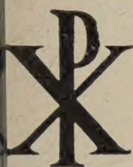
LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



42e ANNEE — T. LVII. — 20 MARS 1960 — NUMERO 1 324

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ▼ MAISON DE LA BONNE PRESSE

Directives
S. Jean XXIII
pour
udes bibliques

La mort
rdinal Stepinac

LE CARDINAL STEPINAC DANS SA CELLULE DE LA PRISON DE LEGOPLAVA

BIBLIOGRAPHIE

— *La Russie de Khrouchtchev*, par ANTOINE WENGER, rédacteur en chef de *la Croix*. — Un vol. 14 × 19 cm, de 128 pages. Prix franco : 5,65 NF. Editions du Centurion, Bonne Presse, Paris.

La Collection du « Poids du Jour » a fait appel à un spécialiste des questions russes pour traiter ce sujet. En effet, le P. Wenger, appliqué depuis douze ans à suivre l'évolution politique et religieuse de l'Union soviétique, *l'un des meilleurs « connaisseurs »*, donne dans ces pages la synthèse d'une documentation abondante et sûre. Plume alerte et brillante du journaliste, pensée profonde et dense de l'homme cultivé, ce petit volume retiendra l'attention du public, qu'il soit ou non lecteur habituel du rédacteur en chef de *la Croix*. La première partie, dont les pages fourmillent de faits, dessine *les lignes de force de la personnalité et de la politique de Khrouchtchev :* ses débuts de carrière, son activité inlassable, son ascension au pouvoir, ses réformes, son action auprès des puissances occidentales, la coexistence... La deuxième partie confère à l'ouvrage toute son originalité ; elle traite des *problèmes idéologiques* de l'Union soviétique : la pensée de Khrouchtchev, observée à travers la nouvelle « Histoire du Parti communiste », son influence sur l'évolution du parti dont il est le premier secrétaire, son attitude à l'égard de la religion et de l'Eglise orthodoxe, la recrudescence de la lutte antireligieuse depuis 1958. Une dernière partie regroupe de *nombreux documents officiels inédits. Ouvrage à lire pour connaître l'U. R. S. S.* et l'homme marxiste.

— *Le Drame de l'humanisme athée*, par le R. P. HENRI DE LUBAC, S. J. — Un vol. de 416 pages. Prix : 12 NF. Editions Spes, Paris.

Cette réédition de l'ouvrage du P. de Lubac suffit, à elle seule, à démontrer combien ces pages restent actuelles. Un monde où la foi en Dieu tend à disparaître des consciences, où même l'inquiétude religieuse fait de moins en moins problème, telle est l'humanité d'aujourd'hui. Certes, il est évident que la foi en Dieu continue à gagner des esprits, elle s'approfondit chez d'autres, devient, un peu partout où elle vit, une foi agissante ; par contre, le doute, l'indifférence semblent gagner du terrain dans des populations qui furent autrefois terres de foi ; mais surtout un athéisme fruit de la culture d'allure métaphysique, qui serait moins une négation systématique de Dieu qu'une attitude d'esprit ne laissant plus de place pour Dieu dans la vie. Le P. de Lubac excelle à montrer les insuffisances et les « trous » de ces coryphées du nouvel humanisme athée et les raisons de son succès, et, par oppositions, on voit sortir de l'ombre tel ou tel trait du christianisme qu'on perd de vue parfois, si on ne l'ignore pas. Cet approfondissement de l'humanisme athée, loin d'être négatif, montre, par contraste, tout ce que la foi chrétienne prodigue de lumières sur la destinée de l'homme. Etant donné l'importante action qu'ont exercée en fait dans la formation de la mentalité moderne Louis Feuerbach, Karl Marx, Frédéric Nietzsche et Auguste Comte, et tous ceux qui s'en inspirèrent dans leur philosophie de l'existence, sociale et politique, c'est un problème pour l'homme moderne d'atteindre la vérité malgré ce qu'ils ont accumulé de confusions, et c'est bon d'avoir en l'occurrence un guide tel que l'auteur.

— *Scritti del Card. A. Idelfonso Schuster* (avec des inédits), par GIULIO OGGIONI. Présentation par S. Em. le cardinal GIOVANNI BATTISTA MONTINI. (Collana « Hidelphonsiana », n° 1.) — Un vol. 24,5 × 17,5 cm. de 542 pages. Prix : 2 500 lires. Editions « La Scuola Cattolica », Venegono Inferiore (Varese).

Les catholiques français ne peuvent oublier la grande figure de ce moine bénédictin qui, devenu archevêque de Milan, donna une telle impulsion spirituelle à son archidiocèse. Prélat d'une vie intérieure profonde et d'une doctrine sûre, il fut un pasteur éminent. Le présent volume nous donne plus de quatre cents pages d'anthologie des nombreux écrits du cardinal. Dans une introduction qui précède, Mgr Colombo nous a fait connaître l'homme et l'écrivain, et une ample bibliographie nous guide dans la variété des si nombreux écrits du successeur lointain de saint Ambroise. Le lire, c'est le mieux connaître, tant il est vrai qu'il se livre dans tous ses écrits. A vrai dire, c'est là que les futurs biographes de l'homme intérieur trouveront le plus de données pour tracer une vie du prélat défunt qui nous le rende dans sa vérité d'homme de Dieu. C'est au séminaire de Venegono Inferiore qu'a germé l'idée d'élever ce monument à la mémoire du créateur de ce séminaire. On a bien fait de recueillir dans ces pages l'oraison funèbre que prononça Jean XXIII alors qu'il était cardinal Roncalli, patriarche de Venise.

— *Où en est l'Eglise du silence ?* U. R. S. S. et pays satellites, par le P. FRANÇOIS BERNARD, A. A. — Une plaquette de 64 pages. Prix : 2,20 NF (t. l. c.). 16 NF les 10 exemplaires. 70 NF les 70. 130 NF les 100. Editions Bonne Presse, Paris.

Ces articles publiés par *la Croix* devaient être repris en tiré à part. Ils sont une bonne mise au point et bien à jour.

— *Documents pontificaux de S. S. Pie XII, 1958*, réunis et présentés par Mgr SIMON DELACROIX. — Un vol. relié de 692 pages. Prix : 32,40 NF. Editions Saint-Augustin, Saint-Maurice (Suisse) et Paris, VIe.

Voici les derniers actes de S. S. Pie XII réunis en un beau volume et avec ce soin typographique qui ajoute à la valeur de cette collection. Les discours de Pie XII, nous dit à juste titre S. Em. le cardinal Montini dans la préface qu'il a écrite pour ce volume, « ne nous rapportent pas seulement ce qu'il a dit, mais ils nous montrent aussi qui il fut ». Et ce bel hommage, Mgr Delacroix, dans son introduction, l'illustre en rappelant l'œuvre du pontife qui « jusqu'à la veille de sa mort, aura gardé le souci de parler au monde et aura travaillé pour l'éclairer ».

— *Comment j'élève mon enfant*, par Mme FRANCISQUE GAY et LOUIS COUSIN. — Un vol. relié Linson sous jaquette illustrée de 380 pages, plus 20 pages d'illustrations. Photos J.-A. FORTIER. Prix : 32 NF. Librairie Bloud et Gay, Paris.

Cette réédition (158e mille) nous dit le succès de cet ouvrage, et ce n'est pas étonnant, étant donné la masse de renseignements et d'avis judicieux qu'on y trouve. Mme Francisque Gay devenue grand-mère s'adresse surtout aux jeunes mamans, mais aussi aux futures mères, aux jeunes filles qui préparent le monitorat d'enseignement ménager et, en général, à toutes celles et à tous ceux qui ne restent pas indifférents aux problèmes posés par la naissance et la croissance d'un enfant. L'ouvrage devient comme un classique de puériculture.

— *De Karl Marx à Mao Tsé-Toung*. Introduction critique au marxisme-léninisme, par le P. HENRI CHAMBRE, S. J. — Un vol. in-16 jésus de 338 pages. Prix : 16 NF. Editions Spes.

L'auteur est un spécialiste connu des questions de l'U. R. S. S. Son analyse critique des thèmes marxistes-léninistes et de leur évolution — car sur bien des points il y a évolution — nous mène jusqu'au communisme de Mao Tsé-Toung. Ce qu'il faut reconnaître dans ces pages, c'est la clarté des exposés. A la lumière des principes chrétiens, l'idéologie soviétique perd son attrait, comme des fantômes à la lumière du jour. Pas de longueurs, pas de polémique injurieuse ; mais le calme serein de l'esprit qui, soucieux de vérité et de charité, ne connaît qu'un ennemi : l'erreur. Pareille étude était à faire. Il est heureux qu'elle ait été menée avec cette compétence et cette honnêteté.

— *Secrétariat social d'Alger :* LE SOUS-DEVELOPPEMENT EN ALGERIE. — Un vol. de 193 pages. Prix : 12 NF. Editions du Secrétariat social d'Alger, Alger.

Après ses précédentes études sur la faim, la cohabitation, la jeunesse et le surpeuplement en Algérie, le Secrétariat social d'Alger aborde avec l'étude du sous-développement une des réalités les plus caractéristiques de ce pays. Il en publie aujourd'hui les résultats. Cette étude montre avec force que le sous-développement algérien est un phénomène non seulement économique, mais aussi socio-culturel, plus exactement que l'économique et le socio-culturel sont ici l'un par rapport à l'autre en priorité réciproque.

La Documentation Catholique

42e année — T. LVII Numéro 1324. — 20 mars 1960

Un programme de prédication tracé par saint Bernardin de Sienne

Allocution de S. S. Jean XXIII aux curés et prédicateurs de Carême de Rome (19 février 1960) (1)

Chers Fils,

La rencontre d'aujourd'hui avec les curés, les vice-curés, les prédicateurs de Carême et les séminaristes du diocèse de Rome est un peu comme la continuation du Synode, de cet entretien de l'évêque avec ses chers collaborateurs les plus proches, qui a suscité tant d'édification et de joie dans le monde entier et dont Nous arrivent encore de multiples échos.

Nous sommes ensuite passé par des jours de joie et de tristesse, comme il arrive souvent ici-bas, même dans l'Eglise du Seigneur.

Nous vous ferons cette confidence que depuis quelque temps, avant et après le Synode, Nous Nous sommes appliqué à vivre dans la familiarité et comme en conversation avec trois grands modèles du ministère pastoral : un humble et simple fils spirituel authentique de saint François d'Assise et deux évêques qui demeurent maintenant encore la splendeur de l'Eglise de Dieu : saint Antonin, le Dominicain archevêque de Florence ; saint Laurent Justinien, chanoine régulier de San Georgio in Alga, patriarche de Venise, pour qui Notre âme a une spéciale dévotion.

Tous les trois sont remarquables par les prodiges de leur sainte prédication qui renouvela toute l'Italie. Trois astres de première grandeur qui s'élevèrent sur l'horizon du xve siècle. Ils continuent d'enseigner le clergé et le peuple chrétien, en édifiant par leur sainteté exemplaire et en entraînant par l'irrésistible efficacité de leur parole nette et directe.

Ces ecclésiastiques, précurseurs du Concile de Trente, ont appliqué la pure doctrine de la Sainte Ecriture, des Pères et des Docteurs de l'Eglise aux exigences pastorales de leur temps, mais avec des nuances si géniales, qu'aujourd'hui encore il est très profitable pour le clergé du monde entier d'étudier et d'apprécier leur ministère.

Nous aurons peut-être une autre occasion, chers fils, de vous entretenir de ces pures sources de céleste et humaine sagesse. Permettez-Nous aujourd'hui de parler du premier des trois, le plus humble d'habit et d'aspect, le plus ancien en âge, mais le plus écouté et le plus applaudi du peuple chrétien. Parlons de saint Bernardin de Sienne, qui nous donne une opportune inspiration pour faire quelques suggestions qu'il destinait en vérité aux prélats de l'Eglise de Dieu, mais que Nous désirons confier spécialement aux prédicateurs de Carême. En définitive, elles s'appliquent à tous les pasteurs d'âmes.

A quoi doit tendre la prédication faite au peuple de Dieu ? se demande saint Bernardin dans son sermon V, article 2, tome VII.

Et il répond : à éclairer par l'enseignement, à consoler par la parole de Dieu et, dans la mesure du possible, à corriger les délinquants.

En vérité, quel magnifique programme, chers fils ! Pour tous, même pour vous, séminaristes, quel stimulant à vous appliquer à votre perfection personnelle et aux études sacrées, afin de continuer dans le temps cette triple application de la charité : éclairer, consoler, corriger.

I. — Eclairer les ames en les enseignant

Chers fils ! Le prédicateur a un devoir bien ardu. Car il doit s'efforcer de réunir en lui les dons du maître, de l'éducateur, du psychologue. Il doit savoir attirer l'attention des fidèles, guider le sentiment, pénétrer dans les consciences, exposer la vérité dans une forme convaincante et adaptée.

L'exposition de la doctrine engage non seulement l'intelligence du prêtre qui doit en être nourri, mais son cœur, sa sensibilité. On exige du maître non pas tant un langage littérairement parfait qu'une parole précise, théologiquement exacte et mesurée.

Saint Bernardin note un triple degré dans la diversité de l'auditoire : les *simples*, les *médiocres* et les plus *parfaits*. L'énumération est ancienne et bien connue, mais, hélas ! on l'oublie souvent lorsqu'on enseigne la religion. Ce qui est absolument nécessaire pour se sauver, pour s'approcher des sacrements, pour se sanctifier, se traite avec une extrême simplicité de parole, d'images, comme on le fait en conversant avec des enfants.

Un très pieux évêque et un excellent orateur Nous racontait comment, étant jeune prêtre,

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 20 février 1960.

on lui avait confié des enfants qui se préparaient au séminaire.

« Je leur parlais avec la plus grande simplicité — Nous disait-il, — mais jamais cependant sans préparation. J'en suis venu avec les années, et avec l'évolution de la qualité des auditeurs, à me rendre compte que cette méthode de parler avec une extrême simplicité était la meilleure pour se faire entendre même des *mediocres* et des *perfectiores* qui, souvent, sont très instruits dans les sciences profanes, mais dans les choses sacrées et élevées en savent moins que les petits enfants du catéchisme. »

Par ailleurs, depuis le temps de saint Bernardin jusqu'à nos jours, les choses ont changé en mieux à beaucoup de points de vue que Nous ne jugeons pas nécessaire d'exposer.

C'est pourquoi le mot : *éclairer en enseignant* garde tout son intérêt. Et chaque prêtre, malgré les multiples occupations du ministère qui lui prennent toutes les heures du jour, et quelques-unes de la nuit, doit faire son profit avec crainte du grave avertissement du saint de Sienne : « Là où croît l'ignorance de la vérité religieuse les mœurs se pervertissent. »

Parler donc simplement, parler clair : éclairer, éclairer.

Après vingt siècles de lumière chrétienne les ténèbres enveloppent encore beaucoup d'âmes et d'institutions humaines. Il n'y a pas à se faire d'illusions. Le grave devoir que son divin Fondateur a confié à l'Eglise demandera une attention et une application répondant de plus en plus aux multiples exigences des temps.

Les mots dont se composent nos prédications ne sont pas les nôtres, mais ceux d'un enseignement céleste.

Dans l'œuvre d'illumination des âmes qui nous sont confiées nos membres se fatigueront et notre langue se desséchera avant que la tâche soit achevée.

Soyons fidèles aux saintes traditions des orateurs les plus célèbres qui furent tout ensemble savants, pratiques et saints. Il en est ainsi des anciens comme des modernes, depuis les premiers Pères de l'Eglise jusqu'à Bossuet, depuis saint Bernardin, si populaire et savoureux, jusqu'au Curé d'Ars.

Le livre des divines révélations est là : l'enseignement vivant de la sainte Eglise, comme s'il jaillissait du Cœur du Christ, est pour chacun de nous la source inépuisable de la plus haute inspiration.

II. — Consoler par la parole de Dieu

La parole de Dieu a aussi été placée sur les lèvres du prêtre pour consoler les âmes tristes et désolées.

La tristesse et la désolation sont les compagnes inséparables de celui qui ne tire pas du ciel les divines espérances ; celle-ci transparaît dans les yeux et le visage, celle-là occupe le cœur. Elle est bien singulière et, en tout cas, inaccoutumée pour nous, la suggestion de saint Bernardin, que la parole de Dieu aura cet effet merveilleux de consoler lorsqu'on mettra le plus grand soin à faire régner l'ordre et la tenue dans les églises, sur les autels, dans l'administration des sacrements, dans le culte de la très sainte eucharistie.

Ce qui signifie donc que la parole du prédicateur doit trouver un motif d'harmonie et de réconfort dans tout l'ensemble de ce qui, dans l'Eglise, donne une impression de bon ordre et de réelle beauté. Celui qui parle, qui instruit, profite de l'art, de la liturgie, de tout ce qui dans l'Eglise a le pouvoir d'édifier et d'émouvoir.

Nous sommes ainsi faits qu'un accord d'orgue, un chant collectif, doux ou grave, accompagné ou illustré par une parole appropriée et sereine (*est in dicendi cantus*, il y a de la musique dans la parole), tout concourt à faire vibrer le cœur, encourager, soulager un état d'âme en quête de courage et de paix.

Le regard du pasteur et du prédicateur sait pénétrer avec une discrétion aimable et respectueuse dans la demeure de ses fils et fidèles : il connaît les épines les plus pénibles qui blessent le corps et l'esprit. Elles représentent le sacrifice qui accompagne toute pauvre vie humaine. Derrière la porte d'entrée de chaque famille se dessine une croix dont le symbolisme mystérieux résume tout ce qu'il y a en fait de plus substantiel et de plus méritoire en ce qui concerne le temps et l'éternité.

Ils sont toujours vrais les mots du Pape Léon le Grand : « *Totius temporis est pie vivere totius corporis crucem ferre.* Vivre pieusement est de tous les temps ; porter sa croix est pour tous les corps. »

Quel réconfort dans ces mots ; mais aussi que de grâce et de maîtrise ils valent au prêtre éloquent et pieux qui les redit !

Oh ! quelles heureuses expressions nous a trouvées notre cher saint Bernardin sur ce thème de la consolation des âmes tristes et désolées : « Le Seigneur dit : « Je suis la porte. Qui entrera par moi sera sauvé ; il entrera et sortira et trouvera sa pâture. » (*Jean*, x, 9.) Il entrera pour contempler la divinité du Christ ; il sortira pour contempler son humanité ; et soi qu'il entre, soit qu'il sorte, il trouvera préparé le pâturage des consolations et des délices ineffables.

Le pasteur bon et discret — disons simplement l'orateur sacré — offrira à ses ouailles tantôt des lieux ombragés et réservés pour s'y rafraîchir ; tantôt des tapis d'herbe moelleux pour s'y reposer ou bien de suaves mélodies pour adoucir les peines et les ennuis de la vie, tandis qu'avec la douceur de la musette, il leur parlera comme en un chant aimable et harmonieux. Les brebis traitées de cette sorte se réjouissent et exultent ; et les pasteurs en profitent pour apporter leurs motifs de consolation et de joie. »

Jusque-là telle est la lettre des enseignements de saint Bernardin : « le prélat doit surtout par la parole de Dieu consoler les âmes tristes et désolées ».

III. — Corriger de son mieux les pécheurs

Que dire sur le troisième point ? C'est un grave avertissement que celui-ci : corriger les pécheurs selon les possibilités mises à notre disposition.

Chers fils ! Gardez-vous de mettre trop en évidence les aspects négatifs de la vie. Dans le bréviaire de ces jours-ci, nous lisions

récit du premier crime qui bouleversa la première souche familiale : le meurtre d'Abel.

Depuis lors, tout au long des siècles de l'histoire humaine, l'abus du libre arbitre a produit de fâcheux malheurs et des déséquilibres très pénibles.

Connaître les situations, porter sur elles un jugement exact, proposer les remèdes convenables, faire confiance à l'intervention mystérieuse mais certaine de la grâce divine, tel est le premier devoir de celui qui veut combattre le mal et en circonscrire les conséquences délétères.

Ici encore, comme en tout le reste, il faut agir avec clarté et dans le calme absolu ; c'est-à-dire : *juxta posse*, dans la mesure du possible.

Des paroles grossières, des couleurs sombres, une polémique blessante ne conviennent pas à des lèvres sacerdotales. Il n'est pas nécessaire non plus d'insister sur des descriptions et spécifications du mal où se complaît la morbidité des faibles. Une allusion et rien de plus. Un mot, pas deux.

La conduite sans reproche du parfait ecclésiastique, l'esprit de prière, la charité à toute épreuve, la distinction dans les manières : tout cela compte comme un précieux antidote aux maux d'ici-bas.

L'humble et puissant Franciscain qui fustigeait intrépidement les vices de son temps, et dont la pensée Nous a inspiré, adresse à tous évêques, pasteurs, prédicateurs, la recommandation que le Seigneur faisait au prophète Michée : « Fais paître ton peuple sous ta houlette ; le troupeau de ton héritage. » (*Mich.*, VII, 14.)

Mais en même temps le pasteur, le prédicateur doit tempérer la rigueur de sa correction par le baume de sa pitié intérieure, de sa compassion. Qu'il tienne le bâton de commandement avec sa fermeté de père, mais qu'il garde dans sa poitrine un cœur de compassion maternelle. Il y en a qui, sous couleur de zèle et de ferveur, exagèrent et se laissent emporter par un esprit d'indignation et de fureur en croyant par là défendre l'honneur de Dieu, *obsequium se praestare Deo.* Ils se trompent comme ceux qui par contre tournent la parole de correction en parole de permission tacite.

Saint Bernardin termine son sermon par des paroles amères rappelant les conditions de son siècle, non sans nous donner pourtant une description exacte et pittoresque du bon pasteur et du bon prédicateur de Carême et de toute l'année.

Les signes du bon pasteur sont : *panis in pera ; canis in fune ; baculus cum virga ; cornu cum fistula.* Ce qui revient à dire : le pain dans la besace, c'est-à-dire le sermon dans la mémoire ; le chien tenu en laisse, c'est-à-dire le zèle avec mesure ; le bâton avec la verge, c'est-à-dire l'autorité grave et la correction discrète ; la trompette et le chalumeau, c'est-à-dire la crainte du jugement divin avec l'espérance des miséricordes divines.

Haec sunt vasa pastoris boni — conclut le saint et grand prédicateur de Sienne, — *vasa quae auferuntur a pastore ignorante et stulto* (tels sont les moyens du bon pasteur, moyens qui font défaut au pasteur ignorant et sot).

Ces derniers mots sont un peu durs en vérité ; mais nous les pardonnons volontiers à l'apôtre si plein d'imagination et si doux dans sa dévotion au très saint nom de Jésus, à qui soit gloire, honneur et triomphe dans tous les siècles.

Chers fils ! Nous vous saluons avec joie, en vous souhaitant un bon et saint Carême vécu dans la grâce du ciel et la joie qu'il y a à bien servir le Seigneur !

Lettre du Saint-Père à S. Em. le cardinal Feltin

En réponse à la lettre de vœux que lui avait adressée S. Em. le cardinal archevêque de Paris, le Souverain Pontife a répondu par une lettre autographe dont la traduction a été publiée dans la Semaine religieuse de Paris *du 5 mars* 1960 (1) :

A Notre cher Fils le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris.

JEAN XXIII PAPE

CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

A l'occasion de la fête solennelle de la Nativité du Seigneur, vous Nous avez adressé une importante lettre, imprégnée d'un doux élan de piété : c'est avec toute Notre attention et Notre sympathie que Nous en avons pris connaissance. En vous remerciant de cet hommage, Nous formons réciproquement pour vous des souhaits et des vœux : que le divin Enfant, à qui Nous faisons une ardente prière, vous accorde consolations et secours, et qu'ainsi aidé et assisté par la protection céleste, vous trouviez de nouvelles forces et vous jouissiez de nouveaux mérites dans l'accomplissement de votre lourde charge pastorale.

Dans votre lettre, vous avez abordé un certain nombre de questions, qui, au cours de l'année qui vient de s'achever, ont requis avec plus d'acuité votre sollicitude et vos soins, c'est-à-dire les écoles catholiques, l'apostolat sacerdotal en milieu ouvrier, les nécessités de la vie chrétienne dans l'archidiocèse de Paris et les secours spirituels aux militaires.

Soyez bien persuadé que Nous suivons ces problèmes avec une particulière attention, en raison de leur gravité ; il n'y a aucun doute qu'en les examinant avec la prudence qui s'impose, mais en agissant avec détermination, on pourra les résoudre peu à peu d'une façon satisfaisante. Nous mesurons l'ampleur de votre activité pastorale, que les difficultés n'effraient pas, mais stimulent, et Nous connaissons votre sagesse unie à votre zèle pour la religion.

---

(1) Les sous-titres sont de notre rédaction.

LA QUESTION SCOLAIRE

En particulier, en ce qui concerne l'enseignement, Nous sommes certain que vous-même ainsi que les autres évêques — chacun selon ses responsabilités — vous veillerez de toutes vos forces à ce que les établissements catholiques obtiennent justice et reçoivent une aide substantielle, et à ce que la jeunesse étudiante, magnifique espoir de l'Eglise et de la patrie, n'y soit pas privée d'une instruction religieuse adaptée.

LES PRÊTRES AU TRAVAIL

Dans Notre lettre du 10 octobre 1959, Nous vous avons déjà révélé Notre pensée sur les secours spirituels à procurer aux ouvriers ; Nous vous avons également fait connaître avec quelle joie Nous avions appris que les prêtres qui se dévouent à ce genre d'apostolat ont su donner l'exemple de leur soumission à leurs supérieurs. Cela Nous confirme dans le bon espoir que leur geste de prompte obéissance leur obtiendra de Dieu une plus grande abondance de grâces, qui sera, sans aucun doute, utile à la cause de l'évangélisation ouvrière. Nous ne doutons pas que la hiérarchie de l'Eglise, inquiète à juste titre, trouvera pour résoudre ces angoissants problèmes des méthodes plus appropriées.

NOUS PORTONS DANS NOTRE CŒUR VOTRE VILLE ET VOTRE PATRIE

C'est avec l'intérêt vigilant qui s'impose que Nous partageons vos sollicitudes de bon pasteur ; vous vous y appliquez avec une incessante activité, pour parer aux besoins spirituels en rapport avec l'accroissement de la capitale, et pour procurer aux militants un soutien surnaturel suffisant.

Nous comprenons parfaitement que tout cela exige de la maturité dans la réflexion, de la maturité dans l'action.

Toute satisfaction qui vous échoit, Nous apporte une très agréable consolation. Car Nous portons dans Notre cœur votre ville, capitale de la France, ainsi que votre patrie tout entière, qui Nous est si chère à tant de titres et pour laquelle Nous adressons à Dieu d'incessantes prières. Que tous ceux qui s'adonnent à la cause de l'Eglise : évêques, prêtres, religieux et religieuses, que tous ceux qui sont engagés dans les rangs de l'Action catholique, que les fidèles de tout âge et de tout groupement sachent bien que Nous les aimons et que Nous les exhortons paternellement à chercher à atteindre des résultats encore meilleurs et supérieurs.

Après avoir exprimé ces vœux du fond de Notre cœur, Nous vous accordons très affectueusement à vous-même, fils bien-aimé, à vos évêques auxiliaires, au clergé et aux fidèles de l'archidiocèse de Paris, comme gage du secours du Très-Haut, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le quinzième jour du mois de janvier 1960, en la seconde année de Notre pontificat.

JEAN XXIII, *Pape.*

Allocution de S. S. Jean XXIII au président de la République péruvienne, M. Manuel Prado

(22 février 1960) (1)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Il Nous est particulièrement agréable de vous souhaiter la bienvenue dans Notre maison e[t] d'accueillir ici, en la personne de Votre Excellence, toute la noble nation péruvienne, qui Nous est chère à tant de titres.

Le Pérou ! Ce seul nom évoque l'image d'u[n] peuple porteur d'une antique et noble civilisation : d'un peuple qui, avec un élan généreux affronte aujourd'hui les problèmes que lui pose l[a] vie moderne, et se montre soucieux de sécurité e[t] de progrès, non seulement pour lui-même, mai[s] pour le continent sud-américain tout entier ; d'u[n] peuple enfin qui, d'un commun accord avec le[s] peuples auxquels l'unissent tant de liens fraternels entend servir la grande cause de la paix dans l[e] monde.

Pour l'heureuse réalisation de ces buts, et pou[r] la prospérité du peuple péruvien, Nous formon[s] les vœux les plus paternels.

En premier lieu, Nous souhaitons de tout cœu[r] à votre chère patrie de savoir conserver toujour[s] intact et de faire fructifier chaque jour davantag[e] le plus précieux des héritages qui lui ont ét[é] transmis par les siècles passés : la Foi chrétienn[e]. Cette Foi est en effet la base de tout réel progrè[s] et de tout bien-être digne de ce nom, comme el[le] est le fondement de la paix et de la concord[e] nationale et internationale. Cette Foi — q[ui] a donné au Pérou précisément, ses premier[s] fruits de sainteté dans le continent américain — Nous souhaitons qu'elle pénètre toujours plu[s] profondément dans les mœurs, dans la vie de[s] individus, des familles et de la société tout entièr[e].

Il Nous est agréable, à ce propos, de recon[-]naître le respect et la collaboration que l'Eglis[e] et ses institutions trouvent auprès des Autorit[és] publiques de votre pays et auprès de Votre Exce[l-]lence en particulier. Les activités et les initia[-]tives qui en bénéficient se trouvent ainsi en mesu[re] de se développer plus facilement, et d'apport[er] aux populations, avec une assistance spirituelle [et] morale accrue, la bienfaisante influence de [la] doctrine et de l'action de l'Eglise. Nous voulo[ns] mentionner, entre autres choses, la collaboratio[n] qu'a rencontrée le Saint-Siège auprès des autorit[és] péruviennes lors de la récente érection de plusieu[rs] nouvelles circonscriptions ecclésiastiques.

Nous ne doutons pas que Votre Excellence et [le] Gouvernement de son Pays ne veuillent continu[er] à faire preuve, vis-à-vis de la Religion Catholiqu[e] de sentiments qui répondent si bien à l'âme [du] peuple péruvien et à ses meilleures traditio[ns].

---

(1) Texte français d'après *l'Osservatore Romano* [des] 22-23 février 1960.

nationales. Nous avons confiance, en particulier, que l'Eglise trouvera auprès des Autorités de l'Etat toute l'aide nécessaire pour assurer aux jeunes générations une solide formation chrétienne, grâce notamment à l'enseignement religieux dans les écoles et à la protection de la moralité contre les périls qui la menacent de tant de façons.

Avec ces vœux et ces espoirs, Nous renouvelons à Votre Excellence Notre satisfaction pour la visite qu'elle a bien voulu Nous faire, et Nous invoquons de tout cœur sur elle, sur sa famille, sur les illustres personnes qui l'accompagnent et sur toute la nation péruvienne, l'abondance des grâces et des bénédictions divines.

Discours de S. S. Jean XXIII aux délégations des œuvres de miséricorde de Rome

(21 février 1960) (1)

La rencontre d'aujourd'hui est particulièrement chère à Notre cœur, car elle est un rappel de Notre jeunesse. Il y a une cinquantaine d'années — en 1911-1912 — Nous Nous étions occupé d'œuvres de miséricorde, anciennes et modernes, et spécialement de toutes celles que le bon esprit des ancêtres de Notre terre natale avaient groupées sous le titre de la Grande Miséricorde, *Misericordia Maggiore.*

Il en résulta un discours qui reçut bon accueil de Nos concitoyens et fut l'occasion de la publication de pages étudiées et nombreuses qui eurent l'honneur d'être offertes aux personnages les plus qualifiés qui, à cette époque, vinrent visiter Notre ville. Veuillez Nous permettre un souvenir qui fait vibrer encore en Nous une note d'attendrissement, à un demi-siècle de distance. Cette publication, intitulée *La Misericordia Maggiore di Bergamo e le altre istituzioni*, etc., fut envoyée en hommage, à Milan, à Mgr Achille Ratti, devenu dès lors une de nos connaissances ; lequel, renchérissant sur les mérites de l'humble auteur, lui écrivit entre autres : « Oh ! combien je vous remercie de ce bel exemplaire. Cette *Misericordia Maggiore* que vous avez expliquée est justement celle qu'il me faut et que je demande au Seigneur, ne pouvant pas me contenter d'une *Misericordia Minore.* »

Oh ! combien, chers fils, ce rassemblement des innombrables activités de miséricorde, qui constellent comme des étoiles bénéfiques Notre sainte ville de Rome, touche Notre cœur au rappel de ce souvenir et le remplit d'allégresse spirituelle !

Une grande joie inonde Notre âme au moment où Nous vous souhaitons une paternelle et très cordiale bienvenue, à vous, chers fils, qui appartenez aux diverses et innombrables œuvres de charité de Notre diocèse de Rome. En entendant les vibrantes paroles du très zélé vice-gérant de Rome, que Nous remercions cordialement pour ses expressions de dévotion filiale, Nous avons revu en pensée tout le parterre fleuri de vos méritantes institutions.

Aussi, Notre désir est-il de Nous arrêter un moment avec vous pour considérer joyeusement votre activité, dont le but est l'exercice constant de la pratique des œuvres de miséricorde, et Nous voulons vous exprimer notre vive complaisance et vous laisser quelques souvenirs qui puissent vous soutenir et vous guider dans vos fatigues de chaque jour.

Déjà, votre seule présence devant Nous en si grand nombre, représentant tant de nobles entreprises qui travaillent dans le secret de l'humilité, sans autre prétention que de faire le bien, Nous fait penser aux spectacles qu'offre le monde et aux manifestations de l'Eglise : là, c'est avant tout le triomphe de la beauté physique et de la force matérielle, de l'élégance et de l'adresse, l'enchantement d'une heure qui passe ; ici, c'est la réalisation du précepte de la charité dans un travail silencieux, assidu, pénible peut-être, mais riche de fruits. Tel est le spectacle qui nous émeut tant et Nous enchante.

Il est vrai que nous ne sommes pas non plus insensible aux grandes manifestations artistiques, sportives et folkloriques qui attirent les foules sur les places, dans les théâtres, dans les stades. Bien plus, Nous souhaitons encore une fois que ces moyens s'élèvent jusqu'à être de puissants et conscients moyens d'instruction, d'éducation et de saine récréation. Et Nous aimons à dire que, à part quelques déviations inquiétantes, les bonnes volontés et les utiles contributions à une sincère amélioration de la société ne font pas défaut, même dans ce secteur.

Mais les véritables manifestations du bien qui laissent un sillon durable dans la famille humaine, sont autres ; ce sont surtout les vôtres, chers fils ! Il Nous arrive souvent de recevoir tel ou tel groupe qualifié, dont la seule présence est un hymne à la charité évangélique.

Mais votre assemblée de ce matin est importante par le nombre des participants et des organisations représentées comme pour dire au monde entier de quel tissu noble et précieux est faite une grande ville qui sait se retrouver et s'exalter pour ses devoirs les plus sacrés et ne s'exalte pas pour d'autres formes qui, tout en faisant plus de bruit, ne laissent pas de trace durable, quand encore elles ne nuisent pas aux âmes.

Votre réunion d'aujourd'hui, dans la salle des Bénédictions, mérite sans aucun doute et appelle des bénédictions, parce qu'elle est le déploiement solennel des quatorze œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle dont l'énumération seule suffit à rappeler aux hommes les idéaux les plus élevés de la vie, la purification des mœurs, la fraternité active et édifiante.

En réfléchissant à votre travail et à la place que vous occupez dans l'Eglise de Dieu, il Nous a paru opportun d'insister sur quelques caractéristiques que Nous confions à votre méditation, c'est-à-dire : *unité dans la diversité, esprit surnaturel et ministère d'apostolat.*

I. — Unité dans la diversité

Ce qui frappe avant tout d'abord dans la multiple variété de vos tâches et dans la floraison de vos institutions les plus diverses, c'est l'esprit d'unité qui les unit fraternellement comme les fils multicolores d'un unique et étonnant tissu. En commençant par l'annonce de la vérité — enseigner aux ignorants — et en finissant par le triste rite du suffrage pour les défunts — ensevelir les morts — elles passent par toutes les variétés des besoins spirituels et matériels du prochain, nécessiteux dans son âme ou dans son corps.

Nul n'est exclu comme sujet de cette activité charitable et comme terme de cet amour. Ceux-là mêmes qui accomplissent cette charité seraient à plaindre s'ils manquaient du secours de la grâce

(1) Traduction d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* des 22-23 février 1960. Les sous-titres en italique sont de notre rédaction.

qu'implorent pour eux ceux qui sont appliqués exclusivement à la prière. C'est ainsi qu'un lien profond unit les diverses formes de l'organisation militante entre elles et avec les grandes institutions de la prière : lien qui devient une douce consolation dans la lumière de la vérité du Corps mystique et de la Communion du Christ.

Le champ est immense, les entreprises multiples, les attributions ne sont pas toujours définies et exclusives. Il faut donc de la discipline et de la collaboration, avec bonne volonté, modestie et sincère désir de faire le bien. Parfois, en effet, il pourra arriver que l'exercice même de la charité requière l'acceptation de quelque épine qui blesse, qui froisse la sensibilité ou de légitimes désirs.

Mais toute difficulté de quelque genre qu'elle soit pourra se dissiper comme une nuée légère devant le soleil, à la pensée que chacun travaille dans son champ, à sa place, sans prétentions ou visées personnelles, en harmonie et à l'unisson d'esprit et d'œuvre avec tous les autres. Chacun frappant sur la même cloche, lui fait rendre, avec ses autres frères, le son de l'hymne sublime de saint Paul à la charité : patiente, bienfaisante, sans rancune, ni insolente, ni ambitieuse. Elle ne cherche pas son intérêt propre, elle ne s'irrite pas, elle ne pense pas mal : elle s'accommode de tout, croit tout, espère tout, supporte tout (cf. *I Cor.*, XIII, 4, 5, 7).

II. — Esprit surnaturel

Mais ce qui assure à vos œuvres de charité leur véritable valeur, qui rend une telle gloire à Dieu et en mérite les prédilections sur la terre comme au ciel, c'est *l'esprit surnaturel.* C'est cela qui les distingue de toutes les autres institutions d'assistance ou de philanthropie, auxquelles il Nous plaît de rendre un respectueux hommage et d'adresser Nos vœux. Nous aimons à penser en effet que l'âme de ces institutions aspire, elle aussi, à se mettre en accord parfait avec la doctrine du *Pater Noster* et des béatitudes.

Mais, alors que pour les institutions purement civiles, l'assistance est la fin à obtenir, pour les institutions chrétiennes elle est un moyen, très précieux, certes, mais seulement un moyen d'accomplir le double précepte de la charité : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de tout ton esprit... Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (*Matth.*, XXII, 37, 39.) Par la charité, le chrétien se rapproche de plus en plus de Dieu et sanctifie grandement son âme.

Commentant l'Evangile des noces de Cana, à l'occasion de la station *di Santo Spiritu in Saxia* (*), le premier dimanche après l'octave de l'Epiphanie de l'an 1208, Notre ancien et très glorieux Prédécesseur Innocent III, soulignait en d'aimables termes allégoriques : « Si l'œuvre de miséricorde ne s'inspire pas du sentiment de la charité, elle soulage, c'est certain, celui qui en est l'objet, mais elle n'est d'aucun profit pour celui qui l'accomplit. C'est pourquoi elle n'est alors que de l'eau et non du vin, car, ainsi que le dit l'apôtre : « Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres..., si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien. » (*I Cor.*, XIII, 3.) Inversement, si la miséricorde provient de la charité, alors l'eau se convertit en vin, parce que l'action de la charité rend chaud ce qui était tout d'abord froid ; savoureux ce qui était auparavant insipide ; lumineux ce qui était ténébreux ; ainsi, l'eau se convertit moralement en vin, et une chose, bonne par nature, devient encore meilleure, au point de nous mériter la récompense éternelle. » (Cf. P. de Angelis, *l'Ospedale di Santo Spiritu in Saxia*, I, Roma, 1960, p. 233.)

Ce vin de la charité, chers fils, doit être un aliment habituel et irremplaçable de vie spirituelle, soutenue par la prière, par les sacrements et spécialement par une profonde vie eucharistique, au contact direct de Celui qui est charité (*I Jean*, IV, 7-16), et est devenu notre nourriture exquise.

III. — Ministère d'apostolat

Votre troisième caractéristique est celle de *ministère d'apostolat*, que vous pratiquez en précieuse collaboration avec la hiérarchie.

Dès les premiers temps du christianisme, Nous voyons que certains sont chargés de l'administration des sacrements, de la prédication, des fonctions du ministère sacré, tandis que d'autres, sous la dépendance de la hiérarchie, sont officiellemen chargés de l'exercice des œuvres de miséricorde Oh ! les admirables pages des Actes des apôtres qui laissent transparaître toute la sollicitude pastorale des Douze et d'où se dégage tout le parfum du zèle des jeunes diacres préposés aux œuvre de charité, parmi lesquels brille, tel un astre du matin, la figure d'Etienne, « rempli de foi et du Saint-Esprit » (*Act.*, VI, 5).

La beauté spirituelle de cette œuvre auxiliaire collaboratrice du ministère des âmes, doit être constamment présente à nos yeux, afin de ne pa perdre notre ardeur ni notre bon esprit.

Les œuvres de miséricorde, remède contre les forces du mal.

Parfois, Nous sommes angoissé, à la vue de l facilité et de la légèreté avec lesquelles sont répan dus, et presque exaltés, les moyens d'expressio de ce que Nous avons coutume d'appeler l'Anti Décalogue, disposant des puissantes ressources d la technique actuelle, qui devraient seconder vo tâches d'apostolat et de civilisation. Naturelle ment, l'Eglise ne cesse d'élever la voix et de con jurer ses fils de ne pas se laisser entraîner n influencer, de ne pas user de compromis et d ne pas placer sur les deux plateaux de la balan la ruine des âmes et le vil prix d'un gain m acquis.

Tout en continuant de vous mettre en gard Nous ne voulons pas Nous en tenir aux parol seulement ; Nous vous proposons aussi le remè contre ces déplorables abus : c'est la pratique d œuvres de miséricorde, et Nous sommes bien s que ce n'est pas la polémique, mais la fierté chr tienne et aimable, en public et sur une vas échelle, des trésors du christianisme, qui pe endiguer le mal.

Regardez : ici-même, sur cette sainte colli du Vatican, l'Eglise garde depuis des siècles d trésors immenses d'art, d'histoire, de littératur mais ses trésors les plus authentiques, et sur le quels elle veille avec une sollicitude maternel ce sont les pauvres, les malades, les enfants, l faibles, les oubliés. Pour eux, sa voix se fait su pliante, demandant compréhension, protectio bienveillance ; vers eux elle envoie ses équipes fils et de filles courageux et ardents, pour essuy leurs larmes, réconforter leurs âmes abattues, so lager leurs misères.

C'est à cet apostolat, à ce ministère, que l'Egl vous appelle ; sachez, vous aussi, être remplis foi et de l'Esprit-Saint, de grâces et de for comme le saint lévite Etienne, afin de répon dignement aux espoirs qui reposent en vous et vous efforcer d'accomplir parfaitement les dif rentes œuvres confiées à votre sensibilité ch tienne.

Chers fils, vous entendez soulager les so frances physiques, mais, Nous le savons bien, vo n'oubliez pas qu'en marge de votre activité il y malheureusement les plus nécessiteux, les mala les plus contagieux, c'est-à-dire les péche

---

(*) L'hôpital de Rome de la station *di Santa Maria in Saxia* devint, lorsque Innocent III y appela Guy de Montpellier, fondateur de l'Ordre des chanoines réguliers du Saint-Esprit, l'*Ospedale di Santo Spiritu in Saxia* (*N. D. L. R.*).

obstinés et rebelles. Sans vouloir insister sur les motifs de malaise et de préoccupation qui, de temps à autre, Nous assaillent et Nous attristent, Nous tenons à vous signaler en passant les manifestations néfastes de certaine presse— dont Nous avons déjà parlé longuement aux juristes catholiques italiens, le 8 décembre de l'année dernière (2), — de certain cinéma sans scrupules, de certain esprit mondain sans pudeur et sordide, qui fait souvent preuve de manque d'intelligence et de bon sens. Nous connaissons les prétextes qu'un grand nombre invoquent : qu'on ne saurait restreindre la « liberté ni le droit d'information » ; et qu'un certain exhibitionisme séduisant pour les yeux, le sentiment, le cœur aurait, prétend-on, des capacités éducatives.

La confusion, qui règne sur ce point dans plusieurs secteurs, requiert le concours de toutes les âmes chrétiennes de bon sens ; il faut qu'elles soient rigoureusement décidées à pratiquer cet exercice difficile et patient de vraie charité, sans omettre aucune occasion d'édifier, d'avertir, de corriger, d'élever. Jouer avec le feu est toujours dangereux : « Celui qui aime le danger y trouvera sa perte. » (*Ecclés.*, III, 27.)

Chers fils, la multiplicité harmonieuse et active des entreprises que vous représentez en ce moment devant Nous, Nous fait exprimer un vœu, un doux espoir : puisse Rome, comme diocèse et comme centre de la catholicité, mériter toujours le titre lumineux qui lui a été attribué, en termes incomparablement élogieux, à ses origines, par saint Ignace : « *Praesidens universo coetui caritatis* » (S. *Ignat. ad Rom., Inscript.* M G 5, 685) ; elle préside à toute la charité, c'est pour elle un exemple, un encouragement, un guide ; en d'autres termes, ainsi que nous venons de le voir, elle préside, non pas à une seule ou à quelques-unes, mais à toutes les œuvres de miséricorde.

L'exemple d'Ozanam.

Le 17 décembre de l'année dernière, lors du Consistoire public, Nous avons été heureux d'entendre plaider la cause de béatification de Frédéric Ozanam. Encore aujourd'hui, quel enseignement nous vient de cet apôtre de la charité des temps modernes ! Lui et ses amis, en cette lointaine année 1833, accomplissaient déjà à Paris de belles et grandes choses, dignes en tous points de jeunes étudiants chrétiens. Ils se préparaient à leurs futures tâches dans la société en s'adonnant à de très hautes et nobles études ; mais la foi, qui brûlait dans le cœur de Frédéric et de ses amis, leur fit comprendre que l'enrichissement intellectuel devait servir à un exercice plus judicieux de la charité, car, ainsi seulement, le monde qui se relevait à peine des bouleversements politiques et sociaux d'alors, pourrait encore croire à la vitalité du christianisme et être reconquis par lui.

Que cet exemple de dévouement vécu avec générosité et ferveur jusqu'à la mort soit pour vous, chers fils, un stimulant à faire le bien, à vous consacrer inlassablement au soulagement des besoins spirituels et matériels de vos frères. En effet, parmi tout ce qui peut être fait dans le monde de grand et de louable, la charité pratiquée et vécue est la seule chose qui demeure et brille d'une lumière très pure jusque dans l'éternité : « *Caritas sumquam excidit,* la charité ne passera jamais. » (*I Cor.*, XIII, 8.)

***

Qu'elle réside et vibre en chacun de vous, suivant ce que dit excellemment l'auteur de l'*Imitation* de Jésus-Christ : « L'amour souvent ne connaît point de mesure ; mais comme l'eau qui bouillonne, il déborde de toutes parts. Rien ne lui pèse, rien ne lui coûte ; il tente plus qu'il ne peut ; jamais il ne prétexte l'impossibilité, parce qu'il se croit tout possible et tout permis. » (*Imit.*, III, 5, 4.)

Afin que le pur amour chrétien inspire toutes vos actions, Nous prions pour vous le Seigneur, chers fils ; et pour attirer sur chacun de vous l'abondance des dons du ciel, Nous sommes heureux de vous donner Notre réconfortante Bénédiction apostolique, que Nous entendons étendre aussi à vos familles et à tous ceux qui militent avec vous dans les diverses institutions, et, avec non moins d'égards et d'affection, à tous ceux qui sont l'objet de votre sollicitude et de votre charité.

(2) *D. C.* n° 1319 du 3 janvier 1960, col. 1 (*N. D. L. R.*).

Directives pour les études bibliques

Discours de S. S. Jean XXIII

pour le cinquantenaire de la fondation de l'Institut biblique pontifical (17 février 1960) (1)

VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS,

Nous avons apprécié l'opportun et louable projet, qui se réalise solennellement aujourd'hui, de commémorer le premier cinquantenaire de l'Institut biblique pontifical. Votre joie est grande et vous Nous l'avez manifestée dans toute son intensité. Il ne pouvait en être autrement, car ces cinquante années d'histoire — ainsi que l'a si bien mis en lumière Notre cher fils le cardinal Augustin Bea (2) — ont été fécondes en fruits et en consolations et favorisées des bénédictions du ciel. A lui seul, le privilège qu'a l'Institut de tirer son origine de la lumineuse pensée de saint Pie X suffirait pour imprimer à cette commémoration un cachet caractéristique de joie perpétuelle. Nous sommes donc heureux de pouvoir, en ce jour, faire monter vers le Seigneur un hymne de reconnaissance pour toutes les grâces dont il a comblé ces dix premiers lustres de votre activité !

Nous éprouvons une satisfaction intime à vous manifester Notre paternelle satisfaction et Nos vœux de bonheur. Par la création de ce providentiel Institut, s'ajoutant à d'autres actes remarquables de son pontificat, ce grand et saint Pontife qui Nous a précédé si magnifiquement sur la chaire de saint Marc et sur celle infaillible de Pierre « a donné l'éclatante mesure de sa clairvoyance de maître et de pasteur universel ». (Message au clergé des trois Vénéties (3), *A. A. S.*, LI, 1959, p. 379.)

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 19 février 1960. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.
(2) Cf. infra, col. 340.

(3) *D. C.*, n° 1304 du 24 mai 1959, col. 644.

Nous ne voulons pas non plus passer sous silence la satisfaction qu'éprouve Notre âme à admirer le symbolique lion de saint Marc, qui fait partie de vos armoiries comme aussi des Nôtres. Ces liens étroits qui vous unissent ainsi au saint Pontife et à Nous se mêlent aimablement dans Notre souvenir et viennent renforcer l'estime que Nous avons pour votre Institut, dont nous fêtons aujourd'hui l'heureux cinquantenaire.

Cinquante années de vie, de croissance, de travail sérieux et silencieux semblent spontanément inviter à se reposer et à se recueillir un instant : soit pour regarder le chemin parcouru, soit pour contempler l'horizon qui s'ouvre à votre future activité.

De saint Pie X a nos jours

1. Un regard en arrière, tout le long des étapes marquantes de ce premier demi-siècle de vie de l'Institut biblique pontifical — dont vous avez su si bien, monsieur le Cardinal, en des tableaux vivants et parlants, Nous exposer le magnifique développement, — Nous inspire avant tout une profonde gratitude envers le Seigneur, pour la série ininterrompue des insignes bienfaits dont il l'a comblé. Et combien de motifs de reconnaissance se dégagent d'une vision, même hâtive, de ces années si denses et si importantes : depuis la fondation, réalisée au milieu de grandes difficultés et même d'oppositions, jusqu'à l'heureuse organisation économique et le splendide développement de l'œuvre, qui a vu se multiplier les élèves, s'accroître les moyens d'enseignement et les publications scientifiques et, ainsi, son propre prestige ! Combien brille aussi dans son histoire, en même temps que la paternelle sollicitude du saint Fondateur, le zèle éclairé de Notre Prédécesseur immédiat Pie XII de vénérée mémoire, qui eut à cœur, par d'heureuses initiatives, d'en agrandir le siège et d'en renforcer l'activité.

Tous ces événements ont été très éloquemment évoqués par vous, monsieur le Cardinal ; il n'est donc pas nécessaire de répéter des choses connues. Cependant, laissez-Nous vous dire que leur unique et principale source est le Sacré-Cœur de Jésus, de la bonté et de la providence duquel l'Institut est le solennel monument. Recevant les supérieurs de l'œuvre, après qu'elle eut été organisée, saint Pie X leur confiait le plus beau trésor, le gage de toute bénédiction : « Je vous laisse le Sacré-Cœur », leur dit-il (cf. *S. Pio X, Promotore degli studi biblici,* 1955, p. 40) ; il donnait aussi à la devise de l'œuvre, *Verbum Domini manet in aeternum,* la signification d'une durable et sûre protection du Cœur de Jésus. Ce merveilleux espoir devait pleinement se réaliser ; les années écoulées en sont la lumineuse confirmation.

Les bénédictions reçues sont une promesse de nouvelles grâces propitiatrices pour l'avenir ; Nous vous invitons donc à puiser courage dans la méditation des bienfaits passés, afin de pouvoir poursuivre avec joie, sérénité et sécurité votre marche dans le chemin où vous vous êtes engagés. Certes, comme dans toute œuvre humaine, tout n'est pas achevé et toutes les difficultés ne sont pas surmontées ; il peut même en surgir de nouvelles ; mai ayez confiance en Celui qui vous protège « *Ego, vobiscum sum* » (*Agg.,* I, 13), dit l Seigneur. Je suis avec vous qui étudiez e approfondissez sa parole. Ainsi donc, en avant chers fils, « *in nomine Domini* ».

L'étude des Livres sacrés au service de l vérité

2. Cette confiance en Dieu doit vous donne la force de regarder vers les horizons qu s'ouvrent devant vous, vers les fins proposée à votre patient labeur.

Haute, il est vrai, et difficile est la tâch assignée à l'Institut. Dans la lettre apostoliqu *Vinea electa,* qui est comme la *Magna chart* de votre Institut, saint Pie X dit avec un admirable clarté : « L'Institut pontifical aur pour but de constituer dans la ville de Rom un centre de hautes études relatives aux Livre saints, afin de développer le plus efficacemen possible, selon l'esprit de l'Église catholiqu la science biblique et toutes les étude annexes. » (*A. A. S.,* I, 1909, p. 447 *sq.*) (Voici donc qu'un vaste et bel horizon s'ouvr à vos regards : le Livre sacré, avec toutes s richesses cachées, et l'enseignement, la do trine qu'il contient. Quel splendide programm pour vos intelligences, et quelle joie p ailleurs pour le Pape qui vous parle, dont l premières sollicitudes ont le même objet.

Dans l'homélie, prononcée le 10 novemb 1958, au cours de la messe solennelle célébr en Notre cathédrale, l'archibasilique de Latra traçant pour ainsi dire les lignes maîtress de Notre Pontificat, Nous avons en eff affirmé : « Nous sentons cependant qu'il No incombe particulièrement de susciter parto et constamment l'enthousiasme pour toutes l révélations du Livre divin, dont la fonctic est d'éclairer, depuis l'enfance jusqu'à l'âge plus avancé, le chemin de la vie... Malheure sement, quelques nuages et brumes d'un ce tain enseignement, qui a bien peu de rappo avec la vraie science, encombrent en to temps l'horizon de ceux qui s'efforcent de vo la clarté et les splendeurs de l'Evangile. Te est la leçon, telle est la tâche du livre ouve sur l'autel : enseigner la vraie doctrine, bonne discipline de la vie, la manière po l'homme de s'élever vers Dieu (5). » (*A. A.* L, 1958, p. 917.)

Nous éprouvons une grande joie à la pens que ce saint engagement constitue le lumine programme et la haute mission de votre In titut. L'étude du Livre divin, à laquelle il consacre, répond bien au service de la *vér* que Nous avons proposée comme premier ob de Notre gouvernement pontifical (cf. enc clique *Ad Petri cathedram* (6). L'Insti biblique recherche donc, met en lumière divulgue la vérité, proposée dans la Sai Ecriture, participant ainsi à la sublime m sion du Rédempteur Jésus : « Je suis ve dans le monde pour rendre témoignage à

(4) *Actes de Pie X,* Bonne Presse, t. V, p. 66-

(5) *D. C.,* n° 1293 du 21 décembre 1958, col. 16 1605.

(6) Cf. *D. C.,* n° 1308 du 19 juillet 1959, col. 898

vérité. » (*Jean*, XVIII, 37.) Ce travail au service de la vérité signifie deux choses : sérieux, solidité, loyauté scientifique de l'étude et de l'enseignement et, en même temps, fidélité absolue au dépôt sacré de la foi et au magistère infaillible de l'Eglise.

Travail scientifique, sans négliger la tradition

Le *sérieux scientifique* est votre premier et plus haut titre d'honneur qui vous a déjà acquis tant d'estime au cours de cet espace de temps dont vous commémorez solennellement aujourd'hui l'achèvement. Il consiste, comme vous le savez, soit dans l'emploi des nouveaux moyens que le progrès de la science fournit peu à peu, soit dans le courage à affronter les problèmes nés des nouvelles recherches et découvertes, en soumettant à un nouvel examen « les questions difficiles qui n'ont pas été résolues jusqu'ici..., pour essayer d'en donner une solide explication ». (Pie XII, encyclique *Divino afflante spiritu*, *A. A. S.*, XXXV, 1943, p. 319.) (7)

Il est vrai que ce travail, qui s'effectue dans un champ non encore suffisamment défriché, exige beaucoup de prudence et de sobriété, afin de ne pas présenter comme définitif ce qui n'est peut-être qu'une hypothèse. Mais cela n'interdit pas d'aborder les questions qui angoissent les âmes et créent des difficultés et des dangers pour la foi de tant de chrétiens. Votre patient travail scientifique, qui se sert des très modernes moyens des sciences positives, est donc et doit être un acte pastoral, un effort tendant à communiquer aux âmes la vérité découverte et possédée.

Travail sacerdotal au service des ames

Il ne s'agit pas de négliger ces sciences, car le sérieux scientifique vous en impose l'étude et une connaissance approfondie ; ce ne serait pas non plus faire honneur à l'engagement que vous avez pris de vous consacrer — dans l'enseignement et dans la recherche — aux problèmes dits d'actualité, si vous négligiez le trésor que constituent la parole de Dieu et le travail séculaire d'interprétation des Pères et des maîtres éminents de l'Eglise.

Comme vous le voyez, ce qui Nous tient particulièrement à cœur c'est l'étude des questions concernant la doctrine sacrée : *doctrinam biblicam... promoveat*, dit la lettre de saint Pie X, mentionnée tout à l'heure. C'est la fin de votre Institut, lequel entend former non seulement des spécialistes en matières bibliques et profanes, mais encore des savants enflammés de zèle sacerdotal, des âmes de prophètes et d'apôtres. Dans l'encyclique déjà citée, *Divino afflante Spiritu*, Pie XII, de vénérée mémoire, résumait ainsi, fort à propos, le but de vos études : « Qu'ils exposent surtout quelle est la doctrine théologique de chacun des livres ou des textes en matière de foi et de mœurs, de sorte que leurs explications... viennent en aide aux prêtres pour expliquer la doctrine chrétienne au peuple et qu'elles soient utiles enfin à tous les fidèles pour mener une vie sainte, digne d'un chrétien. » (*A. A. S.*, *loc. cit.*, p. 310.) (8) L'Ecriture sacrée n'est pas, en effet, un objet d'étude quelconque, fût-il même très élevé, mais c'est la révélation de Dieu ; c'est une sorte d'aurore, une lumière diffuse, qui atteint son plein et resplendissant éclat de midi en la personne de Jésus-Christ, Sauveur du monde, ainsi que nous le révèlent les pages de l'Ancien et du Nouveau Testament : « Lorsque nous écoutons un psaume, une prophétie, la loi..., tout notre effort doit consister à y voir le Christ, à y reconnaître le Christ », nous dit dans son enseignement profond saint Augustin (*Enarr. in Psalm.* XCVIII, 1 ; *M. L.*, XXXVII, 1260), qui, sans cesse, puise dans les pages inspirées un substantiel aliment spirituel pour les âmes.

A ces profondes paroles du grand Docteur et évêque d'Hippone font admirablement écho celles d'un autre grand Docteur et évêque, le premier patriarche de Venise, saint Laurent Justinien, dont l'enseignement sur la valeur pastorale et sanctifiante des Saintes Ecritures Nous est devenu familier. Nous le proposâmes, il y a presque quatre ans, dans une « lettre pastorale » au clergé et aux fidèles de Venise (cf. A. G. Roncalli, *la Sacra Scrittura e san Lorenzo Giustiniani*, dans *Rivista biblica*, 1958, p. 289-294). Ecoutez avec quels accents il parle du Livre sacré, dans son livre *De contemptu mundi* : « Pour éviter les pièges de la sagesse humaine, voici les oracles des prophètes, les écrits des apôtres, la vaste érudition des saints, qui vous parlent en leur nom, mais parce que Jésus est en eux... Oh ! combien vaste et grande est l'autorité des divines Ecritures ! Quel trésor de vérité sous le voile des paroles. Vérité toute sainte, toute ornée de sublimes sentences. Rien d'impur dans le divin Livre, rien d'ambigu, rien de vain, rien qui ne mérite le respect. Vérité splendide en elle-même : elle donne aux hommes une haute et aimable intelligence, elle forme les croyants, nourrit ceux qui l'aiment, guide ceux qui cheminent ici-bas, répand la joie en ceux qui espèrent ; car chaque fois que nous lisons les Ecritures, c'est Jésus que nous écoutons ; il nous parle, nous rend patients et nous console. » (*Divi Laurentii Justiniani... Opera omnia*, Venise 1721 : *de contemptu mundi*, p. 422 *sq.*)

Votre tâche est essentiellement sacerdotale, elle doit être animée de ce zèle qui ne vise qu'aux besoins des âmes et aux dangers qui les menacent ; zèle constamment préoccupé des nécessités et des désirs aussi de vos anciens élèves, à présent épars dans le monde, pour leur donner les orientations, les directives, les adaptations nécessaires à leur vie d'étude et d'enseignement pour former les nouvelles générations de jeunes prêtres.

Fidelite au magistere de l'Eglise

A cette lumière, on comprend facilement l'exigence fondamentale, déjà mentionnée, d'une absolue *fidélité au dépôt sacré de la foi et au magistère de l'Eglise*. La lettre de fondation de l'Institut biblique vous confie la charge délicate de promouvoir une saine doctrine

(7) *D. C.*, n° 999 du 14 septembre 1947, col. 1173.

(8) *D. C.*, *loc. cit.*, col. 1166.

biblique « selon l'esprit de l'Eglise catholique », c'est-à-dire qui soit « conforme aux règles déjà établies ou à établir par ce Siège apostolique ». (Cf. *A. A. S.*, I, 1909, p. 448.) (9) Si cette fidélité à l'Eglise, « *columna et firmamentum veritatis* » (*I Tim.*, III, 15), est exigée de tous les dignes fils de l'Eglise, à plus forte raison doit-elle être la devise de ceux qui, comme vous — en vertu de la volonté formelle du Siège apostolique et d'une sublime vocation — s'adonnent à l'étude des profonds et impénétrables secrets de Dieu, contenus dans le saint Livre. Etant donné qu'il s'agit de sublimes réalités, il est donc nécessaire que celui qui aime la vérité et ne veut pas y changer « un seul iota ou un seul trait » (*Matth.*, V, 18), s'en tienne avec la plus grande fidélité au magistère de l'Eglise.

Pour joindre le sérieux scientifique absolu à la pleine soumission au dépôt sacré de la foi et à l'enseignement du magistère ecclésiastique, il faut faire preuve dans la pratique de beaucoup de pénétration et de patience : on doit, en effet, établir clairement, d'une part, le vrai sens et le degré de certitude d'une conclusion scientifique et, d'autre part, le sens et la portée de la doctrine théologique ou d'une décision du magistère de l'Eglise. Seuls le savoir profond et sérieux et la parfaite docilité au *sensus Ecclesiae* peuvent faire trouver la juste réponse aux différents problèmes et préserver les chercheurs de déplorables erreurs.

Qu'on veuille bien Nous permettre ici de rappeler ce que Nous avons dit à l'occasion du récent Synode romain, dans le second discours au clergé : « la grâce du Seigneur procure une intime satisfaction aux bonnes volontés nourries et fortifiées par la belle culture, puisée non à de petites sources mais à ces ouvrages solides que notre époque est, elle aussi, capable de produire, en humble mais courageuse émulation avec les grandes publications du passé, des Pères, des écrivains et des Docteurs de l'Eglise, toujours maîtresse de vérité dans tous les siècles.

Voici l'avertissement que donne saint Pierre dans sa seconde Epître au sujet de l'attention spéciale que requièrent les études bibliques : « [...] Vous faites bien d'y prêter attention, comme à une lampe qui brille dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour vienne à poindre et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. Mais sachez avant tout qu'aucune prophétie de l'Ecriture ne procède d'une interprétation propre... (10). » (*II Pierre*, I, 19-20.)

Que la prière soit l'aliment de vos études

Vénérables frères et chers fils, la tâche n'est, certes, pas facile, et l'étude seule ne saurait suffire. Il faut implorer la lumière réconfortante du Saint-Esprit, « qui pénètre tout, même les profondeurs de Dieu » (*I Cor.*, II, 10), et l'assistance de ses dons de sagesse et de conseil, de science et de piété. Que la prière soit donc l'aliment et la respiration de votre vie de savants, suivant l'avertissement de saint Augustin : « Qu'ils prient afin que leur intelligence s'ouvre. Il est en effet dit dans le
Livres qu'ils étudient : le Seigneur donn
la sagesse, devant lui sont la science et l'intel
ligence. » (*De doctr. chr.*, III, 56 ; *M. L.*, XXXIV
89 *sq.*) Nous vous rappelons donc la précieus
consigne de saint Pie X : « Je vous laisse l
Sacré-Cœur » ; ce Cœur doux et humble es
une sauvegarde contre toute présomption e
toute vanité intellectuelle, et il renferme « tou
les trésors de la sagesse et de la science. »

Ainsi seulement est assurée la pleine fécon
dité de la haute mission de votre Institut. E
c'est en progressant avec confiance dans cett
voie de travail humble, de fidélité filiale
l'Eglise, de prière intense qu'il sera assuré d
l'indéfectible protection divine même pou
l'avenir.

C'est ce que Nous vous souhaitons de tou
cœur et que Nous demandons au Seigneur e
de ferventes supplications ; et, en gage de
dons célestes et, comme nouvelle marque d
Notre bienveillance, Nous sommes heureu
de vous donner, à vous tous, membres d
l'Institut biblique pontifical — supérieurs, pro
fesseurs, élèves, anciens élèves et bienfaiteur
— Notre bienfaisante Bénédiction apostoliqu
en souhaitant qu'elle soit pour vous « grâc
et paix de la part de Dieu notre Père et d
Seigneur Jésus-Christ ». (*II Thess.*, I, 2.)

(9) *Actes de Pie X*, Bonne Presse, t. V, p. 67.
(10) *D. C.*, n° 1323 du 6 mars 1960, col. 267.

Ce qu'est l'Institut biblique pontifical

Allocution de S. Em. le cardinal Bea

Avant l'allocution de S. S. Jean XXIII que l'
vient de lire, S. Em. le cardinal Bea avait fait
exposé sur les origines, les buts et les activités
l'Institut biblique pontifical où il a enseigné pe
dant trente-cinq ans et dont il fut recteur penda
dix-neuf ans. Après les salutations d'usage, q
l'Osservatore Romano *rapporte en style indire*
le cardinal a poursuivi (1) :

Projeté par Léon XIII, l'Institut fut fondé p
saint Pie X, pour répondre aux besoins urgents
l'Eglise, c'est-à-dire, à ce moment-là, le dang
moderniste. Il s'agissait de bien former des ex
gètes à un travail vraiment scientifique pour co
battre le modernisme qui se répandait facilem
dans certains milieux manquant d'exégètes so
dement préparés. On ne peut nier que l'Insti
ait vraiment répondu à l'attente de son fondat
parce que, jusqu'à maintenant, il a donné plus
1 200 professeurs d'Ecriture sainte pour le mon
entier, et, au début de sa cinquantième année,
comptait 193 élèves de 36 pays, 82 du clergé sé
lier, provenant de 77 diocèses, et 109 du cle
régulier, provenant de 41 familles religieus
L'Institut n'a évidemment pas connu ce
affluence au cours de toutes les cinquante ann
de son existence, du fait des deux guerres m
diales.

Par ailleurs, l'Institut a été grandement a
dans son succès par le droit qui lui a été acco
de conférer tous les grades académiques, y comp
le doctorat (*laurea*), et par les dispositions de
sacrée congrégation des Séminaires et Univers

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte ita
publié par *l'Osservatore Romano* du 19 février 1960

xigeant de tous les professeurs d'Ecriture sainte ctuellement au moins la licence en sciences ibliques. Ceux-ci, en effet, ne limitent pas leur ctivité à l'enseignement, mais organisent dans eur pays, et maintenant aussi dans les missions, les conférences, des journées ou des semaines bibliques, publient des éditions de la Sainte Ecriure et d'autres livres qui aident à mieux la comprendre.

Dans l'idée de son saint fondateur, l'Institut ne levait pas se limiter au seul enseignement élémenaire, mais il devait disposer des moyens nécesaires correspondant aux besoins du temps, aux nécessités de l'Eglise et au progrès des sciences bibliques. En d'autres termes, les professeurs de 'Institut, dans l'esprit de Pie X, devaient se mainenir à la hauteur des études bibliques et des études annexes pour pouvoir enseigner et écrire avec une véritable autorité scientifique et théologique. Aujourd'hui, on peut affirmer que dans le ravail de l'Institut les besoins immédiats de 'époque mouvementée de la fondation sont dépassés. Les travaux scientifiques des professeurs ne visent plus à réfuter le modernisme ni à répondre au rationalisme, mais à développer les résultats des recherches archéologiques sur les monuments et les documents écrits, étudier les ivilisations et leur application au contenu de la Sainte Ecriture. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut aborder avec fruit des problèmes jusqu'alors nconnus.

A cette fin, l'Institut utilise les moyens adéquats, et d'abord ses publications, dont les foncions sont doubles : faire connaître les résultats des recherches archéologiques, historiques et linguistiques, et discuter leur portée pour la science biblique. L'une de ces revues, publiée par les proesseurs de l'Institut, *Biblica*, publie des articles et des recherches d'ordre scientifique. Son prestige est accru par l'*Elenchus bibliographicus biblicus* qui lui est adjoint, rendant compte systématiquement des publications bibliques ou publications analogues. En 1921, un an après la publication de *Biblica*, est parue l'autre revue, *Verbum Domini*, destinée à aider les prédicateurs et pasteurs d'âmes dans leur ministère, en présentant les questions bibliques d'une manière adaptée.

Dès le début, l'Institut s'est occupé des sciences orientales, d'où naissent beaucoup de problèmes nouveaux. La sacrée congrégation des Séminaires et Universités a officiellement reconnu l'importance de ces études en érigeant auprès de l'Institut la « Faculté pour les études de l'Orient ancien », avec le droit de conférer aussi des titres et des grades académiques. La même année, en 1932, vit aussi la naissance de la revue *Orientalia*, en même temps que la publication d'une série d'écrits portant le même nom. *Orientalia* prit ensuite le titre de *Analecta Orientalia*, elle en est aujourd'hui à son trente-septième volume. Parmi les publications de ce genre, qu'il nous suffise de mentionner le *Diatessaron* persan, du P. Giuseppe Messina.

En 1927, fut fondée à Jérusalem une succursale de l'Institut qui a contribué à encourager et à faciliter les voyages en Terre sainte, complétant ainsi la formation des élèves. C'est de Jérusalem que sont dirigées les fouilles entreprises par l'Institut à Teleilât Ghassûl, dans la vallée du bas Jourdain, où l'on a découvert une civilisation jusqu'alors inconnue, appelée communément « ghassulienne ». Les résultats de ces fouilles ont été publiées dans deux volumes récents. Les fouilles elles-mêmes ont été reprises récemment.

Il y a aussi des publications purement bibliques, en général plus connues, éditées par la Faculté biblique : *Biblica et Orientalia, Monumenta biblica et Ecclesiastica, Analecta Biblica*. Cent huit études ont déjà paru sous le titre : *Scripta Pontifici Instituti Biblici*, et l'édition critique du texte grec et latin du Nouveau Testament du P. Merk en est à sa huitième édition. Sont très appréciés : le *Lexicon hebraicum et aramaicum Veteris Testamenti*, du P. Zorell, la *Sacra Biblia, tradotta dai testi originali*, dirigée par le P. Vacarri, la *Grammaire de l'hébreu biblique* du P. Joüon, et le *Liber Psalmorum cum Canticis Breviarii romani*, dont la traduction latine a été prise pour le Bréviaire romain, selon le désir de Pie XII (2).

Cette activité scientifique et ces éditions sont grandement aidées par la bibliothèque de l'Institut qui augmente chaque année d'un millier d'ouvrages choisis, sans compter ses 500 collections de périodiques.

L'on ne s'étonnera donc pas que l'espace offert par le siège primitif du palais Muti-Papazzurri soit devenu insuffisant pour l'activité de l'Institut. Déjà, à l'occasion des pactes du Latran, on avait pensé à lui donner un immeuble voisin, mais ce n'est qu'en 1944, grâce à une contribution personnelle de Pie XII, qu'il fut organisé à cette fin et en octobre 1949 il fut destiné à l'enseignement.

L'Osservatore Romano *rapporte ensuite en style indirect les paroles de conclusion où le cardinal exprimait sa reconnaissance pour l'aide apportée par les différents Papes à l'Institut et confiait l'avenir de celui-ci au Sacré-Cœur de Jésus.*

---

(2) Cf. *D. C.*, n° 939 du 27 mai 1945, col. 385.
On a annoncé récemment qu'une Commission présidée par S. Em. le cardinal Bea travaillait à une révision de cette traduction pour tenir compte des critiques qui lui ont été faites, certains insistant sur la valeur du « latin chrétien » (la traduction de la Commission biblique était en latin classique), d'autres faisant valoir la difficulté que présente la récitation en chœur du nouveau psautier (*la Croix*, 1er mars 1960).

La mort du cardinal Stepinac

L'allocution du Saint-Père

Le 10 février, à 14 h 45, est mort dans son illage natal de Krasic, en Croatie, où il achevait, en résidence forcée, les seize années de prison auxquelles il avait été condamné en 946 (1), le cardinal Alojzije Stepinac, l'héoïque archevêque de Zagreb. Un office solennel pour le repos de son âme a été célébré en la basilique Saint-Pierre le 17 février au cours duquel, avant de procéder à l'absoute, le Saint-Père a prononcé l'allocution suivante (2) :

MESSIEURS LES CARDINAUX,
VÉNÉRABLES FRÈRES,
ET CHERS FILS,

Cette cérémonie funèbre inaccoutumée, ici, dans la basilique de Saint-Pierre, pour un cardinal ne faisant pas partie de la Curie, pour

---

(1) Voir *D. C.*, n° 982 du 19 janvier 1947, col. 72-88.

(2) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 18 février 1960. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

l'âme bénie du cardinal Louis Stepinac, archevêque de Zagreb, des raisons extraordinaires de respect et de religieuse affection l'ont inspirée à Notre cœur. Elle Nous était trop chère, cette figure simple et noble de père et de pasteur de l'Eglise de Dieu : ses quinze années de malheurs et d'exil dans sa propre patrie et la dignité sereine et confiante de sa longue souffrance l'ont imposée à l'admiration et au respect du monde entier.

Les circonstances de sa mort ont rappelé à ses fils spirituels les plus proches le grand exemple de patience invincible qu'il a donné à tous durant tant d'années de confinement, si près de leurs demeures, et elles ont répandu, tel un glas, une tristesse et une désolation qui évoquent le chant de la liturgie du Samedi saint auprès du tombeau du Sauveur Jésus : « Notre pasteur, source d'eau vive, s'en est allé ; à sa mort, le soleil s'est obscurci. » Au moment de son départ pour les régions éternelles, le soleil lui-même s'est en effet assombri dans le ciel pluvieux et triste de ces jours d'hiver.

Une reproduction vivante du bon Pasteur

Durant ses vingt-six années d'épiscopat, le cardinal Stepinac a été pour son illustre archidiocèse une reproduction vraiment vivante du bon et divin Pasteur, toujours fidèle et édifiant ; dans son inlassable et ardente activité apostolique d'abord, puis au cours de ses dernières et trop longues années de douloureux confinement, il accumula une telle richesse de mérites que le Père céleste les a sûrement fait retomber en pluie de grâces et de bénédictions sur toutes les familles et sur tous les fidèles de la fervente et pieuse Croatie.

En ces dernières semaines, l'humble successeur de saint Pierre, en qualité d'évêque de Rome, a eu la grande consolation du Synode diocésain, où la sainte intimité du Pasteur et de son troupeau — clergé et peuple — s'est souvent et agréablement alimentée de la familiarité avec l'aimable splendeur de Jésus, contemplé comme le divin Pasteur « qui donne sa vie pour ses brebis ». (*Jean,* x, 11.)

Eh bien ! en partant pour le ciel, l'âme du cardinal archevêque Louis Stepinac nous répète encore ce grand enseignement et ce divin exemple du chapitre x de saint Jean. Quant à nous, prions pour l'heureuse glorification de cette âme d'élite ; du haut du ciel, elle nous répondra comme pour sceller notre renouveau de ferveur pastorale, pour nous encourager au travail et au sacrifice.

Chers frères et fils, Nous ne voulons pas oublier la grave invitation de son testament à pratiquer constamment le pardon et la paix. Comme elle est touchante, comme elle est émouvante sa demande de pardon à tous ceux qu'il aurait pu — même avec une parfaite bonne foi et dans une charitable intention — offenser, ne fût-ce que légèrement ! Comme elle est sublime son insistance à répéter, pour tous ceux qui l'ont fait souffrir si injustement, les suprêmes paroles de Jésus mourant : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » (*Luc,* xxiii, 34.)

Grande affirmation que celle-là : « Ils ne savent pas ce qu'ils font » ; immense commisération qui pénètre d'une lueur tragique le mystère de la perversion humaine concernant le sens de la vie individuelle et collective, mystère dont nous sommes témoins.

Le geste de pitié des autorités yougoslaves

Dans cette grande tristesse, c'est pour Nous une consolation de percevoir çà et là des étincelles de pitié humaine.

Pour le Christ mort et pendant à la croix, les évangélistes, tous les quatre, nous rapportent le geste de Pilate permettant qu'on remît le corps exsangue du condamné au pieux Joseph d'Arimathie qui lui en avait fait la demande, et le geste de Nicodème apportant un copieux mélange de myrrhe et d'aloès pour la sépulture. Dans l'immense douleur qui continue de pénétrer Notre âme, Nous notons le geste des autorités supérieures qui, à l'exemple de l'ancien gouverneur romain, ont autorisé une manifestation de piété populaire autour de la dépouille vénérée de l'illustre pasteur et père, manifestation qui, dans toutes les humbles demeures, restera pour toute une génération comme un souvenir sacré et un appel perpétuel à l'élévation spirituelle et à la tendresse humaine et chrétienne (3).

Oh ! pourquoi, après le sacrifice accompli par cet éminent prêtre et pontife, ne serait-il pas désormais permis à toutes les âmes droites et bonnes de saluer, au moins de loin, le retour d'une paix civile et religieuse ? Une paix qui, dans le respect d'une noble et forte tradition, imprimerait à tous un nouvel élan vers les idéals les plus élevés, inspirés de l'esprit du Christ, et s'accompagnerait d'une loyale et harmonieuse collaboration dans la recherche et dans la réalisation de la véritable prospérité dont l'effet serait de rendre moins triste et plus acceptable la vie au sein de la société humaine.

La prière du Sacré-Collège

Que la prière liturgique qui monte de no[s] lèvres et de nos cœurs, à travers les volute[s] de l'encens, implore encore une fois la paix e[t] la gloire céleste pour le regretté défunt car-dinal Stepinac. Nous savons qu'à cette prièr[e] s'unissent intimement tous les vénérable[s] membres du Sacré-Collège cardinalice, ici pré-sents, ou qui, sur tous les points de la terr[e] entendent s'associer à la tristesse du Pèr[e] commun, avec des sentiments de touchant[e] fraternité, comme pour exprimer les condo-léances de l'Eglise universelle. Le cardina[l] Louis Stepinac ne put, même une seule foi[s] revêtir la pourpre si bien méritée et si glo-rieuse hors de son pays natal et du lieu où [il] était relégué ; mais Nous voulons pieusemen[t] croire et espérer que, maintenant, environn[é] de grâce et de lumière, il étendra sa protectio[n] sur tout le Sacré-Collège, dont il reste l'écl[at]

(3) Alors que la tombe du cardinal Stepinac éta[it] déjà creusée dans l'église de Krasic, le directeur [de] la Commission des Affaires religieuses de la Rép[u]blique populaire de Croatie a permis, le 12 févri[er,] que les funérailles [a]aient lieu en la cathédrale [de] Zagreb le lendemain.

tante gloire, sur toute la Sainte Eglise et sur la Yougoslavie tout entière.

Il est encore une grâce particulière que Nous voulons demander avec lui : la santé, la conservation et la guérison d'un autre illustre et si cher confrère, le cardinal François Koenig, archevêque de Vienne, dont l'admirable élan de charité fraternelle, qui l'a poussé à rehausser de sa présence les funérailles solennelles du cardinal de Zagreb, fut l'occasion d'un accident de voyage, dont les conséquences font craindre pour sa précieuse existence (4).

⁂

Oh ! quelles souffrances, chers frères et fils, quelles souffrances nous viennent de ces mystérieuses vicissitudes de la vie quotidienne pleine de dangers. Celles-ci nous poussent dans les bras de Jésus, comme les premiers disciples sur le lac de Galilée : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » (*Matth.*, VIII, 25.)

Nous avons l'assurance que le Seigneur Jésus sauvera son Eglise et, à l'heure de la tristesse, Nous aimons entendre à nouveau ses paroles, même si elles Nous disent avec un accent de reproche : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? » (Cf. *Matth.*, XIV, 31.) Mais Jésus aime qu'on l'invoque. Unissons-nous dans cette supplication aux fils de la toujours chère *Austria fidelis*, pour le prompt rétablissement de la robuste santé de leur si méritant et si ardent pasteur qui, dans son geste d'exquise fraternité, voulait se faire le noble représentant de tous les cardinaux et de tout l'épiscopat de l'Eglise catholique.

Ç'en est assez, ô Seigneur ! Ç'en est assez. *Per singulos dies benedicimus te*, même si c'est un jour de tristesse. *Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te. Amen, et semper amen.*

---

(4) En se rendant à Zagreb où il devait présider les obsèques du cardinal Stepinac, S. Em. le cardinal Koenig a eu un grave accident de voiture. Hospitalisé à Varazin, en Croatie, il a pu par la suite, une fois hors de danger, regagner Vienne en hélicoptère.

Le message des cardinaux français

Les cardinaux français ont adressé le 12 *février le télégramme suivant au Saint-Père* (1) :

Profondément émus décès cardinal Stepinac, partageons douleur Votre Sainteté en union avec tous membres Sacré-Collège. Assurés d'interpréter pensée épiscopat français, demandons prières pour vénéré défunt et pour tous chrétiens connaissant épreuves semblables aux siennes. Prions Votre Sainteté agréer filial hommage.

† Achille, card. Liénart.
† Pierre-Marie, card. Gerlier.
† Clément, card. Roques.
† Maurice, card. Feltin.
† Paul, card. Richaud.

---

(1) *La Croix*, 13 février 1960.

Dernière lettre connue du cardinal Stepinac

En décembre 1959, *les autorités yougoslaves avaient voulu impliquer le cardinal Stepinac dans le procès qui a abouti à la condamnation du P. Cyrille Kos, directeur spirituel du séminaire de Djakovo (ou Srijem), à sept ans de prison, et de cinq professeurs et deux séminaristes du même séminaire à des peines allant de deux ans et demi à six ans de prison, pour « activités antigouvernementales ». Voici la lettre adressée, le* 4 *décembre* 1959, *au tribunal de district d'Osijek, où le cardinal expose au juge les motifs pour lesquels il lui est impossible de se rendre à sa convocation* (1).

A l'organisme du pouvoir gouvernemental qui aurait dû m'interroger, au sujet de la citation que m'a adressée le tribunal de district d'Osijek :

J'ai bien reçu la citation du tribunal de district au sujet du procès « Cyrille Kos et autres ». J'ai l'honneur de vous faire savoir que je ne peux répondre à cette citation, bien qu'en 1953 j'aie répondu à celle qui m'a été adressée par le même organisme, afin d'examiner le contenu d'une enveloppe que j'avais reçu directement du Vatican. Cependant, il ne doit pas être dit que je provoque des conflits ou que je suis irrespectueux.

Mes raisons de ne pas répondre sont les suivantes :

Les lettres trouvées au cours des perquisitions

1. Selon des informations qui m'ont été données il y a quelque temps, la U. D. B. A. (2) a découvert, dans différentes parties du pays, de nombreuses lettres écrites par moi, par exemple celles qui ont été trouvées au cours de la perquisition faite au séminaire de Djakovo dont l'abbé Cyrille Kos était le directeur spirituel.

Dans ces lettres je répondais aux prêtres qui m'avaient envoyé leurs vœux. Si l'on peut prouver que quelques-unes de ces lettres ont été écrites par moi (et donc que ce ne sont pas des copies), je ne les renierai pas, parce que je les ai écrites en qualité de supérieur légitime, soit à un prêtre de mon diocèse, soit à d'autres ecclésiastiques ou amis pour les réconforter et les encourager.

Si je dois mourir pour cela, j'y suis prêt, car je ne me considère pas coupable de la moindre infraction du fait de ces lettres.

Les années de prison m'ont conduit au bord de la tombe

2. L'autre raison pour laquelle je ne peux pas répondre à cette citation est la suivante :

J'ai été condamné, par un tribunal populaire suprême de la République populaire de Croatie, le 11 octobre 1946, à seize ans de travaux forcés, d'abord à la prison de Legoplava, puis à Krasic, où je suis actuellement interné. Cette sentence fut considérée par tout le monde civilisé comme l'homicide juridique d'un innocent. Cela fut même

---

(1) Traduction (d'après le texte anglais publié par l'Agence catholique américaine *N. C. W. C. News Service*, 22 février 1960), sous-titres et notes de *la D. C.*
(2) La police secrète yougoslave.

reconnu par certains dirigeants de la République populaire fédérale de Yougoslavie, lors de leur rencontre avec le professeur Ivan Mestrovic, aux Etats-Unis. Tout cela m'a été dit de vive voix par le professeur Mestrovic, lorsqu'il est venu me voir cette année à Krasic. Il connaît leurs noms (3).

A la suite de la condamnation qui a scandalisé le monde entier, mon état de santé a tellement périclité, au cours des treize années que j'ai passées en prison et en réclusion, que je suis au bord de la tombe. Nos docteurs et des docteurs étrangers ont fait tout ce qui était possible pour prolonger ma vie, mais il ne m'ont pas rendu la santé.

Jusqu'à maintenant, ils m'ont extrait 34 litres de sang et cela n'est pas encore suffisant. Ils ont dû m'opérer des deux jambes pour me sauver d'une mort imminente par thrombose.

A la suite de ces opérations, je suis pratiquement un invalide qui marche dans sa maison avec une canne en traînant les pieds. De plus, depuis cinq ans, je souffre de la prostate et, malgré les nombreux médicaments que je prends, je ne suis presque jamais sans souffrir.

Je ne mentionnerai pas l'infirmité mortelle qui m'a frappé, il y a deux ans, lorsque les journalistes ont annoncé que j'étais presque mort. Je ne rappellerai pas non plus les nombreuses autres infirmités dont je souffre, la bronchite, par exemple. J'en ai souffert pendant des années. Lorsque le docteur Sercer a demandé que je sois autorisé à aller au bord de la mer, cela a été refusé.

La gravité de mon état de santé est mieux connue du curé de Krasic et des religieuses qui, souvent, passent des journées entières à mon chevet. Bien souvent, la souffrance m'empêche de célébrer la messe, même le dimanche.

Chaque jour, je passe de nombreuses heures en chaise longue, avec mes jambes enflées surélevées, pour faciliter la circulation du sang.

Je sais que l'on dira : « Est-ce que nos gardes ne vous voient pas marcher dans la cour, aller à l'église, parler avec les enfants, etc. ? »

Oui, je vais à l'église, lorsque je le peux (ce qui souvent n'est pas le cas), pour accomplir mon devoir, au moins de cette façon, pour adresser aux gens des paroles d'enseignement et d'encouragement, et pour aider le curé de Krasic. Aucun prêtre ne peut venir des villes voisines pour l'aider, comme c'était la coutume auparavant depuis de nombreuses années.

Je marche aussi dans la cour, ou, plus exactement, je me traîne de mon mieux avec ma canne pour prendre un peu d'air frais, comme le docteur me l'a recommandé et pour prendre le plus d'exercice possible. J'ai dit aux docteurs qu'il

---

(3) Ivan Mestrovic, sculpteur croate, professeur à l'Université Notre-Dame aux Etats-Unis, a publié dans *Hrvatska Revija*, à l'occasion du 10e anniversaire de la condamnation du cardinal Stepinac, un article daté du 18 août 1956 dans lequel il cite ces paroles de M. Milovan Djilas qui était alors un des chefs du parti communiste yougoslave, le premier après Tito : « Je pense, et je ne suis pas le seul, que Stepinac est un homme intègre... Il fut condamné innocent, mais il est fréquent dans l'histoire que des justes aient été condamnés pour répondre à des exigences politiques. » Et cette déclaration d'un autre chef communiste : « ... S'il avait cédé sur une seule chose, il serait libre aujourd'hui et nous aurait évité des déboires... Si seulement il avait proclamé l'Eglise croate, nous l'aurions porté aux nues. » (Cet article est reproduit intégralement dans *le Dossier du cardinal Stepinac*, par le R. P. DRAGOUN. Nouvelles Editions latines, p. 267-272.)

ne m'était pas possible de marcher (je n'ai pas marché pendant un an), non pas parce que cela m'a été formellement interdit, mais à cause de l'attitude des gardes qui me suivent partout.

« JE SAIS OU EST MON DEVOIR ET JE L'ACCOMPLIRAI SANS CRAINDRE PERSONNE »

Si je combats l'idéologie du Parti, étant convaincu qu'elle est absolument fausse, est-ce là lutter contre l'Etat ?

S'il est légal, pour le parti communiste yougoslave de persécuter l'Eglise catholique, de la mettre à feu et à sang depuis quinze ans, d'en séparer les hommes, d'empêcher le baptême des enfants, d'empêcher l'instruction chrétienne de la jeunesse et la célébration des mariages religieux ; s'il est légal, pour le parti communiste yougoslave, de détruire les institutions et les écoles catholiques, ainsi que les presses, les journaux catholiques et leurs propriétés et de commettre de nombreux actes de persécution, comment pourrait-on oser m'accuser de crime si j'élève la voix pour la défense des choses sacrées du catholicisme ?

Aurais-je violé la charte des droits de l'homme des Nations Unies ; ou bien cette charte n'a-t-elle pas été violée par d'autres depuis, avec les sanglantes injustices et les nombreuses persécutions ? Certains voudraient me torturer par de longs interrogatoires sur des questions dont jamais je ne me reconnaîtrai coupable.

Ne vous suffit-il pas de savoir que certains de vos dirigeants ont avoué ouvertement au professeur Mestrovic qu'ils n'avaient pas de motif pour m'intenter un procès, et que, cependant, ce procès a pratiquement eu lieu, dont la conséquence a été de me conduire à la mort, comme je l'ai dit plus haut ?

Je vous dis donc que je suis un homme avec les deux pieds déjà dans la tombe et prêt à y descendre. Etant sérieusement malade, je ne peux pas répondre à votre citation. Dans ce cas, on essaiera de me torturer de questions soit sur mon lit de douleur, soit pendant mes pénibles promenades dans la cour, mais je refuse dès maintenant de donner la moindre réponse. De plus, je décline toute responsabilité pour le scandale public qu[i] en résultera lorsque la presse mondiale fera connaître les attaques perpétrées contre un homme à demi mort.

Si l'organisme du gouvernement considère que je meurs trop lentement, alors, qu'il ordonne ma liquidation physique, comme il a ordonné ma liquidation juridique, il y a quatorze ans.

Saint Cyprien avait donné vingt-cinq pièces d'o[r] au bourreau qui devait le décapiter. Je n'ai pas d'or, je peux seulement prier pour la personne qui éventuellement, m'exécutera, en demandant a[u] Seigneur de lui pardonner pour l'éternité et de m[e] permettre de mourir en paix.

Si vous m'avez provoqué à parler de mon trai[-] tement inhumain pendant ces longues années, n[e] le prenez pas en mal. Les Romains disaient *« Sunt certi denique fines*. Il y a tout de mêm[e] certaines limites. »

Mes gardiens peuvent continuer à monter l[a] garde, en exécution de vos instructions, ainsi qu'[à] rendre ma vie impossible, mais je sais où es[t] mon devoir. Avec la grâce du Seigneur, je l'accom[-] plirai jusqu'au bout, sans la moindre haine, san[s] la moindre vengeance contre quiconque, mais, e[n] même temps, sans craindre personne.

Le testament spirituel du cardinal Stepinac

Voici le testament spirituel que le cardinal archevêque de Zagreb a adressé aux fidèles de son archidiocèse (1) :

A MES TRÈS CHERS DIOCÉSAINS,

La divine Providence, dans ses impénétrables desseins, a bien voulu me confier, il y a de nombreuses années, la charge de pasteur de vos âmes. Je suis convaincu qu'il se trouvait dans notre diocèse beaucoup de prêtres plus savants, plus vertueux et plus méritants que moi, car il y avait à peine trois ans et demi que j'avais reçu l'ordination sacerdotale et j'étais inconnu de tous. Si, aujourd'hui, je me demandais pourquoi le Seigneur a bien pu me choisir pour cette fonction, je devrais recourir aux paroles de saint Paul aux Corinthiens : « C'est ce qui était insensé aux yeux du monde que Dieu a choisi pour confondre les sages ; et c'est ce qui était faible au gré du monde que Dieu a choisi pour confondre les forts ; et Dieu a choisi la bassesse et l'opprobre du monde, ce qui n'est rien, pour réduire au néant ce qui est, afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu. » (*I Cor.*, I, 27-29.)

Depuis le jour de mon élection, bien des années se sont écoulées, toutes orageuses et difficiles, et, à la fin, ma fibre en a été brisée. Je sens que je ne resterai plus longtemps avec vous. J'ai intimement conscience que je n'étais pas sans défauts, et ce sentiment est encore renforcé si j'évoque ces paroles de saint Jean : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes et la vérité n'est point en nous. » (*I Jean*, I, 8.) Si j'ai fait du mal à quelqu'un, je lui en demande sincèrement pardon ; et je pardonne de tout cœur à ceux qui m'en ont fait au cours de ma vie. En agissant autrement, je ne serais pas digne de me présenter devant le Christ Rédempteur qui, sur la croix, pria pour ses bourreaux : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » (*Luc*, XXIII, 34.)

L'ILLUSION DES ATHÉES QUI VEULENT VOUS RENDRE HEUREUX SANS DIEU

En prenant congé de vous, mes chers fidèles, je crois nécessaire de vous adresser quelques mots qui soient comme mon testament spirituel. Je veux, en effet, même après ma mort, faire tout ce que je puis pour écarter de vous les dangers qui vous menacent et accroître votre bonheur, pour autant qu'il est possible en cette vallée de larmes. Je considère que c'est d'autant plus nécessaire que, très chers diocésains, vous constituez une bonne partie du peuple croate, au milieu duquel la divine Providence m'a assigné ma tâche pastorale. Ce que je vais vous dire sera également utile aux autres.

Au milieu de nous se sont infiltrés des hommes athées qui, bien qu'en minorité (à l'heure où j'écris, ils sont à peine 2 %) (2), ont tout fait pour arracher le nom de Dieu de vos âmes et vous rendre — disent-ils — heureux même sans Dieu. Mais moi, mes très chers fidèles, au moment de quitter ce monde, je dois vous dire, à propos de toute tentative de ce genre, ce que disait le prophète Isaïe : « Mon peuple, ceux qui te dirigent s'égarent et ils ruinent le chemin où tu dois passer. » (*Is.*, III, 12.) N'avez-vous donc jamais entendu ce que dit le poète inspiré du Seigneur : « Si Yahvé ne bâtit pas la maison, en vain travaillent ceux qui la bâtissent ; si Yahvé ne garde pas la cité, en vain la sentinelle veille à ses portes. » (*Ps.*, CXXVI, 1.) Vouloir être heureux sans Dieu, c'est vouloir construire la tour de Babel dont l'érection provoqua la confusion des langues parmi ses constructeurs et leur dispersion à travers le monde. Ainsi en adviendra-t-il sûrement dans l'avenir ! Toute tentative d'assurer la culture, la civilisation et le bien-être à un peuple, sans le secours de Dieu, signifie sceller sa perte dans le temps et dans l'éternité. C'est pourquoi, chers fils, moi aussi, au moment de prendre congé de vous, je vous adresse les paroles de saint Paul aux Philippiens. « Tenez ferme dans le Seigneur, mes bien-aimés. » (*Phil.*, IV, 1.) C'est seulement dans le Seigneur que réside le vrai bonheur temporel et éternel ; loin du Seigneur, il n'y a que perdition. N'est-il pas vrai que le fils prodigue de l'Evangile pensa lui aussi trouver le bonheur en abandonnant la maison paternelle ? Il en était parti riche, mais ensuite dans quel état se vit-il ? « Il eût bien voulu se rassasier des gousses que mangeaient les pourceaux, mais personne ne lui en donnait. » (*Luc*, XV, 16.)

Les hommes, donc, qui méprisent Dieu veulent vous éloigner de lui et vous ravaler au niveau le plus bas. Leur œuvre est maudite de Dieu, ce qui est facile à comprendre car « le Seigneur ne se laisse pas tourner en dérision ». (*Gal.*, VI, 7.) Pour finir, au lieu du bonheur qu'ils vous promettent, ils ne seront même pas capables de vous offrir le minimum nécessaire à l'homme. Il en sera toujours ainsi ; la parole de Dieu est, en effet, infaillible. Le prophète dit : « Espoir d'Israël, Yahvé, tous ceux qui t'abandonnent seront confondus ! Ceux qui se détournent de toi seront extirpés de la terre, car ils ont abandonné la source des eaux vives : Yahvé. » (*Jérémie*, XVII, 13.)

SOYEZ FIDÈLES JUSQU'AU SANG A L'EGLISE CATHOLIQUE

Dieu, grand et bon, n'a pas délaissé l'homme après sa chute dans le paradis terrestre, bien qu'il le méritât. Bien plus, il a tant aimé le monde qu'il a envoyé son Fils pour le sauver, comme dit l'Apôtre : « Il nous a délivrés de la puissance des ténèbres, pour nous transporter dans le royaume de son Fils bien-aimé. » (*Col.*, I, 13.) Ce royaume,

---

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* des 22-23 février 1960. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.

(2) Cette estimation est très proche de celle faite par M. Milovan Djilas, un des chefs du parti communiste croate. A la question que lui avait posée le sculpteur Ivan Mestrovic, réfugié aux Etats-Unis : « A votre avis, qui a davantage de partisans, Tito ou Stepinac ? », le second de Tito lui répondit : « Question difficile, mais je vous répondrai en toute honnêteté. En Croatie, nous n'avons pas plus de 3 pour 100 pour nous. Et dans toute la Yougoslavie le total ne dépasse pas le 5 pour 100. Mais qu'importe, les chrétiens aussi ont commencé par une petite minorité ». (*Le dossier du cardinal Stepinac*, par le R. P. Dragoun, p. 268.)

c'est l'Eglise du Christ, Eglise catholique, aussi vieille que la foi chrétienne. Elle n'a jamais changé sa doctrine, pas même d'un iota ; mais elle enseigne aujourd'hui tout ce qu'elle a reçu des saints apôtres. Elle a, comme vous savez, son siège à Rome et elle l'y gardera jusqu'à la fin du monde. C'est là qu'a résidé le premier Vicaire de Jésus-Christ dans le gouvernement de l'Eglise, saint Pierre ; c'est là que résident aussi ses successeurs, les Souverains Pontifes. Vous savez ce que Jésus a dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. » (*Matth.*, XVI, 18.) La règle est donc celle-ci : « Là où est Pierre, là est l'Eglise du Christ. »

Mes chers fils, demeurez fidèles, à tout prix, même au prix de la vie, si c'est nécessaire, à l'Eglise du Christ, qui a le successeur de Pierre comme Pasteur suprême. Vous savez que nos pères et nos ancêtres ont versé, durant des siècles, des fleuves de sang, pour conserver le trésor sacré de la foi catholique et pour rester fidèles à l'Eglise du Christ. Vous ne seriez pas dignes du nom de vos pères, si vous vous laissiez arracher de la pierre sur laquelle le Christ a bâti son Eglise.

En 1941, nous nous préparions à célébrer solennellement le 1 300e anniversaire de nos premiers liens avec le Saint-Siège ; la guerre a empêché cette commémoration. Mais, ni guerre, ni paix, ni bonheur, ni malheur, ne doivent nous faire vaciller dans notre détermination de rester fidèles à l'Eglise du Christ jusqu'à la mort. Nous devons répeter comme les Israélites sur les rives du fleuve babylonien : « Si nous t'oublions, ô Jérusalem, que notre bras droit soit paralysé ! » (Ps. CXXXVI, 5.) Si, parmi vous, il se trouvait quelqu'un, soit laïc, soit prêtre, qui, même un seul instant, vacillât sur ce point, que « sa maison soit loin de vous ». Vous direz peut-être que je juge trop sévèrement ? Je serais votre pire ennemi si je vous cachais la vérité. Si je parle ainsi, je le fais pour votre plus grand bien. Jésus n'a-t-il pas prévenu : « Prenez garde que personne ne vous séduise » ? (*Matth.*, XXIV, 4.)

En effet, être séparé du Christ signifie être comme le sarment taillé du cep. Le sort d'un individu ainsi séparé sera celui décrit par Jésus, durant la dernière Cène : « Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il se dessèche ; puis on ramasse ces sarments, on les jette au feu et ils brûlent. » (*Jean*, XV, 6.)

Fidélité, donc, à l'Eglise catholique, jusqu'à la tombe !

Seul l'athéisme communiste est capable de blasphémer contre Marie

Difficile serait la vie de la famille, si la mère venait à manquer. L'Eglise est la grande famille de Dieu. Dieu a donné une Mère à sa famille, c'est-à-dire la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu et notre Mère. Mes chers fidèles, nos pères et nos aïeux ont constellé notre patrie d'églises consacrées à la Très Sainte Vierge. Son effigie brillait sur les étendards de nos ancêtres quand ils allaient combattre « pour la croix et pour la liberté » ; au pied de ses autels, s'agenouillaient les pénitents, en implorant du Seigneur le pardon de leurs péchés, par l'intercession de Celle qui est le « refuge des pécheurs » ; nos aïeux mettaient en elle leur espérance, dans tous les moments difficiles de leur vie personnelle et nationale. Continuez la tradition de vos pères. Vous y êtes, du reste, exhortés par les suprêmes Pasteurs de l'Eglise, maîtres suprêmes de la foi. Si, d'un cœur sincère et persévérant, vous vénérez et aimez la Mère de Dieu, pour vous aussi se réalisera ce que prédit le sage : « Celui qui honore sa mère est semblable à celui qui accumule des trésors. » (*Eccl.*, III, 5.) Seul, l'athéisme communiste a été capable d'insérer jusque dans les manuels scolaires des blasphèmes contre la Mère de Dieu ; blasphèmes que je condamnai déjà en 1946 (3), au cours du fameux « procès », grâce auquel on espérait pouvoir effacer de notre patrie l'Eglise catholique comme d'un trait de plume. Que le Seigneur ne permette jamais que quelqu'un de vous imite ces malheureux qui insultent la Mère de Dieu ! A un tel individu s'applique la parole du même sage : « Il est maudit de Dieu celui qui irrite sa mère. » (*Eccl.*, III, 16.)

Aimez vos ennemis

Enfin, très chers fils, puisque Dieu est charité, comme dit l'Apôtre, aimez-vous les uns les autres ! Aimez-vous toujours fraternellement ! Soyez un seul cœur et une seule âme ! Mais aimez aussi vos ennemis, car c'est le commandement de Dieu : « Afin que vous soyez des enfants de votre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. » (*Matth.*, V, 45.) Que leur méchanceté ne vous empêche pas d'aimer vos ennemis : autre chose est l'homme, autre chose est sa méchanceté. L'homme, dit saint Augustin, est l'œuvre de Dieu ; la méchanceté est l'œuvre de l'homme ; aime ce que Dieu a fait, et non ce que l'homme a accompli.

Souvenez-vous aussi, parfois, dans vos prières de moi votre Pasteur dans les temps difficiles, afin que le Seigneur use de miséricorde envers moi. J'espère que le miséricordieux Jésus me fera la grâce de pouvoir prier toujours au ciel pour vous tous, aussi longtemps que le monde existera et que durera notre diocèse, afin que vous atteigniez le but pour lequel Dieu vous a créés.

Krasic, 28 mai 1957.

† Alojzije cardinal Stepinac,
archevêque de Zagreb.

(3) C.f. *D. C.*, n° 982 du 19 janvier 1947, col. 78.

— *Reine Colin ou les merveilles de l'amour dans une âme*, par le R. P. J. Issele, C. S. S. R. — Un vol. in-8° couronne, avec hors texte, de 180 pages. Prix : 6 NF. Editions Beauchesne et ses fils. Paris.

Ce titre suffit à expliquer pourquoi l'auteur dans les premières pages fait appel à des appréciations autorisées. Qui connaît Reine Colin, et même qu'en connaissait son entourage ? Sœur Reine-Marie du Sacré-Cœur ne fit qu'un rapide essai à la Visitation dont sa santé lui ferma les portes. Elle fut fille de saint François de Sales dans le monde, objet des prévenances divines, Jésus l'appelant à sa suite à s'élever jusqu'au sacrifice total du calvaire. Comme le révèle la lecture de ces pages, ces âmes que Dieu voue à la souffrance en union avec celles de son divin Fils, à l'instar de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, ont une influence insoupçonnée sur la vie des âmes. Les merveilles de la vie mystique ne doivent pas nous distraire des profondes réalités surnaturelles dont ces vies sont le théâtre. Il est bon que des biographies comme la présente nous le rappellent.

Le chrétien dans un monde athée

Lettre pastorale de Carême des évêques d'Allemagne orientale (1)

Dans notre lettre pastorale collective du Carême de 1959, nous avons dû parler de la détresse croissante de notre Eglise, et nous avons alors concentré notre attention sur « L'Eglise sous la croix ». Cette année, nous parlerons de votre vie de tous les jours, des graves difficultés de conscience dans lesquelles vous vous trouvez. « Le chrétien dans un monde athée », tel sera le sujet de notre lettre pastorale de cette année.

I. Questions cruciales

Voyons d'abord quelles sont les questions angoissantes qui se posent pour vous chaque jour, afin de pouvoir y apporter la réponse de l'Eglise.

Vous vivez dans un monde socialiste. Ce n'est pas de la doctrine politique du socialisme que nous voulons parler dans cette lettre pastorale, mais de son aspect idéologique. Ce qui est le plus dur à supporter pour un chrétien, c'est que le socialisme a un fondement idéologique inconciliable avec la foi chrétienne : le matérialisme dialectique. Le matérialisme dialectique rejette absolument toute religion parce que, selon lui, contraire à la « vraie science » et obstacle au progrès social. Et, ces derniers temps, la pression s'est accentuée pour faire pénétrer le matérialisme dialectique dans toute la vie sociale et individuelle. Tous les hommes doivent, dit-on, « vivre d'une façon socialiste ».

Cette exigence suscite dans votre vie quotidienne de graves difficultés et pose de graves problèmes de conscience. Citons quelques-unes de ces questions cruciales.

Pouvez-vous vous taire lorsque, à l'école, dans l'entreprise ou dans les réunions on calomnie l'Eglise et la foi chrétienne ?

Les parents peuvent-ils tolérer qu'à l'école leurs enfants soient l'objet de discriminations ou de railleries à cause de leur foi ?

Pouvez-vous participer aux sacrements socialistes tels que la *Jugendweihe* (2), le baptême socialiste, le mariage socialiste, pour éviter de graves préjudices ?

Pouvez-vous signer des résolutions et des engagements qui sont contraires à votre conscience chrétienne ?

Pouvez-vous soutenir la propagande athée ?

Pouvez-vous choisir une profession où l'expérience montre que vous ne pouvez pas vivre en chrétiens ?

Pouvez-vous accepter de dénoncer les autres ?

Pouvez-vous vous laisser influencer d'une façon hostile à la hiérarchie de l'Eglise par des groupements politiques qui se disent « chrétiens » ?

La réponse à ces questions et d'autres semblables est d'autant plus difficile qu'elles sont liées à des préjudices souvent graves, et même très graves, pour les individus et leurs familles.

C'est ainsi que, en définitive, vous vous trouvez devant cette question décisive : le chrétien a-t-il encore une possibilité d'agir comme tel dans cette ambiance ? Peut-il y trouver une tâche qui, spirituellement, remplisse sa vie ?

Nous savons, et Dieu en soit loué, que beaucoup d'entre vous apportent à ces questions une réponse dont la clarté leur est inspirée par le Saint-Esprit, et qu'ils en acceptent, avec un saint courage, toutes les dures conséquences. Mais nous savons aussi combien ces questions sont crucifiantes pour vous et combien vous désirez y voir apporter une réponse. C'est pourquoi nous considérons qu'il est de notre devoir de vous éclairer et, en même temps, de vous fortifier en vous parlant des épreuves qui sont les vôtres au milieu de toutes ces difficultés et de la mission que vous avez à remplir dans ce monde où vous vivez.

II. Les épreuves des chrétiens

Nous ne pouvons pas vous apporter une réponse à chaque question, en raison des multiples variétés de situations qui peuvent se présenter. Mais, ce que nous voulons vous donner, ce sont quelques principes qui vous aideront à trouver la bonne voie.

1. *Considérez votre vie chrétienne comme une imitation de Jésus crucifié.*

Tous les conseils que nous allons vous donner n'ont de sens que si vous êtes fermement décidés à être des disciples de Jésus crucifié. Il n'y a pas de vie chrétienne sans sacrifice ni renoncement, et particulièrement dans le monde où vous vivez. L'Eglise ne peut pas vous dire comment échapper aux difficultés et aux préjudices ; ce qu'elle vous montre, c'est comment marcher vers la gloire éternelle « avec une bonne conscience et une foi sincère ». (*I Tim.*, I, 5.) Il y a des paroles de la Sainte Ecriture qui doivent constamment résonner dans vos cœurs pour qu'elles imprègnent votre vie. Pensez à ces graves paroles du Maître : « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? » (*Matth.*, XVI, 26.) Ou bien, rappelez-vous ces fières paroles de saint Paul : « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée ?... rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu dans le Christ Jésus Notre-Seigneur. » (*Rom.*, VIII, 35, 39.)

2. *Affirmez nettement votre attachement au Christ et à son Eglise.*

Souvent, les chrétiens cherchent des faux-fuyants pour échapper à la décision à prendre. Les autres voient, dans cette attitude, un signe de faiblesse et un commencement de relâchement, et alors ils ne vous laissent plus en paix. Vous ne faites que vous mettre dans une situation plus difficile et vous n'échapperez pas pour cela à la décision. Le mieux est souvent de dire nettement : « Je suis catholique et je ne peux pas faire ce qu'on me demande. »

---

(1) Traduction de *la D. C.* d'après le texte publié par l'Agence *K. N. A.*, 22 février 1960.

(2) Consécration de la jeunesse. Voir *D. C.*, n° 1279 du 8 juin 1958, col. 742, note 2. (*N. D. L. R.*)

3. *Refusez tout acquiescement à l'idéologie athée du socialisme.*

Un oui bien net au Christ entraîne un non, également net, au matérialisme. Ne vous laissez pas prendre à des paroles apaisantes. Nous vous avons déjà maintes fois parlé de cette question des rites socialistes. Nous confirmons, encore cette fois, ce que nous disions dans notre lettre pastorale de Carême de l'an dernier : « Aucun catholique ne peut accomplir le baptême socialiste, la *Jugendweihe* socialiste, le mariage socialiste, les funérailles socialistes ou d'autres semblables cérémonies antichrétiennes, sans renier sa foi. Entre la foi en Dieu et la profession d'athéisme, il n'y a pas de compromis. » Refusez tout engagement de cette sorte, même si, pour faire entrer vos enfants à l'école ou si, dans votre entreprise, on vous oblige à pratiquer dans votre famille les ersatz athées des sacrements.

4. *Prenez fermement parti pour la foi et la justice, là où vous le pouvez, et ne vous taisez jamais par respect humain.*

Bien sûr, vous ne pouvez pas élever la voix chaque fois qu'une injustice est commise ou chaque fois que l'Eglise ou la foi sont outragées. Vous devez considérer attentivement si vous pouvez dire les paroles qu'il faut et si cela est judicieux. Malheureusement, il arrive souvent que l'on se taise là où l'on pourrait et devrait parler. Particulièrement lorsqu'il s'agit de protéger leurs enfants qui souffrent des préjudices, à l'école, en raison de leur foi, les parents catholiques devraient se montrer fermes et perspicaces.

5. *Ne participez jamais directement et formellement à des actes que condamne la conscience chrétienne.*

Il y a beaucoup d'actes contraires aux commandements de Dieu commis par les autres que vous ne pouvez pas empêcher, et souvent ce que vous-même aurez fait avec une intention droite sera utilisé pour des fins illicites. Sachez, en toutes choses, distinguer clairement ce qui est juste de ce qui ne l'est pas. Examinez chaque fois jusqu'où vous pouvez aller. Lorsque, par exemple, il n'est pas possible d'exercer une profession sans s'éloigner de l'Eglise et sans vivre d'une façon non chrétienne, alors — et c'est d'un cœur douloureux que Nous vous donnons ce conseil — il vaut mieux renoncer à cette profession. Si vous n'êtes pas sûrs devant les cas de conscience qui se posent à vous, demandez conseil à un prêtre expérimenté ou à un frère dans votre foi, consciencieux et pieux. Chaque jour, vous devez demander dans vos prières la lumière pour voir où est le bien et avoir la force de le faire.

6. *Méfiez-vous de tout détournement du christianisme.*

Vous voyez constamment des groupements se disant « chrétiens » qui cherchent, par des réunions ou des manifestations, à ébranler votre fermeté et à vous détacher de vos pasteurs. Refusez-vous absolument à ces tentatives. Par une telle collaboration, vous ne rendriez un bon service ni à l'Eglise ni aux chrétiens individuellement, mais vous vous tromperiez vous-mêmes et vous tromperiez les autres. Grâce à Dieu, ces tentatives restent dans l'ensemble infructueuses. Nous voulons continuer à rester étroitement unis.

III. La mission des chrétiens

Après ces enseignements et ces mises en gard Nous voulons maintenant parler de votre grand vocation. De la détresse dans laquelle vous vou trouvez, naît — comme nous l'espérons, grâc à Dieu — une tâche réjouissante.

1. *Confiez-vous dans le Seigneur.*

L'heure présente vous affermira dans votr attachement à votre Dieu. Dans tous les pays o l'athéisme est officiellement encouragé, nous fai sons cette consolante constatation que la foi e Dieu ne se laisse pas déraciner. Si beaucou deviennent incertains, d'autres, par contre — éga lement parmi les jeunes, — n'en recherchent qu plus fortement l'appui et la réponse de leur reli gion. Dans toutes les difficultés, nous disons ave le psalmiste : « Mon bonheur est d'être auprès d Dieu ; dans le Seigneur, j'ai placé mon refuge. (Ps. LXXII, 28.) Parce qu'en ce temps d'épreuve beaucoup d'entre nous ressemblent aux troi jeunes gens de la fournaise, à leur exemple, qu notre louange au Seigneur n'en soit que plu haute.

On dit que la religion est dépassée et qu'ell nuit à l'homme. La mission du chrétien est d montrer ce que l'homme peut faire avec Dieu Sans Dieu, l'homme s'enfonce dans l'abîme. C monde a besoin de vous, alors, priez pour lu sacrifiez-vous pour lui dans un amour rédempteu C'est ainsi que votre vie prend un sens qui es élevé et fort. Peut-être devrez-vous endurer beau coup de peine et de fatigue ; le Seigneur vou a dit : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigué et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai. (*Matth.*, XI, 28.) Vous possédez une joie que per sonne ne pourra vous ravir et que vous empor terez dans la vie éternelle.

2. *Augmentez la force de la famille.*

C'est aujourd'hui pleinement l'heure de l famille. Plus vous êtes menacés par l'esprit d masse et par l'athéisme, plus la famille do devenir le refuge de l'humain et de la foi. L aussi votre détresse doit éveiller des forces q risqueraient de sommeiller et de rester inutilisée

La loi scolaire du 2 décembre 1959 peut aug menter l'emprise de l'école athée sur vos enfan et elle fait peser de nouveaux dangers sur l'ense gnement de la religion. De plus, l'esprit de la l est dans le sens d'une restriction des droits de parents. C'est pourquoi nous considérons qu est de notre devoir d'évêques de protester cont cette loi au nom des familles, des parents et de élèves.

Cependant, dans cette lettre, nous voulo éveiller votre confiance et votre responsabilit Ayez confiance dans le support de la famille, da sa force de formation. « Les grandes eaux n sauraient éteindre l'amour », lisons-nous dans Sainte Ecriture (*Cant.*, VIII, 7).

Dans vos familles, ne vous laissez pas disloqu par les multiples obligations imposées aux adult et aussi aux enfants, et profitez au mieux temps que vous pouvez passer ensemble. famille est aujourd'hui la plus importante éco de vie et de foi pour les enfants, et vous, l parents, vous êtes pour eux des directeurs sp rituels et des maîtres de religion irremplaçabl et responsables en premier lieu. Mais si qu qu'un de votre famille vient à être contaminé p

e matérialisme et l'athéisme, entourez-le de votre affection patiente et secourable. Nous ne nous faisons aucune illusion sur les dangers qui menacent la famille ni sur les multiples aspects de sa dégradation, mais notre confiance en son affermissement dans les difficultés actuelles est encore plus grande.

En raison de cet aspect de la famille et à cause de la dure emprise du monde où nous vivons, nos communautés paroissiales doivent entretenir un climat réchauffant, familial, de façon à être pour tous un soutien et un refuge, pour les familles, les jeunes qui ont à lutter, et particulièrement pour les isolés.

3. *Faites du bien à tous.*

Dans la société industrialisée d'aujourd'hui, les relations humaines sont partout menacées, mais surtout là où s'y ajoute la pression idéologique. Les hommes n'ont que trop tendance à être froids et méfiants les uns envers les autres. Cependant, dans un monde aussi glacial, l'homme aspire à entendre des paroles de compréhension et de réconfort et il recherche une main fraternelle et bonne. Nous sommes envoyés à ce monde pour faire connaître à nos frères « la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes » (*Tit.*, III, 4), et pour les leur apporter. Heureux celui qui a compris cela ; dans la plus dure vie de tous les jours, il trouve une tâche qui comble son être.

Manifestez spécialement cet amour à ceux qui sont dans l'erreur et loin de Dieu. Leur cœur est vide et divisé, il a faim de joie et d'amour, même si peut-être ils sont sûrs d'eux-mêmes et s'ils prononcent des paroles dures contre vous. Ils ont besoin de votre amour. Lorsque vous vivez dans votre entourage comme des disciples du Christ, avec le regard du bon pasteur, vous pouvez guérir beaucoup de blessures, réconforter les découragés et montrer le bon chemin à beaucoup d'égarés. Naturellement, une telle tâche dépasse les forces purement humaines, elle trouve sa source dans l'amour de Dieu qui est répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint (cf. *Rom.*, V, 5).

4. *Sanctifiez votre travail professionnel.*

Nous vivons en un siècle de travail intense et sans relâche. Vous pouvez voir vous-mêmes que le travail devient une idole, le but suprême de l'homme, et qu'ainsi il pèse sur lui comme un joug opprimant. Vous êtes envoyés comme chrétiens dans ce monde actuel du travail.

Travaillez comme des fils et des filles de Dieu. Pour vous, le travail est quelque chose de grand, c'est une mission qui vous a été confiée par le Créateur pour façonner le monde qu'il a créé et développer ses possibilités. Mais au delà du travail, il y a pour vous le repos en Dieu pour combler vos plus profondes aspirations. C'est pourquoi vos journées de travail portent l'empreinte du jour du Seigneur et vos heures de travail vivent d'une force puisée dans un cœur priant et aimant Dieu.

Travaillez pour vos frères. Tout travail est pour le chrétien en quelque façon un service rendu à ses frères, individus ou communauté. Vous travaillez pour vos familles, pour vos enfants. Aujourd'hui où l'on parle tant de « travailler en socialistes », le chrétien, lui, sait par la foi ce qu'est la responsabilité sociale du travail ; c'est pourquoi dans son travail, il met toute sa conscience et le meilleur de lui-même.

Travaillez comme des disciples de Jésus portant sa croix. La servitude du travail, qui, souvent, peut se faire si lourde, devient supportable pour le chrétien s'il s'unit à Jésus crucifié, s'il marche d'un pas régulier vers l'autel du sacrifice. Ainsi, le chrétien connaît la joie intérieure dans son travail et tout ce qu'il fait, même ce qui ne lui plaît pas, devient un sacrifice pour ses camarades de travail.

Nous résumons notre lettre pastorale en une phrase de saint Paul : « Ayez une conduite digne de l'appel que vous avez reçu. » (*Eph.*, IV, 1.) Notre vie dans ce monde qui nous entoure n'est pas une destinée aveugle ; si elle est souvent amère, elle est aussi un appel aimant que le Seigneur nous adresse à tous.

Chers frères, les paroles que nous vous avons adressées viennent d'un cœur qui connaît les difficultés de votre vie et les partage avec vous ; ce sont les responsabilités de notre charge pastorale et notre amour paternel qui nous les ont inspirées. Mais sachez bien qu'au cours de ce Carême, jour après jour, nous évoquerons vos souffrances au sacrifice de l'autel et par nos prières nous serons au milieu de vous.

Puissiez-vous, vous aussi, au cours de ces semaines de grâce, rencontrer Dieu dans la méditation et la prière, afin d'entendre son appel et de remplir votre vie de sa grâce. Si l'Eglise fait appel à votre esprit de renoncement et de sacrifice, c'est parce qu'elle veut vous conduire plus près de Jésus crucifié et en même temps vous exercer au combat quotidien. Au milieu de tous nos tourments, implorons avec saint Paul dans une confiance pleine de foi : « A celui dont la puissance agissant en nous est capable de faire bien au delà, infiniment au delà de tout ce que nous pouvons demander ou concevoir, à lui la gloire, dans l'Eglise et le Christ Jésus, pour tous les âges et tous les siècles ! Amen. » (*Eph.*, III, 21.)

Que Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, vous donne sa bénédiction. Amen.

Berlin, le 20 janvier 1960.

Les évêques et commissaires épiscopaux réunis à Berlin pour la conférence des ordinaires.

JULIUS, cardinal DOEPFNER, *évêque de Berlin ;* OTTO SPULBECK, *évêque de Meissen ;* FERDINAND PIONTEK, *évêque et vicaire capitulaire à Goerlitz ;* FRIEDRICH RINTELEN, *évêque auxiliaire à Magdebourg ;* JOSEPH FREUSBERG, *évêque auxiliaire à Erfurt ;* BERNHARD SCHRAEDER, *évêque auxiliaire à Schwerin ;* JOSEPH SCHOENAUER, *vicaire général à Meiningen* (3).

---

(3) Le bulletin diocésain de Cologne, *Kirchlicher Anzeiger für die Erzdioezese Koeln*, qui publie cette lettre dans son numéro du 1er mars 1960, la fait suivre de ce commentaire :

« Rien mieux que cette lettre ne peut montrer à nos fidèles les dangers et les épreuves que connaissent nos frères de la zone orientale et les alternatives crucifiantes devant lesquelles ils se trouvent. Rien non plus ne peut leur faire voir plus clairement la reconnaissance que nous, chrétiens de la République fédérale, devons avoir envers Dieu d'être préservés de la terreur dont parle cette lettre. C'est pourquoi il serait souhaitable de la faire bien connaître aux fidèles, d'en parler et de la citer dans les prédications de Carême, d'en faire l'objet de nombreuses causeries dans les réunions et dans les écoles.

Le vicariat général de l'archevêché. »

La visite de M. Khrouchtchev en France

Consignes épiscopales

Du 23 mars au 3 avril, M. Khrouchtchev, chef du gouvernement soviétique, sera l'hôte de la France. A l'occasion de cette visite, de nombreux évêques ont publié des communiqués dans lesquels, d'une façon générale, ils redisent avec S. S. Jean XXIII : « L'Eglise... accompagne de ses prières tout ce qui, dans les relations internationales, permet les rencontres dans un climat de sérénité, aide au règlement pacifique des différends, au rapprochement des peuples et à leur mutuelle collaboration » (1), *mais cependant, par solidarité avec l'Eglise du silence, ils demandent aux fidèles d'observer une attitude digne et de prier pour leurs frères qui souffrent derrière le rideau de fer* (2). *Voici les déclarations de LL. EEm. les cardinaux Gerlier, Roques et Richaud :*

Note de S. Em. le cardinal Gerlier (3)

Après avoir visité d'autres pays, M. Khrouchtchev fera prochainement un voyage officiel en France. Dans la mesure où de telles rencontres peuvent contribuer « au règlement pacifique des différends, au rapprochement des peuples et à leur mutuelle collaboration » — suivant les termes employés par le Souverain Pontife dans son dernier message de Noël — le devoir des catholiques est de prier pour qu'elles obtiennent un résultat positif. « L'Eglise, dit encore le Pape, regarde favorablement toutes les initiatives qui peuvent aider à épargner à l'humanité de nouveaux deuils, de nouveaux carnages, de nouvelles destructions incalculables. »

Mais il ne peut y avoir de véritable paix en dehors du respect des droits de Dieu, de l'Eglise et de la loi morale. Or, les catholiques ne sauraient oublier que le communisme demeure foncièrement athée et que, dans les pays soumis à sa domination, de nombreux fidèles, des prêtres et des évêques souffrent persécution pour la justice.

C'est pourquoi nous recommandons au clergé et aux fidèles de notre diocèse, en même temps qu'ils s'abstiendront de toute manifestation extérieure, d'observer à l'occasion du voyage de M. Khrouchtchev une attitude à la fois très digne et très réservée.

Nous demandons que des prières pour la paix internationale, la paix sociale et la paix religieuse soient faites dans toutes les paroisses et chapelles. Une messe pourrait y être célébrée à ces intentions. Seul le clergé, à l'exclusion de tout groupement, aura l'initiative de ces prières ou de ces messes, qui ne devront comporter aucune allocution.

Tous nos diocésains voudront bien s'inspirer de ces directives et s'abstenir de répondre aux appels qui pourraient leur être adressés par ailleurs.

† P.-M. card. G.

S. Em. le cardinal Roques

Après avoir évoqué les souffrances de l'Eglis du silence, S. Em. le cardinal Roques écri dans la Semaine religieuse du diocèse d Rennes *du 27 février* 1960 :

Il ne faut pas oublier ce fait capital pour l vie de l'Eglise sous prétexte que les relation internationales semblent vouloir s'améliorer e les rideaux s'entrouvrir... Des hommes poli tiques influents se rencontrent et entament de échanges de vues dont on a le droit d'espérer qu'ils hâteront l'avènement d'une paix durable La France doit elle aussi accueillir l'un d'eux et ce n'est point notre rôle de juger l'aspec politique de ces rencontres. Catholiques, nou désirons que ces rencontres contribuent à l détente et à la paix.

Mais, en tant que catholiques aussi, nous n devons pas laisser croire que nous approuvon une position, qui n'a point varié, vis-à-vis d Dieu et de l'Eglise, et que l'éponge est passé sur tant d'injustices et de persécutions.

Ce sera précisément pour nous l'occasion de nous tourner vers tous nos frères persécuté et de leur montrer par notre souvenir et notr prière que nous ne les abandonnons pas e que nous continuons, malgré les années qu s'accumulent, à espérer pour eux et pou l'Eglise des jours meilleurs. Il sera auss opportun de nous rappeler que la paix qu s'édifiera sur un ordre qui ne tiendrait pa compte de Dieu et de la loi morale serai une paix boiteuse et vouée tôt ou tard à l'échec Nous prierons pour que le Christ nous donn sa paix à lui, cette paix que le monde ne peu tout seul ni échafauder ni conserver.

Communiqué de S. Em. le cardinal Ri chaud (4).

Ayant été interrogée de différents côtés a sujet du voyage de M. Khrouchtchev, qui doi

---

(1) Radiomessage de Noël, *D. C.*, n° 1320 du 17 janvier 1960, col. 69.

(2) Lorsqu'il visitera les cathédrales de Paris, Chartres et Reims, M. Khrouchtchev sera reçu par le conservateur des monuments historiques et non par les membres du clergé qui, d'ailleurs s'abstiendront de paraître aux réceptions officielles. Une autre question se posait du fait que le nonce apostolique en France est par tradition doyen du corps diplomatique. S. Em. le cardinal Marella est rentré à Rome au début du mois de mars en attendant d'être nommé à d'autres fonctions et, au moment du voyage de M. Khrouchtchev, son successeur n'étant pas encore nommé, la difficulté se trouve résolue très simplement.

(3) *Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 4 mars 1960.

(4) *L'Aquitaine*, 19 février 1960.

venir en France et même à Bordeaux, Son Eminence ne veut donner aux prêtres et aux catholiques qu'une double consigne de dignité et de lucidité.

Sans doute, on ne peut être que favorable à toutes les négociations qui seraient de nature à hâter l'établissement de la paix dans le monde.

Mais, en présence de celui qui n'est pas seulement le chef d'un gouvernement, mais le représentant officiel du communisme athée et persécuteur, les catholiques ne peuvent oublier l'Eglise du silence où souffrent encore pour leur foi, sous l'oppression du régime communiste, tant de chrétiens, de prêtres, d'évêques, incarcérés, torturés, quand ils ne sont pas mis à mort. Ils se souviendront également de tout ce que le communisme contient de foncièrement contraire au droit naturel et à la dignité de la personne humaine.

En conséquence, MM. les Curés et Aumôniers sont autorisés à organiser, à cette occasion, une messe ou une cérémonie afin de grouper les fidèles dans une prière fervente pour l'Eglise du silence et pour la paix sociale et internationale. Aucune allocution ne devra y être prononcée. On pourra seulement y réciter tout haut la prière composée par le Pape Pie XII pour l'Eglise du silence (5).

On aura soin de n'organiser autour de ces réunions aucune publicité tapageuse et de veiller fermement à ce qu'elles ne viennent en aucune manière s'insérer dans une manifestation à caractère politique. L'annonce de ces prières sera assurée uniquement par le clergé et aucune association n'est autorisée à y convier spécialement ses membres.

(5) *D. C.*, n° 1257 du 4 août 1957, col. 975. (*N. D. L. R.*)

Le voyage de M. Khrouchtchev et la Franc-Maçonnerie

Les Lettres M. (1) *publient le communiqué suivant en supplément de leur numéro* 3 *de* 1960 :

Ayant pris connaissance de la déclaration de Mgr Feltin, archevêque de Paris, selon laquelle l'Église de France ne saurait s'associer aux réceptions faites en l'honneur de M. Khrouchtchev, président du Conseil de l'U. R. S. S., premier secrétaire du parti communiste soviétique et inspirateur des persécutions qui frappent l'Eglise du silence, la revue *les Lettres M.* rappelle que la Franc-Maçonnerie est hors-la-loi derrière le rideau de fer, que ses temples sont fermés, ses dirigeants emprisonnés, ses membres persécutés.

Sans porter aucun jugement sur l'initiative du chef de l'Etat, les mobiles gouvernementaux qui l'inspirent n'étant pas du ressort des simples citoyens qui restent libres de leurs opinions, elle invite tous les adhérents et les sympathisants de la Franc-Maçonnerie à ignorer M. Khrouchtchev, à déserter les avenues où il passera, à fermer les persiennes sur sa route et à observer partout où cela sera possible une minute de silence à la mémoire des victimes de la liberté de conscience dans les pays totalitaires.

Imprimerie spéciale des *Lettres M.*, 62, rue Nationale, Paris, 13e. Le directeur de la publication : Guy Vinatrel (2).

(1) Il est facile de déduire de leur contenu leur lien avec la Franc-Maçonnerie.

(2) Le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, « obédience française réunissant à elle seule un nombre de francs-maçons supérieur au double de l'effectif total des membres des autres obédiences de la métropole et de la Communauté française », a communiqué au journal *Paris-Presse* (9 mars 1960) qu'il a « seul qualité, pouvoir et responsabilité pour toute communication à l'intérieur comme au dehors de l'Ordre. En conséquence, il dénie toute valeur, toute authenticité à l'information invitant les francs-maçons et les sympathisants à manifester une hostilité quelconque à M. Khrouchtchev, invité officiel de la République française. Le Conseil de l'Ordre rappelle que la Constitution du Grand Orient de France fait obligation à tous ses membres du respect de toutes les croyances et opinions sincères, ainsi que des lois du pays. » (*N. D. L. R.*)

La pétition du C. N. A. L. contre la loi scolaire

Le Comité national d'action laïque (*C. N. A. L.*) *a lancé, contre la loi scolaire de conciliation du* 31 *décembre* 1959 (1), *une campagne nationale de pétitions. Des cahiers destinés à recueillir les signatures de toutes les Françaises et de tous les Français nés avant le* 1er *janvier* 1942 *ont circulé, dans lesquels il était dit :*

Nous, soussignés, Françaises et Français de toutes opinions,

Protestons solennellement contre la loi scolaire du 31 décembre 1959 qui détruit un équilibre de sagesse et une œuvre de concorde nationale, loi qui est contraire aux principes fondamentaux de la République française et à l'évolution de la nation.

Protestons solennellement contre cette loi qui apportera fatalement, si elle est appliquée, la division dans chaque commune, alors qu'il existe une école publique nationale et laïque accueillante à tous les enfants, respectueuse de toutes les croyances.

Protestons solennellement contre cette loi antirépublicaine qui va imposer aux contribuables, au seul profit des écoles privées et confessionnelles, un effort supplémentaire de près de cent milliards de francs par an.

Nous, soussignés, Françaises et Français de toutes origines et de toutes opinions, réclamons l'abrogation de cette loi de division et demandons que l'effort scolaire de la nation soit totalement réservé au développement et à la modernisation de l'école de la nation, espoir de notre jeunesse (2).

(1) *D. C.*, n° 1320 du 17 janvier 1960, col. 77.

(2) *L'Humanité* du 20 février 1960 a publié un communiqué du C. N. A. L. annonçant qu'à ce jour un million de signatures avaient été recueillies au cours de la campagne commencée le 13 février. Parmi les signataires, le quotidien communiste cite : MM. Vincent Auriol, Edouard Daladier, Pierre Mendès-France, Guy Mollet, Félix Gaillard, Daniel Mayer, François Mitterrand, Gaston Defferre, Jean Rostand, Marcel Pagnol. Un communiqué du C. N. A. L., publié par le même journal (5 mars 1960), faisait état, à la date du 28 février, de 3 500 000 signatures.

Déclarations des cardinaux français

L'ensemble de l'épiscopat français s'est vigoureusement élevé contre cette campagne. Citons seulement les déclarations faites par LL. EEm. les cardinaux :

S. Em. le cardinal Liénart (3) :

Nous regrettons que le Comité national d'action laïque (C. N. A. L.) ait décidé d'organiser une pétition nationale pour demander l'abrogation de la loi scolaire du 31 décembre 1959.

Il précise que cette pétition devra déborder le milieu scolaire et s'étendre :

— D'une part, aux milieux professionnels par l'entremise des délégués syndicaux.

— D'autre part, aux organismes culturels, aux municipalités et aux partis politiques par des militants de l'action laïque présents dans ces divers secteurs ou structures de la vie sociale.

Nous demandons à tous les catholiques, et spécialement aux parents, de ne pas signer cette pétition, même s'ils estimaient pouvoir le faire par complaisance ou reconnaissance envers certains instituteurs ou institutrices dévoués à leurs enfants, car il ne peut y avoir de vraie paix scolaire que dans le respect des droits de toutes les familles françaises, aussi bien celles qui choisissent l'enseignement libre que celles qui choisissent l'école publique.

† ACHILLE cardinal LIÉNART,
évêque de Lille.

S. Em. le cardinal Feltin (4) :

A l'heure où le sens civique de tous les Français doit l'emporter sur les divisions qui menacent l'unité de la nation, nous demandons à tous les catholiques et à tous les hommes de bonne volonté que le problème scolaire ne soit pas utilisé pour accroître les difficultés présentes.

Nous invitons tout particulièrement les responsables et usagers des écoles libres à donner le témoignage d'un désir loyal de coopération, pour que l'esprit de la loi récemment votée soit traduit dans les faits.

Cet esprit nous semble s'inspirer d'une triple préoccupation :

— Celle du respect des autonomies et des originalités nécessaires pour que la liberté d'enseignement ne soit pas une fiction.

— Celle des exigences du bien commun garanties par certains contrôles légitimes et par un dialogue entre les représentants du secteur public et les représentants du secteur privé.

— Celle de reconnaître le service rendu à l'intérêt général tout en permettant effectivement aux familles de suivre le choix de leur conscience, par le moyen d'une participation de l'Etat aux charges de l'enseignement privé.

Nous souhaitons que des modalités d'application soient trouvées pour que l'originalité de l'enseignement privé, avec son sens de l'éducation, soit respectée sans nuire pour autant aux rapprochements qui doivent contribuer à une plus grande compréhension entre les Français et à un meilleur service des besoins de la nation.

Avec le souci d'une réelle fraternité, mais aussi avec la fermeté absolue à laquelle nous oblige le sens de la vérité, nous disons aux promoteurs de certaines campagnes d'opinion qu'ils calomnient gravement le peuple chrétien soucieux de favoriser l'unité de la nation dans le respect des diversités légitimes et des libertés fondamentales lorsqu'ils l'assimilent à quelques agitateurs. De plus, ils prennent une lourde responsabilité en refusant une chance de rapprochement et de concorde à une heure où la France a particulièrement besoin de paix intérieure.

De telles campagnes n'ont pas de raison d'être. Il est bien évident qu'un chrétien qui prend au sérieux ses convictions religieuses et ses responsabilités civiques ne peut s'y associer.

Une expérience de coopération nous est proposée. Tentons-la d'une manière loyale au lieu d'y chercher le moyen d'accroître nos divisions.

† MAURICE cardinal FELTIN,
archevêque de Paris.

S. Em. le cardinal Richaud (5) :

Le Comité national d'action laïque ayant mis sur pied une campagne de pétitions contre la loi du 31 décembre 1959, nous ne pouvons qu'être surpris de cette relance concertée de la lutte scolaire à quelques jours des événements douloureux qui ont failli compromettre gravement l'union des Français.

S'opposer à la mise en application d'une loi qui n'a pas été, comme on ose le prétendre, l'œuvre d'extrémistes dangereux, mais qui a été votée par 427 voix contre 71 et qui a été promulguée par le chef de l'Etat, jusqu'à quel point n'est-ce pas faire également preuve d'incivisme ! La liberté de conscience des citoyens ne serait-elle pas menacée si cela devait aboutir à la constitution d'une sorte de fichier et si des engagements pour une position politique pouvaient être demandés à des jeunes plusieurs années avant leur majorité ?

Que les vrais chrétiens et les bons Français sachent donc s'élever au-dessus de toute tactique qui contrasterait singulièrement avec la réserve et la dignité de la hiérarchie catholique durant les travaux préparatoires à la récente loi scolaire.

C'est dans une atmosphère de collaboration loyale à l'œuvre primordiale de l'éducation nationale, et sans aucune prétention de monopole, que les catholiques et les évêques ont appuyé les efforts tentés pour que, sur ce point, on parvienne enfin à des mesures de justice sociale.

Les catholiques, en refusant avec courtoisie mais avec fermeté, de signer ces pétitions montreront qu'ils ne veulent pas compromettre dans le pays, la paix scolaire telle que le Parlement et le gouvernement en avaient établi les modalités.

† PAUL cardinal RICHAUD,
archevêque de Bordeaux, évêque de Bazas.

---

(3) La *Semaine religieuse du diocèse de Lille*, 14 février 1960.

(4) *La Croix*, 14-15 février 1960.

(5) *L'Aquitaine*, 12 février 1960.

S. Em. le cardinal Roques (6) :

La loi scolaire du 31 décembre 1959, loi « de tolérance et de coopération », qui marque un geste d'apaisement et de concorde, deviendra-t-elle une loi de combat ? Avant même son entrée en application, elle soulève une campagne d'opposition de la part de certains qui voudraient s'en servir comme instrument de division au moment où, après une récente secousse, le pays a besoin d'union et de paix.

Nous attendons d'en connaître les modalités d'application pour nous engager dans une coopération loyale, et voici que par une manœuvre dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle paraît très inopportune, le Comité national d'action laïque ouvre une campagne de pétitions à laquelle il voudrait associer les élus locaux, les parents, maîtres et élèves. Aux uns, on demanderait un concours actif ; aux autres, une participation directe et personnelle en vue d'organiser une protestation massive contre une loi votée à une forte majorité par les représentants du peuple.

Nous estimons que les catholiques seront assez avisés pour ne pas se laisser prendre au piège et les mettons en garde contre l'abus que l'on pourrait faire des indications données (nom, âge, adresse, profession), le C. N. A. ayant à l'avance précisé que « cela permettra aux futurs électeurs de prendre d'ores et déjà un engagement qui s'exprimera le moment venu dans les votes ».

La Semaine religieuse de Lyon

La Semaine religieuse du diocèse de Lyon (12 *février* 1960) *a publié en première page cette note, sans signature :*

Le Comité national d'action laïque a annoncé, il y a quelques jours, l'ouverture d'une campagne contre la récente loi scolaire, l'ouverture étant d'ailleurs légèrement retardée en raison des événements actuels.

Bien que l'on doive s'attendre à voir réapparaître les allégations déplorablement fausses qui ont été répandues dans les temps derniers, il ne convient pas que, de notre côté, on reprenne à cette occasion une polémique que nous devons tenir pour terminée.

Tout au plus pourrait-il être opportun que, sans aucun développement supplémentaire, les prêtres rappellent, si les circonstances le réclament, que l'Eglise a formellement déclaré qu'elle n'entendait d'aucune manière attaquer l'enseignement officiel, comme le Cardinal l'a dit, une fois de plus, expressément à la Primatiale le jour de Noël.

Mais peut-être certains catholiques, notamment parmi ceux dont les enfants fréquentent l'école publique, seront-ils sollicités d'intervenir dans cette campagne, spécialement en donnant leur signature ou en récoltant des signatures au bas de la pétition qui circulera.

MM. les Curés voudront bien rappeler sans acrimonie, mais fermement, que les catholiques n'ont pas le droit de s'associer à une campagne aussi injuste et que leur intervention pourrait rendre plus dommageable. Ce qui n'exclut évidemment d'aucune manière notre désir, maintes fois répété, de voir s'établir un climat loyal d'aide et de collaboration entre les deux enseignements.

(6) *La Croix*, 17 février 1960.

Lettre des parents catholiques d'élèves de l'enseignement public

Au nom de la Fédération nationale des groupements catholiques de parents d'élèves de l'enseignement public, M. Faber, président, a adressé au général de Gaulle la lettre suivante (7) :

Versailles, ce 6 février 1960,

A Monsieur le Général de Gaulle,
président de la République française.

Monsieur le Président de la République,

La loi scolaire du 31 décembre 1959, adoptée à une grande majorité par l'Assemblée nationale et le Sénat, a résolu deux questions :

1. La situation des écoles libres.

2. La liberté de l'enseignement religieux des élèves de l'enseignement public.

Or, un comité national d'action laïque constitué pour demander l'abrogation de la loi lance une violente campagne dans le pays.

Il demande à tous les enseignants d'être les propagandistes pour recueillir les signatures des parents des élèves.

Nous refusons pour notre part d'engager des polémiques qui ne pourraient que diviser les Français.

Respectueux de la loi, nous souhaitons vivement, Monsieur le Président de la République, que votre haute autorité intervienne pour empêcher que nos enfants aient le spectacle affligeant de voir leurs maîtres se rebeller contre la loi, ce qui serait une étonnante éducation civique.

Daignez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre profond respect.

Le président de la Fédération,
JACQUES FABER.

Commentaire de S. Em. le cardinal Roques sur la loi scolaire

Parmi d'autres commentaires sur la loi scolaire du 31 *décembre* 1959, *nous avions signalé dans notre numéro du 7 février dernier (col.* 167) *une brève déclaration de S. Em. le cardinal Roques, archevêque de Rennes, président de la Commission épiscopale de l'enseignement. Voici une déclaration plus explicite de ce même prélat, précédant, dans* La Semaine religieuse du diocèse de Rennes (6 *février* 1960), *la publication du texte de la loi :*

Adoptée à une forte majorité par l'Assemblée nationale et par le Sénat, promulguée par le président de la République, la loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 concernant « les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés » (8) met fin à ce que l'on a appelé le pro-

(7) *Semaine religieuse de Rodez*, 21 février 1960.
(8) Voir *D. C.*, n° 1320 du 17 janvier 1960, col. 77 (*N. D. L. R.*)

blème scolaire. Mais il serait prématuré de croire qu'à dater de sa promulgation elle libère immédiatement de toutes charges les familles intéressées ; il faut attendre qu'elle soit mise en application, ce qui ne se fait pas du jour au lendemain. En examinant le texte en 13 articles que l'on trouvera ci-après dans son intégralité, on note avec satisfaction que, parmi les diverses dispositions,

a) L'Etat proclame et garantit la liberté de l'enseignement et en assure l'exercice ;

b) L'Etat prend toutes mesures utiles pour assurer la liberté de conscience et l'instruction religieuse dans l'enseignement public ;

c) L'Etat apporte un concours financier aux établissements privés qui remplissent certaines conditions et acceptent certains contrôles.

Pour bénéficier de ce concours financier, deux contrats sont proposés : le contrat d'association ou le contrat simple. D'autre part, la rémunération, les conditions d'application, le contrôle doivent être précisés par décrets pris en Conseil des ministres (art. 5).

Il est en outre précisé à l'article 7 que les collectivités locales peuvent faire bénéficier des mesures à caractère social tout enfant sans considération de l'établissement qu'il fréquente.

De plus, l'article 5 § 5-6 indique que les communes peuvent participer, dans les conditions qui sont déterminées par décret, aux dépenses des établissements privés qui bénéficient d'un contrat simple.

Il n'est pas porté atteinte aux droits que les départements et autres personnes publiques tiennent de la législation en vigueur.

A noter enfin que, d'après l'article 11, des décrets pris en Conseil des ministres, le Conseil d'Etat entendu, fixeront les mesures nécessaires à l'application de la présente loi.

Ces quelques indications montrent que la mise en marche de cette loi nécessitera quelque temps et il est probable qu'elle ne sera pratiquement applicable qu'à la rentrée scolaire 1960-1961. Pour l'année scolaire courante il faudra sans doute se contenter des ressources dont nous disposions jusqu'ici, en y ajoutant, si possible, les allocations exceptionnelles qui pourraient être obtenues. Il ne saurait donc être question, en se basant sur de faux calculs, de diminuer les fonds provenant des quêtes, des mensualités scolaires, ou autres revenus qui servent à assurer le traitement des maîtres, ce qui pourrait occasionner de pénibles surprises.

Il semble bien que, sous réserves des règlements à connaître, c'est la formule du contrat simple qui convient le mieux au « caractère propre » de l'enseignement libre ; le contrat d'association serait d'application plus délicate et ne pourrait être généralisé sans de grands risques. En temps utile vous seront données les instructions nécessaires afin que chaque établissement puisse, en connaissance de cause, signer le contrat.

LE CARDINAL.

Guerre scolaire ? Paix scolaire ? Les valeurs en cause

Conférence donnée par S. Ex. Mgr Guerry aux militants de l'Action catholique le 31 décembre 1959, à Cambrai (1)

I. — REGARDS SUR LA DERNIÈRE CAMPAGNE CONTRE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Une campagne d'une exceptionnelle violence a été menée depuis plusieurs mois à travers le pays contre l'enseignement libre. Il convient de l'analyser avec un regard lucide et objectivement. Elle a reposé sur trois erreurs principales, faites de nombreuses équivoques.

PREMIÈRE ERREUR

« *Les catholiques veulent la guerre scolaire, l'école publique est attaquée.* »

Réponse : Où ? Quand ? Par qui l'école publique a-t-elle été attaquée ? Qu'on cite un seul fait, un texte d'un évêque ? On n'en trouvera pas. Pourquoi ? Pour la bonne raison que la consigne donnée par la hiérarchie était au contraire : « Paix scolaire ».

Dès mars 1945, la ligne de conduite a été fixée par l'épiscopat dans un document officiel : elle n'a jamais varié depuis cette date, elle a été constamment rappelée :

« Nous désirons ardemment la paix scolaire, indispensable au bien du pays et à l'unité nationale. Nous souhaitons vivement qu'une entente complète existe entre tous ceux qui, prêtres et instituteurs, sont appelés à la belle mission de former l'âme des enfants de France. Trop longtemps on a opposé, au mépris de la charité et souvent de la justice, les éducateurs qu'aurait dû rapprocher leur commun dévouement à la même œuvre. » (2)

Cette déclaration de l'Assemblée des cardinaux et archevêques a revêtu une importance si grande que M. le Ministre de l'Education nationale d'alors a adressé aux recteurs d'Académie une circulaire parue au *Bulletin officiel du ministère de l'Education nationale*, le 21 juin 1945, p. 2385.

Après avoir demandé aux recteurs de « se pénétrer de l'importance de ces paroles, de les faire connaître à MM. les inspecteurs primaires,

---

(1) Cette conférence a été donnée avant la dernière campagne organisée par le Conseil national d'Action laïque pour obtenir les signatures contre la loi scolaire. Elle l'éclaire. Sur cette campagne, des directives ont été envoyées en temps opportun. (Note de *la Quinzaine diocésaine de Cambrai*.)
Nous reproduisons le texte de *la Quinzaine diocésaine de Cambrai* du 21 février 1960. — Les notes sont de notre rédaction.

(2) *D. C.*, n° 934 du 8 mars 1945, col. 228.

aux instituteurs et institutrices », le ministre ajoutait : « Les cardinaux et archevêques de France, en faisant ainsi confiance à l'une des institutions essentielles de la République, ont contribué de façon considérable à la pacification des esprits et au rétablissement de l'Unité nationale. » (3)

D'ailleurs, pourquoi songerait-on à attaquer l'école publique ? Tous les catholiques savent bien que, dans un pays divisé de croyances comme la France, une école publique est nécessaire et que nombreux sont les maîtres catholiques qui y enseignent. Aussi, l'Assemblée plénière de l'épiscopat d'avril 1951 déclarait-elle : « L'Eglise, qui maintient fermement la nécessité des écoles chrétiennes, *n'attaque point l'enseignement public.* Elle n'en méconnaît pas la valeur, non plus que le mérite de ses maîtres, dans les rangs desquels se trouvent d'éminents catholiques, auxquels le Pape lui-même rendait hier hommage. » (4) Comment la hiérarchie pourrait-elle demeurer indifférente à ces lycées, collèges, écoles, dans lesquels sont instruits tous ces jeunes catholiques, dont elle se sent responsable devant Dieu pour leur enseignement religieux et leur vie chrétienne ?

Devant ces déclarations formelles et officielles de l'épiscopat sur sa volonté de paix scolaire, on a vraiment quelque peine à comprendre les motifs qui ont pu pousser des partis politiques, des organisations syndicales, la Ligue de l'enseignement à lancer dans le pays une campagne d'agitation sur le thème : « Guerre scolaire ».

On est allé jusqu'à accuser la hiérarchie de vouloir, non pas la liberté de l'enseignement, mais... le monopole ! On prête aux autres ses propres ambitions ou intentions. Car ce qui est vrai, c'est que plusieurs des partis ou mouvements qui mènent la campagne n'ont pas caché leur dessein d'aboutir à la « nationalisation » de l'enseignement : comment, dans ces conditions, ose-t-on parler d'attaques contre l'enseignement public ? Si la nationalisation est vraiment le but que l'on poursuit, c'est au contraire l'enseignement libre qui devrait se considérer comme directement menacé dans son existence même.

Que des apôtres de l'enseignement libre aient, ici ou là, exposé, dans des réunions, avec force et conviction, la justice de la cause, aucun Français, respectueux des croyances des autres, ne saurait s'en étonner ! Mais autre chose est de défendre l'enseignement libre, autre chose est d'attaquer l'enseignement public. Ne laissons pas se répandre des confusions, qui sont très préjudiciables à la paix des esprits et à l'unité nationale.

Deuxième erreur

« Des mesures prises en faveur de l'enseignement libre sont une atteinte à la laïcité de l'Etat. »

Le mot est équivoque. Il peut être entendu en deux sens très différents.

Premier sens : la laïcité de l'Etat est l'affirmation de l'autonomie de l'Etat dans le domaine propre de ses services publics pour l'organisation de la cité temporelle. Il est maître chez lui. Les deux sociétés sont distinctes : l'Etat, l'Eglise. L'Eglise est incompétente dans le domaine des choses de l'Etat, l'Etat est incompétent dans le domaine des choses religieuses.

Ce premier sens est pleinement conforme à la doctrine de l'Eglise. Le principe de la distinction des deux sociétés est inscrit dans l'Evangile. C'est Jésus-Christ qui l'a posé : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Le Pape Pie XII l'a appelée « une sainte laïcité » dans ce premier sens (5).

Appliquée à l'école, service public de cet Etat, la laïcité de l'Etat signifie que ce service public est non confessionnel, qu'il est neutre et donc qu'il n'a pas à se prononcer ni pour la religion ni contre. Il doit respecter les différentes croyances des élèves, leur conscience, sans faire pression sur elle.

La laïcité de l'Etat se traduit dès lors pratiquement par une impartialité à l'égard des familles spirituelles, par la reconnaissance de leur pluralisme dans la nation : l'Etat doit servir le bien commun, en offrant aux citoyens les moyens de recevoir une éducation conforme à leur conscience.

Deuxième sens : le mot est entendu dans le sens de *laïcisme d'Etat,* c'est-à-dire d'une doctrine philosophique à base d'agnosticisme, de matérialisme et d'athéisme idéologique dont l'Etat devrait s'inspirer pour la faire passer dans ses services publics, y compris ses écoles. Ce laïcisme d'Etat est le contraire de la vraie laïcité de d'Etat. Il aboutit à une oppression des consciences. C'est lui qui voudrait imposer les mouvements hostiles à la foi et à l'Eglise.

La campagne qu'ils mènent joue constamment sur l'équivoque du mot : laïcité d'Etat.

Troisième erreur

« Une aide matérielle apportée à l'enseignement libre est contraire aux principes du droit public et à la Constitution. »

On connaît le slogan : « Les fonds publics aux écoles publiques. Les fonds privés aux écoles privées ». C'est un slogan de réunion publique : ce n'est pas un... principe du droit public français.

Les fonds publics sont administrés par l'Etat, mais tout le monde sait qu'ils sont prélevés par l'impôt sur les fonds privés des citoyens, y compris sur les parents qui envoient leurs enfants dans les écoles libres. En fait, de nombreuses entreprises privées, non gérées par l'Etat, sont subventionnées par lui : œuvres de bienfaisance, associations culturelles, sportives, et même Ligue de l'enseignement.

Il n'y a pas, dans le droit public français, un principe qui s'oppose à une aide matérielle aux établissements privés. Deux conditions seulement doivent être réunies : 1° qu'il s'agisse d'un véritable service d'intérêt général, rendu

(3) *D. C.*, n° 943 du 22 juillet 1945, col. 532.
(4) *D. C.*, n° 1093 du 22 avril 1951, col. 458.

(5) Allocution aux Romains originaires des Marches, *D. C.*, n° 1275 du 13 avril 1958, col. 456.

par ces établissements à la nation ; 2° que l'Etat contrôle l'emploi des fonds.

Or, l'enseignement libre rend à la nation un service d'intérêt général, en donnant l'instruction et l'éducation à plus d'un quart de la population scolaire. L'Etat contrôle par les examens et sanctionne par ses diplômes l'utilité de ce service. Il est normal qu'il contrôle aussi l'utilisation des fonds versés. Contrairement à ce qui a été dit et écrit, jamais les catholiques n'ont refusé le contrôle des subventions accordées par l'Etat.

On voudrait simplement rappeler que la loi Barangé, que certains présentent comme un privilège pour l'enseignement libre, a accordé sept fois plus de subsides à l'enseignement public qu'à l'école libre.

Quant à la Constitution de 1958, elle dit bien : « République laïque », mais elle ajoute : *elle respecte toutes les croyances.* Ce respect positif des valeurs religieuses précise bien qu'il s'agit de la laïcité (premier sens) et non pas du laïcisme d'Etat (deuxième sens), que continuent à invoquer ceux qui s'opposent à toute aide matérielle de l'Etat à l'enseignement libre.

II. — Les valeurs supérieures en cause

On a cherché à présenter la défense de l'enseignement libre comme un vil marchandage et sous l'aspect d'intérêts purement matériels. Ce qui est en cause, au contraire, ce sont des valeurs supérieures, nécessaires au bien commun de la nation.

Première valeur

La liberté de l'enseignement.

Qu'est-elle ? L'indépendance spirituelle de l'enseignement à l'égard du pouvoir politique, comme conséquence du respect des droits de la personne humaine et l'application de la vraie laïcité de l'Etat.

Il importe de ne pas minimiser cette valeur. Sa portée est immense. D'abord, contrairement à ce que l'on s'imagine, en défendant la liberté de l'enseignement, ce n'est pas seulement la cause des écoles libres qu'on défend, *c'est la liberté de tous les enseignants,* très particulièrement ceux des catholiques, protestants, israélites, croyants de toutes les écoles de l'Etat à tous les degrés.

Aujourd'hui, ils ne sont pas inquiétés dans leur foi. Il n'est cependant pas loin le temps où ceux-là étaient marqués par une « fiche », surveillés dans leur vie privée et familiale, brimés dans leur avancement comme tant d'autres fonctionnaires croyants de la magistrature et de l'armée. Ce temps de persécution religieuse peut revenir. Que les maîtres de l'enseignement public ne l'oublient pas ! C'est leur avenir, c'est la liberté de leur foi que l'on défend.

De plus, en défendant la liberté de l'enseignement, ce sont toutes les autres libertés qui sont protégées, car toutes sont solidaires : celles de la presse, de l'association, de la circulation, etc. L'exemple des pays totalitaires est tristement éclairant ! C'est par la suppression de la liberté d'enseignement que commence la suppression des autres libertés.

Enfin, tous les pays libres respectent la liberté de l'enseignement et l'organisent sous des modalités diverses.

On comprend pourquoi les défenseurs de la liberté d'enseignement ne pouvaient accepter, dans les derniers projets que, même si les « établissements » étaient reconnus avec leurs caractères spécifiques, la liberté de l' « enseignement » ne le fut pas. Imposer à des maîtres dans des établissements libres, ayant passé contrat avec l'Etat, de donner un enseignement neutre, non chrétien, c'était pratiquement supprimer l'enseignement libre. Le bon sens, le respect de la liberté, le bien commun l'ont emporté sur ce point. La loi nouvelle contient l'affirmation de la liberté d'enseignement, la liberté d'expression des maîtres, le respect des caractéristiques de l'enseignement lui-même.

Deuxième valeur

Le droit des parents de confier leurs enfants à l'école de leur choix.

Ce droit est un droit naturel, avant même toute confirmation par la doctrine de l'Eglise. C'est un droit naturel, affirmé solennellement par la déclaration internationale des Droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1958 par l'Assemblée générale des Nations Unies (6).

La France a signé ce texte. C'est une question d'honneur pour elle et de fidélité à sa parole.

Enfin, la doctrine de l'Eglise, qui enseigne aux parents leur devoir, lourd de responsabilités, de faire donner à leurs enfants les moyens nécessaires pour le développement de leur corps, leur intelligence, leur cœur, leur âme, leur personnalité, affirme, pour les aider à accomplir ces devoirs graves, le droit des parents de faire donner à leurs enfants l'éducation de leur choix pour qu'il y ait unité harmonieuse entre celle donnée au foyer et celle donnée à l'école, sans quoi c'est le déchirement de la conscience des enfants. Est-il admissible que pour des questions d'argent, des parents pauvres ne puissent faire donner à leurs enfants l'éducation en harmonie avec leurs propres croyances ?

Troisième valeur

La justice sociale.

Comment pourrait-on se poser en défenseur des réformes de justice sociale, vouloir pour tous les autres travailleurs plus de bien-être, une amélioration des conditions de vie, et en même temps refuser le salaire vital aux maîtres et maîtresses de l'enseignement libre ? Il faut s'incliner bien bas devant ces hommes et ces femmes qui donnent un si noble exemple de désintéressement, souvent héroïque, et de dévouement à leur mission d'éducateurs.

Quatrième valeur

La mission de l'Etat au service du bien commun.

En reconnaissant la place de l'enseignement libre dans la nation, son caractère d'utilité générale et du service rendu, surtout à une heure où l'enseignement public, faute de maîtres en nombre suffisant et de locaux, n'est plus en mesure de

(6) A. 26. — « Toute personne a droit à l'éducation... les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ».

recevoir toutes les générations nombreuses d'enfants, l'Etat remplit sa mission envers le bien commun de la nation.

En cherchant à créer des conditions plus favorables à une collaboration entre l'enseignement public et l'enseignement privé, il sert encore le bien commun, qui requiert essentiellement l'union entre tous les citoyens de l'unité nationale. Tout dépendra évidemment de l'esprit dans lequel sera appliquée la loi. Jusque-là bien des points d'interrogation se posent et obligent à une certaine réserve.

De cette unité nationale, de la paix scolaire, des libertés et des droits de la personne humaine, les catholiques doivent être toujours les apôtres généreux, actifs et convaincus.

Le centenaire du rattachement de la Savoie à la France

Lettre pastorale collective des évêques de Savoie (1) :

L'année 1960 sera l'année du centenaire du rattachement de la Savoie à la France. Cet événement ne peut nous laisser indifférents en tant que Savoyards, Français et chrétiens. Il a marqué le destin de notre province en l'incorporant à la Communauté française et celle-ci s'est augmentée d'un patrimoine glorieux, dont l'histoire fait notre légitime fierté. La France et la Savoie ne peuvent que se réjouir d'un fait historique qui a été pour l'une et pour l'autre source de nouvelles richesses matérielles et spirituelles.

Pour qui étudie avec attention le déroulement dans le temps de ces deux pays, il apparaît qu'une certaine affinité entre eux devait aboutir à cette heureuse conclusion.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les grandes lignes de cette histoire pour en comprendre le sens. Dieu est le Maître de l'histoire. A travers les événements et par le concours des forces humaines, il réalise ses desseins. Et tels qu'ils se manifestent dans le filigrane des faits, ces desseins sont des desseins d'amour et de salut. Au delà des conjonctures historiques, nos voyons se préciser le visage religieux de la Savoie. Derrière les remous de la politique, les succès ou les revers des armées, se constitue l'armature spirituelle de la Savoie. L'Eglise, au cours des siècles, a pétri son âme et pour juger cette âme à sa valeur, il faut voir ce qu'elle recèle de vertus ancestrales et de traditions lentement accumulées.

Le centenaire est l'occasion d'un regard sur le passé ; ce regard nous invitera à la reconnaissance vis-à-vis du Seigneur qui a comblé de grâces la Savoie et nous rappellera le devoir de fidélité à l'égard des institutions humaines et divines qui ont été l'instrument de sa paternelle sollicitude. L'œuvre de la France et l'œuvre de l'Eglise sont constamment mêlées dans l'histoire de la Savoie. A constater l'une et l'autre, vous vous sentirez davantage unis entre vous et fiers de votre petite patrie au service de la France et de l'Eglise.

I. La France et la Savoie

Lorsque fut proclamée, en 1860, la réunion de la Savoie à la France, ce n'était pas la première fois que la Savoie avait fait partie de la France. Déjà, sous François Ier, au moment de la conquête du Milanais, en 1536, la Bresse et la Savoie avaient, pour vingt-trois ans, connu leur premier rattachement à la France. En 1559, le duc Emmanuel-Philibert avait recouvré la majeure partie de ses Etats et, en 1562, il établissait sa capitale à Turin.

Mais de nouveau, en 1601, Charles-Emmanuel Ier, qui guerroyait contre la France, dut céder à Henri IV la Bresse, le Bugey et le pays de Gex. Les vicissitudes de l'histoire, par une série de régences, de mariages et de parentés, renforcèrent la dépendance de la Savoie vis-à-vis de la France et le roi Louis XIV pouvait écrire : « La Maison de Savoie a des alliances si grandes et si particulières avec celle de France qu'il est impossible de parler de l'une sans dire beaucoup de choses de l'autre. »

De nouvelles occupations françaises, à l'occasion des guerres européennes, eurent lieu de 1690 à 1696, puis de 1703 à 1713. Mais au traité d'Utrecht, le duc Victor-Amédée II reçut le titre de roi de Sicile, qu'il échangea peu après en celui de roi de Sardaigne. C'est, pendant le XVIIIe siècle, une période de calme et de prospérité. Arrive la Révolution française, accueillie avec ferveur par certains éléments de la jeune bourgeoisie. Le général Montesquiou entre en Savoie et, jusqu'en 1815, la Savoie est intégrée à la France. Elle retrouve alors son autonomie ou plutôt elle est incorporée au royaume sarde. La monarchie piémontaise se désintéresse un peu de la Savoie qui commence à tourner ses regards vers la France impériale de Napoléon III. Cavour, le ministre de Victor-Emmanuel II, songe surtout à se libérer de la menace autrichienne et rêve de l'unité italienne. A force de négociations, il obtient l'aide de l'empereur Napoléon III. En 1859, la guerre d'Italie commence. C'est la victoire de Magenta, puis celle de Solferino. Mais la Savoie est l'enjeu de cette coalition. A la suite de multiples démarches diplomatiques, où Cavour veut obtenir l'accord français pour l'annexion de l'Italie centrale, un traité est signé à Turin, le 24 mars 1860, cédant, moyennant consultation des populations, la Savoie et le comté de Nice à la France.

En Savoie, l'opinion est d'abord divisée. Mais, se sentant abandonnée, craignant d'être démembrée et mécontente, au surplus, de la politique religieuse de Cavour, contraire aux traditions savoyardes de fidélité à l'Eglise, la majorité incline de plus en plus au rattachement à la France. Le plébiscite, qui a lieu les 22 et 23 avril, proclame d'une manière éclatante la volonté de la Savoie d'être désormais française. Sur 130 839 votants, il y a 130 533 oui pour 235 non et 71 bulletins nuls. Le destin de la Savoie est fixé : elle est devenue française.

D'ores et déjà le sens de l'événement avait été dégagé par Mgr Billiet, archevêque de Chambéry,

(1) *La Quinzaine religieuse de la Savoie*, 1er janvier 1960. — Cette lettre a été lue en chaire dans toutes les églises de Savoie le dimanche 10 janvier 1960.

puis cardinal, dans une belle lettre à ses prêtres, où il disait : « La réunion de la Savoie à la France a été longtemps l'objet des vœux unanimes de la population ; maintenant qu'elle va être prononcée, nous devons en rendre à Dieu des actions de grâces ; mais il faudra en même temps implorer la bénédiction du ciel pour l'avenir et demander avec instance que ce grave évènement soit favorable aux intérêts de la religion et au salut des âmes. »

II. L'Eglise et la Savoie

L'affinité entre la Savoie et la France s'explique par d'autres raisons que géographiques, historiques et politiques. Elle est aussi une affinité culturelle et spirituelle.

L'élite intellectuelle s'est toujours tournée vers la France, parce que, sur ce versant des Alpes, la langue usuelle était le français. On sait le mot savoureux d'un Savoyard à qui un fonctionnaire venu de Paris demandait innocemment : « Avant l'annexion, quelle langue parliez-vous donc ? — Avant l'annexion, répondit-il, eh bien ! monsieur, on ne parlait pas. » Pouvait-on plus finement faire comprendre à l'interlocuteur que le français avait toujours été la langue de la Savoie ?

Aussi ne faut-il pas s'étonner que la culture savoisienne ait été française et que la Savoie ait produit toute une lignée de littérateurs, de penseurs, de juristes et d'historiens dont le nom était aussi connu en France qu'en Savoie et dont la réputation s'étendait à l'Europe entière. Ne suffit-il pas de citer Antoine Favre, le père de la jurisprudence ; Vaugelas, le premier grammairien français ; Joseph et Xavier de Maistre, le marquis Henri Costa de Beauregard, Mgr Dupanloup évêque d'Orléans, et tant d'autres, pour ne parler que des morts et sans compter les auteurs vivants qui sont l'honneur des lettres françaises.

Mais de tous, le plus célèbre, celui qui est vraiment la gloire de la Savoie, ce fut saint François de Sales. Sa figure illumine la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe siècle. La littérature ascétique et mystique s'honore de ses écrits, dont le style pittoresque, imagé, a contribué à ce qu'on appelle « la magistrature de la langue française ». Plus encore que l'humaniste, l'évêque et le saint ont droit à la reconnaissance des Savoyards. Ce n'est pas en vain que toutes nos églises renferment un tableau, une statue ou un vitrail de saint François de Sales. Il a été l'ardent champion de l'Eglise, l'apôtre infatigable du christianisme en pays protestant et vous vivez encore des solides traditions chrétiennes qu'il a implantées dans son diocèse.

S'il est le plus illustre de nos saints savoyards, il n'est pas le seul. Il est un chaînon de cette série d'évêques, d'abbés, d'apôtres qui, tout au long de l'histoire de Savoie, ont apporté au cœur des hommes la croix du Christ.

Dès les temps gallo-romains, la Savoie est entrée en chrétienté. Fondé au Ve siècle, par saint Jacques d'Assyrie, moine de Lérins et disciple de saint Honorat, le diocèse de Tarentaise était érigé en archevêché au VIIIe siècle. Le diocèse de Maurienne, établi sur l'intervention de Gontran, roi de Bourgogne, remonte au VIe siècle. Quant au diocèse d'Annecy, il a succédé à l'ancien diocèse de Genève qui, selon toute vraisemblance, avait été fondé au IVe siècle et qui subsista jusqu'en 1802. La Savoie fut alors tout entière réunie en un seul diocèse portant le nom de Chambéry et Genève jusqu'à ce qne fût érigé le diocèse d'Annecy, en 1822, et que fussent aussi rétablis les diocèses de Tarentaise et de Maurienne, en 1825.

Toute cette histoire est jalonnée par une multitude de saints et de bienheureux : saint Pierre de Tarentaise, saint Amédée d'Hautecombe et de Lausanne, saint Anthelme de Chignin, saint Guérin, saint Hugues de Lincoln, sainte Thècle et le bienheureux Aynald de Maurienne, les bienheureux Humbert, Amédée, Boniface, Marguerite et Louise de Savoie, le bienheureux Pierre Favre, S. J., sainte Jeanne de France, fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie. Deux saints sont docteurs de l'Eglise : saint Anselme, originaire d'Aoste, et saint François de Sales.

A peine peut-on compter les monastères, comme l'abbaye de Tamié, l'abbaye d'Hautecombe, la Chartreuse de Portes et les fondations des grands ordres religieux : Capucins, Dominicains, Jésuites, Oratoriens, Lazaristes, Barnabites, Frères des Ecoles chrétiennes et de la Sainte Famille, Frères Maristes, Missionnaires et Oblats de Saint-François de Sales, Assomptionnistes, Salésiens, Rédemptoristes, Pères du Saint-Esprit, etc., qui ont couvert la Savoie d'un réseau de maisons de prière et d'apostolat. Et comment oublier les Congrégations et Instituts féminins qui ont vu le jour sur notre terre ou qui s'y sont installés au cours de l'histoire : couvents de la Visitation, fondation de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, du Carmel, des Clarisses, des Bernardines, des Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, d'Annecy, de Moûtiers et de Saint-Jean de Maurienne, des Sœurs de la Croix de Chavanod, des Sœurs de l'Immaculée-Conception, des Sœurs gardes-malades de Notre-Dame Auxiliatrice, des Sœurs du Rosaire, des Augustines, des Sœurs de la Charité, des Filles de Saint-Vincent de Paul, des Sœurs de Saint-Ambroise, des Dames du Sacré-Cœur, des Sœurs du Bon-Pasteur, des Petites Auxiliaires du clergé... Et de tant d'autres encore qui ont en Savoie l'une ou l'autre maison et qu'il serait trop long d'énumérer.

Ajoutez à cela l'épopée missionnaire du XIXe siècle, qui a vu partir par centaines prêtres, religieux et religieuses à la conquête du monde païen. Onze missionnaires de chez nous moururent martyrs. Deux furent béatifiés : François Clet et François Jaccard.

Comment ne serions-nous pas fiers de cette floraison d'âmes généreuses qui, dans la solitude du cloître, dans l'enseignement, au chevet des malades ou dans les missions lointaines ont consacré leur vie à l'extension du royaume de Dieu ?

III. Les fêtes du centenaire

En célébrant les fêtes du centenaire, nous penserons à toutes ces gloires de l'Eglise de Savoie et nous remercierons le Seigneur des grâces qui nous sont venues par leur intercession.

Des cérémonies civiles et patriotiques auront lieu durant toute l'année 1960. L'Eglise aura sa part dans l'expression de la piété populaire. Plusieurs manifestations sont déjà fixées :

— Le jeudi 24 mars, jour anniversaire du traité de Turin, sera marqué par des cérémonies officielles et dans toutes les paroisses il y aura une sonnerie de cloches à midi précis.

— Le dimanche 27 mars, à l'occasion de la venue à Paris de tous les représentants et hautes personnalités de Savoie, une cérémonie religieuse aura lieu à Notre-Dame de Paris, sous la présidence de S. Em. le cardinal Feltin et avec la participation des quatre évêques de Savoie.

— Le 22 avril, date anniversaire du plébiscite, on sonnera les cloches dans toutes les église à midi précis.

— Le 12 juin — dimanche suivant le 10 juin, où a été, par un senatus-consulte, définitivement ratifié le rattachement de la Savoie à la France — on chantera le *Te Deum* ou le *Magnificat* dans toutes les églises, en action de grâces.

D'autres cérémonies religieuses sont projetées dont le détail sera précisé plus tard. N'oublions

pas le sens de ces manifestations. Elles doivent nous aider à renouveler une double fidélité : fidélité à la France, fidélité à l'Eglise.

Chers diocésains, vos évêques vous convient à vous montrer dignes de votre passé. La France, à qui vous avez prouvé votre loyalisme par le sang en 1870, en 1914, en 1940, compte sur vous. L'Eglise, qui vous a enfantés à Jésus-Christ, compte aussi sur votre fidélité à la foi de vos aïeux. Vous avez un héritage spirituel non seulement à conserver, mais à faire fructifier. En face des puissances de déchristianisation qui s'attaquent à notre civilisation moderne, vous opposerez le rempart de votre foi. Et, répondant à l'appel des Souverains Pontifes, vous serez, dans les rangs de l'Action catholique, les apôtres d'un christianisme toujours plus vivant, au service de tous dans la charité.

C'est dans l'espérance d'une totale fidélité à l'Eglise de votre part que vos évêques vous donnent leur meilleure bénédiction en Notre-Seigneur.

† Louis-Marie de Bazelaire,
archevêque de Chambéry.

† Auguste-Léon Cesbron,
évêque d'Annecy.

† Augustin Jauffres,
évêque de Tarentaise.

† Joël Bellec,
évêque de Maurienne.

1er janvier 1960.

Événements et Informations

JANVIER 1960

D. 10 JANV. — A l'étranger. — L'Osservatore Romano annonce : 1° Le transfert de **Mgr Ernesto de Pala**, évêque de **Piracicaba (Brésil)**, au siège épiscopal titulaire de Hierocaesarea. — 2° La nomination du **R. P. Francesco Vollaro** (en religion, P. Francesco di S. Giovanni de Matha), Trinitaire, comme évêque d'**Ambatondrazaka (Madagascar)**. — 3° Le transfert de **Mgr Albert Pierre Falière**, archevêque de **Mandalay (Birmanie)**, démissionnaire, au siège archiépiscopal titulaire de Trajanopolis de Rhodope. Et la nomination de **Mgr Jean-Joseph U Win**, évêque titulaire de Lete et auxiliaire de Mandalay, comme archevêque de ce siège. — 4° La nomination du **R. P. Cesare Gerardo M. Vielmo**, Servite de Marie, comme évêque titulaire d'Ariassus et vicaire apostolique d'**Aysen (Chili)**. — 5° La mort, le 18 décembre 1959, de Mgr John R. Mac Donald, évêque d'**Antigonish (Canada)**. — 6° La nomination de **Mgr Raffaele Pellecchia**, archiprêtre du Chapitre cathédral d'Avellino, comme évêque titulaire d'Amisus et auxiliaire de Mgr di Girolamo, évêque de **Caiazzo (Italie)**. — 7° Les nominations de **Mgr Alfonso Carinci**, archevêque titulaire de Séleucie d'Isaurie, comme secrétaire émérite, et de **Mgr Enrico Dante**, comme secrétaire de la **sacrée Congrégation des Rites**. Mgr Carinci, âgé de 97 ans, était secrétaire de la Congrégation depuis 1930. Mgr Dante en était prosecrétaire.

— Au **Canada**, aujourd'hui, par une communion en famille, commence dans tout le pays catholique une **Semaine du foyer** en la fête de la Sainte Famille. Un programme de vie chrétienne exemplaire est soumis à la méditation de tous sous forme de retraite.

— Au **Maroc**, le parti de l'Istiqlal, qui serait actuellement fort de 900 000 adhérents, procède en Congrès à des réformes de structures. M. Allal el Fassi est élu président. Il s'agissait surtout d'éliminer le scissionnaire Ben Barka, fondateur de l'Union nationale des forces populaires.

— En **Egypte**, le **roi du Maroc** et M. Nasser visitent les temples de Nubie et de Louqsor dans leur voyage d'**Assouan**, où les travaux du barrage vont commencer prochainement.

— **En U. R. S. S.**, le Comité central du parti communiste stigmatise les « insuffisances » de tous les « responsables » et fait appel à la discipline interne.

— En **Turquie**, le ministre des **Affaires** étrangères annonce que des relations normales vont être prochainement nouées avec le Saint-Siège.

— Aux **Etats-Unis**, le vice-président Nixon se porte officiellement candidat à la succession du président Eisenhower.

— A **Jérusalem**, le gouvernement israélien vient de rendre le couvent du Cénacle aux Pères Capucins, en don de joyeux avènement pour l'installation de Mgr Chiappero, vicaire général du patriarche pour le territoire d'Israël.

L. 11 JANV. — A Paris, le général **de Gaulle** rejoint la capitale après un court congé pris dans le Midi.

— A **Paris**, une Conférence réunit 13 pays sur l'initiative officieuse des Etats-Unis, pour essayer de faire l'accord entre les nations occidentales, dans leurs relations économiques.

— A **Paris**, mort de **M. Gaétan Bernoville** à l'âge de 70 ans. Bon écrivain catholique, qui se spécialisa très vite dans l'hagiographie, fit paraître de nombreuses « vies de saints », surtout les plus près de nous. Il avait reçu la cravate de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

— A **Niort**, plus de 30 000 paysans ont manifesté, et les orateurs se sont faits menaçants pour le gouvernement. L'indexation des prix agricoles, qui est l'objectif du monde paysan, a été hier, en Bretagne, repoussée, dans un discours, par M. Rochereau, ministre de l'Agriculture.

— Des accords financiers entre la **France** et le **Mali** viennent de fixer le total de l'aide promise pour son développement et les conditions de cette aide.

— A **Abidjan (Côte-d'Ivoire)**, les Pères de Bétharram fondent une mission ; elle doit fonder une Ecole normale à Ferkésé-Doukou.

A l'étranger. — En Inde, pour la première fois, un « intouchable » est élu premier ministre de l'un des Etats (Andhra). C'est M. Sanjivaiah.

— En **Pologne**, une nouvelle loi en faveur de l'avortement oblige tout médecin à faire droit à tout désir de sa clientèle et à l'instruire du « Contrôle des naissances ».

— A **Berlin-Ouest**, le chancelier **Adenauer** parle devant le Parlement régional : il craint que 1960 ne présente des « situations dangereuses », mais croit que M. Khrouchtchev veut sincèrement la détente.

— **Au Nigeria, M. Mac Millan** séjourne maintenant dans le pays, après sa visite au Ghana.

M. 12 JANV. — A Paris, à la Conférence des « Treize », M. Dillon propose la participation des Etats-Unis à un organisme de coopération économique occidentale à créer. Il a demandé aussi une coordination de l'aide aux pays sous-développés, mais ne prend pas position dans la querelle des « Six » et des « Sept ».

— A **Alger**, le gouverneur annonce que 7 000 musulmans ont accédé, en 1959, à la fonction publique.

A l'étranger. — Rome annonce que le voyage reporté de **M. Gronchi** en U. R. S. S. se ferait du 7 au 13 février. **M. Pella**, ministre des Affaires étrangères, accompagnerait le président.

— Au prieuré de **Chevetogne (Belgique)**, mort, à l'âge de 87 ans, du **R. P. Dom Lambert Bauduin**, initiateur du « Mouvement liturgique », dont on vient de célébrer le cinquantenaire. (Cf. **D. C.**, n° 1316, du 15 novembre 1959, col. 1421.)

— L'Agence Fides ne compte plus (à la suite d'une enquête) que 100 000 chrétiens en **Tunisie** contre 280 000 en 1954.

— Au **Cameroun**, deux bataillons de parachutistes de l'armée française sont mis à la disposition de M. Ahidjo, président de la République, pour l'aider contre les « Bamilékés » en révolte.

— **L'Osservatore Romano** annonce la réunion aujourd'hui de la sacrée congrégation des Rites, pour discuter de l'héroïcité des vertus de la servante de Dieu, **Gertrude Comensoli**, fondatrice des Sœurs du Très Saint-Sacrement.

— A **Johannesburg**, les statistiques du **Directoire catholique d'Afrique du Sud** donnent le chiffre de 1 424 933 catholiques, dont 1 134 778 Africains, en progression de 51 707 sur l'an dernier.

M. 13 JANV. — Le président **de Gaulle** met fin aux fonctions de **M. Pinay**, ministre des Finances, « pour raisons concernant le fonctionnement intérieur du gouvernement », dit le communiqué. Sa politique sera continuée par **M. Baumgartner**, gouverneur de la Banque de France, qui devient ministre des Finances et des Affaires économiques.

— A **Paris** et dans le monde, réactions contre la vague d'antisémitisme par des conférences antiracistes et des manifestations de toutes sortes.

— **A l'étranger.** — En **Grande-Bretagne**, une vague de germanophobie répond à l'affaire des croix gammées d'Allemagne, par le boycottage des marchandises et le renvoi d'employés allemands en beaucoup d'entreprises.

— Au **Pérou**, un violent séisme vient de ravager le pays. On compte déjà 60 morts et 200 blessés.

— Au **Venezuela**, on annonce 100 000 postes nouveaux créés cette année pour les sans-travail.

— A **Moscou**, deux faits importants : la suppression du ministère de l'Intérieur et la distribution de ses attributions aux 15 Républiques de l'Union (ce qui est signe de décentralisation) ; l'éloignement de **M. Kiritchenko**, qui passait pour l'homme de confiance de M. Khrouchtchev, et qui prend un poste sur la mer d'Azov.

— A **Lisbonne**, Conférence annuelle de l'épiscopat portugais, sous la présidence du cardinal Cerejeira. Selon une récente déclaration de celui-ci, il faudrait bâtir 70 nouvelles églises dans la capitale pour ramener la moyenne des paroisses de 17 557 âmes à 12 000.

J. 14 JANV. — A **Paris**, mise au point de M. Soustelle, à propos d'un Centre d'émissions radiophoniques nord-africaines, installé près de Chartres, pour soustraire le personnel musulman aux menaces des terroristes.

— A **Lyon**, le doyen de la faculté des sciences de Lyon a donné sa démission pour crédits insuffisants.

— A **Paris**, réunion du Conseil des ministres. A l'ordre du jour : Négociations avec le Mali et Madagascar ; évolution des salaires ; mouvements individuels de personnel dans la marine, l'armée et les sous-préfectures.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce la démission de **Mgr Louis Parisot**, archevêque de **Cotonou (Dahomey)** ; son transfert au siège archiépiscopal titulaire de Chersonesus de Zechie, et son remplacement par **Mgr Bernardin Gantin**, du clergé autochtone, transféré du siège titulaire de Tipasa de Mauritanie.

— Le **Mexique**, à son tour, cherche des contacts au sommet. Le président Adolfo Lopez Mateos commence une tournée de trois semaines dans les pays suivants : Brésil, Argentine, Chili, Bolivie et Pérou. Il veut fédérer les intérêts de l'Amérique latine.

— A **Moscou**, à la première session annuelle du Soviet suprême, M. Khrouchtchev annonce que l[a] Russie allait réduire ses forces armées de 1 millio[n] 200 000 hommes et révèle la découverte d'une arm[e] nouvelle « incroyable ».

— A propos du barrage d'**Assouan (Egypte)**, [le] président Eisenhower, interrogé par la presse, dé[...] clare que l'Occident interviendra dans son finan[...] cement par l'intermédiaire de la « Banque mon[...] diale ».

— A **Bonn**, le professeur **Oberlaender**, minist[re] des Réfugiés, accusé par la gauche d'avoir parti[...] cipé sous Hitler à l'anéantissement de 2 400 Polo[...] nais, contre-attaque en mettant le fait au comp[te] des Russes ; pressé de démissionner comme ex-naz[i] il fait état de sa condamnation à mort par le par[ti] d'Hitler.

— A **Amsterdam**, une digue cède et met en pér[il] un quartier du nord de la capitale.

— A **Washington**, le président **Eisenhower**, en ré[...] ponse à l' « arme incroyable » de M. Khrouchtche[v] demande par lettre à l' « Agence nationale d[e] l'aéronautique et de l'espace » de pousser a[u] maximum l'exécution du programme spatial « Sa[...] turne », destiné aux satellites de Mars et de Vénu[s].

— **La Croix** annonce l'arrestation, en **Youg[o]slavie**, de nombreux prêtres (Croatie, Bosnie-Herz[é]govine, Macédoine) et pense que rien n'est chang[é] malgré la bonne volonté déclarée de Tito.

— Au **Caire**, **Mohammed V** déclare que « [le] Maroc n'épargnera aucun effort pour l'indépen[...] dance des nations arabes ».

V. 15 JANV. — A **Paris**, fin de la Conféren[ce] des « Treize » : Un Conseil dit des « Quatr[e] Sages » est chargé d'harmoniser l'O. E. C. E. avec les nouvelles formations du « Marché com[...] mun » et de la zone de libre-échange, ce q[ui] revient à mettre sur pied une nouvelle organisa[...] tion économique. Deux des Sages sont connus **M. Clappier** (Français) et **M. Burgess** (Améri[...] cain) ; un Grec et un Anglais seront désignés.

— A **Paris**, après une visite à l'Elysée, **M. Fl[...] chet**, solidaire de M. Pinay, donne sa démissio[n] du gouvernement.

— A **Paris**, le pasteur **Marc Boegner** inaugu[re] son poste de nouveau président de l'Académie d[es] sciences morales et politiques. Dans son discours, [il] émet le vœu que les femmes soient admises à [la] Compagnie.

A l'étranger. — A **Amsterdam**, la brèche de [la] digue, rompue hier, aura pu être colmatée im[...] médiatement. Dès aujourd'hui le péril est écart[é].

— A **Washington**, annonce de la réalisation pa[r] un savant américain du moteur ionique. Av[ec] quelques grammes de matière, ce moteur pourra[it] propulser un satellite dans les espaces à [une] vitesse de 160 000 km/h.

— A **Rome**, 1 600 ecclésiastiques, représenta[nt] 92 nations, assistent à la rencontre organisée pa[r] les observateurs du Saint-Siège auprès de [la] **F. A. O.**, au Centre international de cet orga[...] nisme des Nations-Unies. Discours du présiden[t] Sen sur les origines, le but et les activités de [la] F. A. O. et de Mgr Sigismondi, secrétaire de [la] sacrée congrégation de la Propagande, qui fa[it] appel au clergé pour mener au succès la cam[...] pagne entreprise contre la faim dans le monde.

S. 16 JANV. — A **Paris**, le **M. R. P.** se réun[it] en conférence, aujourd'hui et demain, pour dél[i]bérer sur la composition du gouvernement, apr[ès] le départ de **M. Pinay** et discuter de son attitud[e].

— Le président de la République, sur proposi[...] tion du premier ministre, nomme **M. Louis Jo[xe]** ministre de l'Education nationale en remplaceme[nt] de **M. Boulloche** ; il était déjà secrétaire d'Ét[at] auprès du premier ministre depuis le 24 jui[l]let 1959 et avait commencé sa carrière dans l'en[...] seignement.

— A **Nice**, clôture du **premier Congrès de l'es[...] pace**. Il réunissait des savants de toutes nation[s] astronomes et physiciens, pour mettre en com[...]

nun les résultats de leurs recherches spatiales et es discuter ensemble.

— A **Paris**, M. **Roger Duchet** déclare au nom des ndépendants « qu'ils sont étroitement solidaires le **M. Antoine Pinay**, dont la révocation est une rreur et une faute ».

— A **Paris**, le Comité du **R. A. F.** (Rassemblenent pour l'Algérie française) condamne la déclaation du 16 septembre et donne pour conditions le la « victoire » : la dissolution du parti comnuniste ; la condamnation du défaitisme ; la prolamation de l'intégration ; la réforme du « sysème » et de l'administration.

A l'étranger. — A **Londres**, la « Conférence de a Table ronde » met au point la situation de Chypre dans le **Commonwealth**. Un compromis ur les bases britanniques dans l'île y est négoié.

— A **Washington**, **M. Peter Voutov** remet ses ettres de créance comme ambassadeur de **Bulgarie** et renoue ainsi les relations diplonatiques avec les Etats-Unis, interrompues epuis 1950.

— Au **Cameroun**, nouvelle attaque des Bamiékés ; ils tuent cinq membres de la famille d'un hef bazou.

— La revue **Missioni**, des Jésuites d'Italie, donne effectif de l'**Université grégorienne** de Rome. Elle compte 2 600 étudiants ecclésiastiques, de 0 pays, de 500 diocèses, de 70 congrégations.

— **L'Osservatore Romano** annonce : 1° la omination de **Mgr Giuseppe Casoria**, comme sousecrétaire de la sacrée congrégation des Sacreients ; 2° la nomination de **Mgr Bruno Fagiolo**, omme sous-secrétaire-adjoint devant le tribunal cclésiastique aux procès de mariage, à la sacrée ongrégation des Sacrements ; 3° la nomination de Mgr **Domenico Galletti**, comme consulteur de la acrée congrégation du Concile ; 4° l'érection du icariat apostolique de **Miri (Borneo britannique)** ir un territoire détaché du vicariat de Kuching confié aux Pères de Mill-Hill ; 5° l'érection de préfecture apostolique de **Manokwari (Nouvelle-uinée)**, sur un territoire détaché du vicariat aposlique de Hollandia et confiée aux Ermites de aint-Augustin ; 6° la nomination au siège épispal de **Hiroshima (Japon)** de l'abbé Dominique oshimatsu **Noguchi**.

D. 17 JANV. — A **Paris** et dans le monde entier, iverture de la 53e « Semaine de l'Unité chréenne ». La prière sera dirigée solennellement à ontmartre par des « ouvriers de l'Union », du 18 25 janvier. Le « Conseil œcuménique » donne our thème à sa Semaine : « Unité de la paroisse cale dans l'unité de l'Eglise universelle ». 1 Eglises adhèrent aujourd'hui au Conseil œcuénique, représentant 52 pays. On peut y distiner sept groupes : 1° les vieux catholiques ; 2° les thodoxes d'Orient sans les Russes ; 3° les anglins ; 4° les luthériens ; 5° les méthodistes ; 6° les lvinistes, et 7° diverses sectes.

— A **Paris**, le Comité national du M. R. P. se solidarise de **M. Pinay** pour ne « pas participer ix querelles partisanes », approuve la politique gérienne, fait siennes les préoccupations du onde paysan et réclame l'instauration d'une poliique d'aménagement du territoire.

— Le **Journal Officiel** publie un décret sur la i Barangé. Un versement anticipé, comme pour premier trimestre, sera fait aux établissements ivés.

A l'étranger. — A **Damas**, le roi du Maroc, cueilli par le maréchal Abdul Hakim Amer, vice-ésident de la République arabe unie, est reçu iomphalement.

— A **Washington**, annonce officielle de la date la visite du président **Eisenhower** en Russie. Il passera neuf jours, du 10 au 19 juin.

— A **Moscou**, le Présidium du Comité central du rti communiste annonce la disgrâce de M. Beliaev, rétrogradé pour « insuffisance de son travail » et envoyé au Kazakstan. C'était comme M. Kiritchenko, l'un des proches collaborateurs de M. Khrouchtchev.

— A **Tunis**, un accord commercial tuniso-soviétique porte les échanges entre les deux pays de 200 000 dinars à 400 000 (4 millions de NF).

— A **Madagascar**, le président M. Tsiranana demande les pouvoirs spéciaux pour un an à l'Assemblée malgache.

— Au **Congo belge**, le gouverneur M. Cornelis fait opposition à l'accord lalu-baluba, qui devrait déplacer 100 000 personnes.

— A **Londres**, la Conférence de la « Table ronde » sur **Chypre** est dans l'impasse, et c'est au sujet des bases britanniques estimées trop considérables.

— A **Washington**, le président Eisenhower présente au pays, cette année, un budget de « paix et de prospérité » : 84 milliards de dollars.

L. 18 JANV. — Au **Sahara**, à partir d'aujourd'hui, proclamation de préalerte pour le lancement de la **bombe atomique** française.

— A **Paris**, à l'hôtel Matignon, ouverture des négociations pour la fixation des conditions de coopération entre la France et la Fédération du **Mali**.

— Le « Bureau pour les recherches » publie son bilan de fin d'année. Pour le pétrole, 3 768 millions de tonnes contre 2 396, en augmentation de 57 %. Pour le gaz, 2 664 millions de mètres cubes, dont 2 614 pour Lacq seul, et en augmentation de 145,6 %.

A l'étranger. — A **Londres**, 50 délégués du Kenya sont arrivés ; ils représentent les divers partis ; un accord semble exister sur l'indépendance.

— A **Rome**, reçue par le Pape, l'Organisation mondiale hébraïque le remercie pour son action en faveur des Juifs, soit à Istanbul, soit en d'autres pays, durant la guerre.

M. 19 JANV. — A **Paris**, M. Pinay passe ses pouvoirs à son successeur, M. Baumgartner.

— Une « interview » du général **Massu**, publiée par un journal de Munich, émeut l'opinion.

— A **Alger**, l'agitation augmente dans la population européenne, par suite de la recrudescence du terrorisme ; formation d'un bloc « antiautodéterministe ».

— A **Nogent-sur-Marne**, inauguration du Centre de formation de la **J. O. C.** pour des échanges internationaux.

— A **Alger**, à la suite de leur réunion, les maires d'Algérie proclament leur résolution de « rester français » en prenant les armes s'il le faut.

— A **Alger**, M. Capdecommes, directeur de l'enseignement, fait le point : 1° enseignement primaire : il a été construit 2 776 classes ; actuellement, 19 493 postes sont pourvus ; les scolarisés sont passés, en deux ans, de 486 000 à 769 000 ; cours d'adultes : 40 000 élèves, dont 7 000 femmes ; — 2° secondaire : les élèves sont passés, en deux ans, de 37 500 à 44 696, et dans les cours complémentaires, de 17 600 à 23 900 ; — 3° technique : dans le même temps, les élèves sont passés de 13 910 à 21 089 ; — 4° enfin, les Centres sociaux contre l'analphabétisme, lancés récemment, prendront en charge, dès cette année, 18 000 enfants, 5 000 adultes, 12 000 adolescents et 9 000 femmes ou jeunes filles.

A l'étranger. — A **Washington**, **M. Kishi**, premier ministre du Japon, signe le nouveau traité américano-nippon ; il constitue, dit-il, « une coopération efficace, non seulement dans le domaine militaire, mais aussi dans celui de la politique et de l'économie ».

— A **Tripoli**, le « gouvernement provisoire algérien », réuni depuis six semaines, s'est reconstitué. Ferhat Abbas reste président ; Krim Belkacem, vice-président et ministre des Affaires étrangères.

— A **Kampela (Ouganda)**, en rébellion contre l'impôt, des émeutiers ont attaqué les autorités

locales ; des chefs ont été tués et leurs maisons incendiées.

— Au **Caire**, avant de se séparer, Mohammed V et Nasser ont donné un communiqué commun où ils prônent « le droit de l'Algérie à l'indépendance » et dénoncent les procédés impérialistes.

M. 20 JANV. — A **Paris**, le Conseil des ministres examine la situation en Algérie et confirme la politique algérienne définie le 16 septembre par le général de Gaulle, nomme **M. Jacques Brunet** gouverneur de la Banque de France, et, sur proposition de M. Malraux, révoque de ses fonctions d'administrateur de la Comédie-Française, **M. de Boisanger**, dont **M. Maurice Escande** prend la succession intérimaire.

— A **Paris**, après d'heureux préliminaires, les négociations avec le **Mali** entrent dans leur phase technique.

A l'étranger. — **La Croix** annonce la mort du catholicos-patriarche orthodoxe de Géorgie, **Melchisédec III**, âgé de 88 ans. Ses obsèques ont été célébrées dans la cathédrale orthodoxe de Tbilissi.

— A **Rome**, de nombreuses maisons de religieuses dominicaines indépendantes viennent de se réunir en Institut unique sous l'autorité du T. R. P. Michaël Browne, Maître général des Dominicains. La Congrégation comprend 1 300 religieuses, 70 maisons dans 11 pays.

— A **Bruxelles**, sous la présidence de M. Eyskens, premier ministre, ouverture de la Table ronde sur le **Congo belge**.

— A **Yaoundé (Cameroun)**, au Comité consultatif constitutionnel, démission de deux éminentes personnalités : **Mgr Thomas Mongo**, évêque de Douala, qui déclare que « sa qualité de chrétien, son titre de prêtre et d'évêque lui interdisent de collaborer à l'élaboration d'un texte constitutionnel que l'on voudrait vidé de tout contenu spirituel », et M. Mayi Matii, qui veut une Constituante désignée par des élections générales.

— A **Bonn**, devant le Parlement, les incidents antisémites ont été solennellement condamnés.

— A **Rome**, M. Pella, ministre des Affaires étrangères, et Mgr Dell'Acqua, substitut de la Secrétairerie d'Etat, ont reçu le chancelier **Adenauer**, qui doit rencontrer les dirigeants italiens.

— A **Moscou**, le maréchal Malinovski a dit : « La réduction de nos forces armées n'amoindrira pas leur puissance de feu », et encore : « Nous rayerons littéralement de la surface de la terre tous nos agresseurs. »

— A **New-Delhi**, arrivée du maréchal **Vorochilov**, à la tête d'une délégation de 74 personnes.

— A **Ankara**, un avion « Caravelle » de la Compagnie suédoise s'écrase à l'atterrissage, après avoir touché de l'aile une colline ; aucun rescapé.

— **L'Osservatore Romano** annonce : 1° la désignation du **R. P. Marc Giraudo** comme consulteur de la sacrée congrégation du Saint-Office ; 2° la nomination du **cardinal Norman T. Gilroy** comme protecteur des « Sœurs de la Merci », dont la maison générale est à Grafton (Australie) ; 3° la discussion, par la sacrée congrégation des Rites, de l'héroïcité des vertus de **François Coll**, Dominicain, fondateur des Sœurs de l'Annonciation.

J. 21 JANV. — Par décision du délégué général, M. Delouvrier, le gouvernement interdit à **M. Bidault** l'accès de l'**Algérie** jusqu'au 1er février.

— Près de **Dakar**, à 30 kilomètres à l'est, du pétrole vient de jaillir. On fait observer que ce n'est pas encore la preuve de l'existence d'un gisement, mais un encouragement à la recherche.

— A Matignon, **M. Debré** réunit une cinquantaine de préfets, qui mettent tous l'accent sur le malaise rural.

— A **Saint-Lô**, 20 000 paysans des départements normands revendiquent : « Nous passerons à l'attaque ; si nous échouons, nous dirons à la jeunesse : Quittez vos terres. »

— A **Paris**, réception à l'Académie française **M. Jean Delay**, professeur à la Faculté de méd cine et médecin-chef de l'hôpital Sainte-Anne, q prononce l'éloge de son prédécesseur, M. Georg Lecomte. Le professeur Vallery-Radot lui répon

A l'étranger. — A **Moscou**, annonce de la réussi du lancement de la super-fusée sur son objec dans le Pacifique. L'ogive est tombée à 2 kilomètr du point prévu, après 12 500 kilomètres de traje toire, franchis en une demi-heure.

— A **Moscou**, l'Office soviétique des statistiqu compte pour l'U. R. S. S. 212 millions d'habitan l'augmentation de l'année s'élevant à 3 600 000 pe sonnes.

— A **Cuba**, après un incident survenu durant discours du chef de l'Etat, l'ambassadeur d'Espag est expulsé du pays.

V. 22 JANV. — A **Paris**, la Conférence algérien s'ouvre à l'Elysée. Absence du général Massu, pı de ne pas y assister, sur décision du président la République. Autour du général de Gaulle so réunis : 6 membres du gouvernement, 8 haut fonctionnaires et 8 militaires. Le communiqué fa état : 1° du progrès de la pacification ; 2° confirr les trois étapes annoncées le 16 septembre (paci cation, mise en ordre, autodétermination) ; 3° a nonce le renouvellement des Conseils généraux une procédure exceptionnelle pour les terroristı

— Le général **Massu** est remplacé dans son cor mandement par le général Crépin.

A l'étranger. — En **Rhodésie**, arrivée de **M. Mi Millan**, accueilli par les Africains aux cris de « Liberté ! Liberté ! » Une bombe a été découver dans son hôtel.

— Au **Vatican**, le chancelier **Adenauer** et sa sui sont reçus par Jean XXIII (cf. D. C. n° 1322 21 février, col. 224). Le chancelier déclare que mission du peuple allemand est « d'être le gardi de l'Ouest contre les influences de l'Est ».

— **En Afrique du Sud**, dans une mine de Cl desdale, un coup de grisou ensevelit 435 mineurs

— A **Varsovie**, le gouvernement ordonne au cler de Kielce de ne plus obéir à son évêque, Mgr Kac marek, qu'il a « destitué » de sa charge.

— **L'Osservatore Romano** annonce le transfe de **Mgr Constantino Caminada**, évêque de Saint Agathe des Goths, au siège épiscopal titulaire Thespiae, et sa nomination comme auxiliaire Mgr Baranzini, archevêque de **Siracusa (Italie)**

S. 23 JANV. — A **Alger**, de bonne heure, mouvement de grève générale est déclencl M. Delouvrier et le général Challe essaient calmer le peuple par la radio, expliquant l'incide « Massu ». La grève gagne pourtant lentement.

— A Toulouse, sous la présidence de M. Fran Perrin, haut-commissaire à l'Energie, inaugurati de la première usine française d'eau lourde.

A l'étranger. — A **Hong-Kong**, les progrès de Mission catholique sont ainsi précisés par l'Ager **Fides**. Au lieu des 30 000 catholiques d'il y a ans, on en compte aujourd'hui 140 000 ; ils sont augmentation annuelle de 12 %. On y voit au 21 paroisse au lieu de 12, et 150 écoles catholiqu pour 82 000 élèves.

— A **Tunis**, ouverture de la « Conférence c peuples africains ». Le F. L. N. y siège comme go vernement constitué. Le Mali n'y est représer que par des membres de l'opposition sans mand ainsi que les autres pays de la Communauté.

— A **Durban (Afrique du Sud)**, 9 policiers c été tués par la foule au cours d'une émeute.

— Le vice-chancelier de Bonn s'est rendu **Caire** (Egypte), pour offrir un crédit de 530 m lions de NF, à condition de commandes pass avec l'Allemagne.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* JOSEPH MATHE

MONSIEUR LE CURE,

ATTENTION !



Hâtez-vous de commander **Pâques**, le cahier de 8 pages, illustré, deux couleurs, qui vous aidera à mieux préparer vos fidèles à la célébration de la fête de Pâques.

Les 500 premiers exemplaires : **0,15 NF,**

et chaque exemplaire au-dessus de 500 : **0,10 NF.**

Commande minimum : 50 exemplaires.

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe, C. C. P. PARIS 16-68

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05

France et Communauté : 1 an, **15,75** NF (1575 frs) 6 mois, **8,25** NF (825 frs) ● Canada et U. S. A., « Périodica » : 1 an, **5,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Suisse : **20** frs suisses - Belgique : **210** frs belges ● Autres pays : 1 an, **21,25** NF (2125 frs) ; 6 mois, **11,25** NF (1125 frs).

PRIX DU NUMÉRO : 0,70 NF (70 frs) pour l'année en cours. Par 5 ex. net : **0,525** NF (52,50 frs) plus le port. Numéros des années précédentes : **1** NF (100 frs) l'ex.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimés 1956-1957-1958-1959 sur demande : **8,65** NF (865 frs) (Ajouter 1,25 NF (125 frs) pour frais postaux).

SOMMAIRE DU NUMERO 1 324 — 20 MARS 196(